**Zeitschrift:** Revue de linguistique romane

Herausgeber: Société de Linguistique Romane

**Band:** 63 (1999) **Heft:** 249-250

**Buchbesprechung:** Comptes rendus

#### Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

#### **Conditions d'utilisation**

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

#### Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

**Download PDF: 28.11.2025** 

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

## **COMPTES RENDUS**

#### REVUES, ACTES DE COLLOQUES, RECUEILS

Le parole della musica I. Studi sulla lingua della letteratura musicale in onore di Gianfranco Folena, a cura di Fiamma NICOLODI e Paolo TRO-VATO, Firenze: Olschki, 1994, 424 pagine.

La presente miscellanea costituisce un degno omaggio a Gianfranco Folena († 1992), che aveva studiato lui stesso a varie riprese i rapporti esistenti tra lingua (italiana) e musica(1). Ma che cosa vuol dire «lingua (o parole) della musica»? Senza voler dare una tipologia completa e sistematica possiamo pensare a una pluralità di tipi di testo legati alla musica: testi messi in musica o addirittura scritti in questa prospettiva - dai madrigali del Quattrocento fino alle opere dell'Otto- e del Novecento -, trattati di teoria musicale, indicazioni tecniche per l'esecuzione, opere didattiche, testi di critica musicale. Alla molteplicità di tipi di testi corrisponde necessariamente una molteplicità li linguaggi settoriali(2). Il volume curato dai colleghi fiorentini Fiamma Nicolodi e Paolo Trovato rispecchia questa pluralità nell'unità (testi legati in vari modi alla musica). L'unitarietà del volume viene ulteriormente accentuata dal fatto che 12 dei 14 autori appartengono (o appartenevano) a quel «gruppo di lavoro che da qualche anno (per la precisione, dal 1989) si propone di realizzare una ragionevolmente larga banca dati sul lessico della musica e della critica musicale italiana dal 1600 al 1960» (sigla: LESMU, inizialmente LCMI) [VI](3). Il periodo trattato è identico a quello del LESMU e così i contributi, che si susseguono nell'ordine cronologico dei soggetti studiati (dopo l'articolo introduttivo e

<sup>(1)</sup> Cfr. il bel volume di G. Folena, *L'italiano in Europa. Esperienze linguistiche del Settecento*, Torino: Einaudi, 1983, che riunisce tra l'altro alcuni dei suoi contributi alla ricerca in questo campo.

<sup>(2)</sup> Il problema ricorda quello della «lingua dello sport», che comprende vari linguaggi settoriali, come ha mostrato W. Schweickard, *Die Sprache der «cronaca calcistica*», Tübingen: Niemeyer, 1987, 2-4.

<sup>(3)</sup> Cfr. F. Nicolodi/P. Trovato, "Il «Lessico della critica musicale italiana» (LCMI), 1600-1900", in: Le fonti musicali in Italia 5 (1991 [ma 1993]), 227-235. Sempre a cura di F. Nicolodi e P. Trovato è una seconda raccolta di lavori lessicologici di collaboratori del LESMU: Tra le note. Studi di lessicologia musicale, Fiesole: Cadmo, 1996. Contributi di studiosi che non collaborano al LESMU sono invece riuniti in M.T. Muraro (a c. di), Le parole della musica. II. Studi sul lessico della letteratura critica del teatro musicale in onore di Gianfranco Folena, Firenze: Olschki, 1995.

metodologico di Paolo Trovato), vanno dal teatro d'opera del Seicento (Piero Gargiulo, "Per la teoria del teatro d'opera secentesco: fonti teoriche e drammaturgiche", 31-44) e da Athanasius Kircher (Elisabetta Torselli, "Dalla «Musurgia Universalis» al «Musico Testore»: Parole e idee per la musica tra miti antichi e prassi moderna", 45-70) fino alla critica musicale della metà del nostro secolo (Roberto Costa/Antonio Trudu, "La lingua di Massimo Mila e Fedele d'Amico negli scritti sul teatro musicale del Novecento", 367-392).

Il ruolo della lingua italiana nella vita musicale europea non ha bisogno di essere sottolineato e così il presente volume dovrebbe arricchire anche le biblioteche di non-italianisti. Due articoli hanno addirittura tematizzato gli influssi linguistici (reciproci) tra l'Italia e la Francia nel dominio della musica: Rosanna Di Giuseppe, "Italianismi tecnici ed estetica musicale nella lessicografia francese del Settecento. Da Brossard à Rousseau", 71-116, e Umberto Macinante, "Francesismi d'ambito teatrale e metafore di tradizione figurativa nel carteggio Verdi-Boito", 287-309. E la (relativamente) alta percentuale di testi non italiani che si trovano citati – sia testi primari (messo a parte il caso della *Musurgia universalis* di A. Kircher cf. per esempio i brani antologici inglesi e tedeschi contenuti in Fabrizio Della Seta, "«Parola scenica» in Verdi e nell'estetica verdiana", 259-286) sia studi musicologici – mostra quello spirito di apertura che è proprio del mondo della musica.

Altri centri d'interesse, sempre competentemente trattati sulla base dei dati del LESMU, sono la lingua di Metastasio (Fiamma Nicolodi, "Sul lessico di Metastasio. Le forme e la prassi esecutiva", 143-167, e Renato Di Benedetto, "Sul lessico di Metastasio. «Magistrale», «popolare» e altre categorie estetiche", 169-176), l'opera (Ilaria Bonomi, "La terminologia del canto e dell'opera nel Settecento fra lingua comune e tecnicismo", 117-142; Maria Giovanna, "Di alcuni termini e concetti prescrittivi in Gaetano Rossi", 225-258; Fabrizio Della Seta v. sopra; Alessandro Roccatagliati, "Le forme dell'opera ottocentesca: il caso Basevi", 311-334) e la didattica del canto e quella pianistica (Marco Beghelli, "Il contributo dei trattati di canto ottocenteschi al lessico dell'opera", 177-224; Anna Quaranta, "Didattica ed esecuzione pianistica. Il lessico fra Ottocento e Novecento", 335-366).

Il linguista osserverà la convergenza di alcuni risultati (pur provenienti da diversi tipi di testi) che riguardano la specificità della terminologia musicale: vari articoli mettono in luce il ritardo del linguaggio musicale nello sviluppo di una terminologia settoriale monosemica, precisa, e ciò in diversi periodi della storia della musica: cf. p. es. la storia di *opera* 'dramma per musica' nel Seicento [Trovato 23 segg.]<sup>(4)</sup>, le difficoltà a formulare in termini adeguati il concetto di 'modernità' nei trattati musicali del Seicento in confronto all'impegno «con cui il concetto di *modernità* era stato accostato in pieno Cinquecento da un Giorgio Vasari» [Torselli 68], il ritardo, nel '700, del lessico musicale rispetto a «vari settori del lessico della nostra lingua, a partire da quelli più specificamente scientifici, nella seconda parte del secolo» [Bonomi 123 seg.].

<sup>(4)</sup> Diversamente dall'autore del contributo tenderei a interpretare la seconda occorrenza di *opera* del diario inglese del 1645 [27] come 'edificio destinato alla rappresentazione di spettacoli (musicali)'.

Il lento formarsi di una terminologia specificamente musicale nei vari tipi di testo e il suo basso grado di tecnicismo si concretizzano agli occhi dell'osservatore di oggi nell'alto grado dei fenomeni di polisemia e sinonimia<sup>(5)</sup>, di cui parlano quasi tutti i contributi, situazione quasi identica – mutatis mutandis – dal XVI al XVIII secolo, come osserva I. Bonomi [121], e nella scarsa omogeneità terminologica [Beghelli 193], causata non solo dalla diversità dei tipi di testo ma inerente a una determinata situazione: Non esiste ancora una unità di dottrina, situazione in cui «nessun testo a stampa [...] possiede infatti la forza di imporsi come autorità indiscussa sugli altri ed offrire quindi un modello convalidato sia in campo linguistico che stilistico» [Beghelli 193]<sup>(6)</sup>.

Un altro risultato in cui convergono le ricerche qui presentate riguarda le fonti della terminologia musicale: molte formazioni italiane (derivazioni, sintagmi diventati fissi, parole della lingua comune con specializzazione semantica, termini presi dalle arti figurative, metafore), pochi prestiti dalle lingue classiche, parole prese da altre lingue moderne (soprattutto il francese) a seconda del periodo<sup>(7)</sup>.

Le ricerche riunite in questo volume non solo chiariscono in molti punti il formarsi della terminologia musicale italiana, ma costituiscono anche un valoroso contributo alla storia dei rapporti interculturali nel mondo europeo della musica (cfr. la storia di *opera/opéra/Oper* [Trovato 22-29]). Inoltre il lessicografo si servirà dei ricchi materiali, facilmente accessibili tramite l''Indice delle parole delle cose notevoli' [395-407]<sup>(8)</sup>.

<sup>(5)</sup> Cfr. l'esempio significativo (in cui s'intrecciano polisemia e sinonimia) dei termini che designano 'il cantante': *cantante*, *cantore*, *musico*, *professore*, *virtuoso* (+ *attore*), analizzato da Bonomi [133-140].

<sup>(6)</sup> La citazione si riferisce ai trattati di canto ottocenteschi, ma sembra più o meno valere anche per altri tipi di testo e per gran parte del periodo considerato nell'intero volume. Per quanto riguarda la didattica del canto si aggiunge «la natura prettamente orale e soggettiva che continua a caratterizzare [nell'Ottocento, ma non sarà molto diverso nel Novecento] la didattica del canto» [Beghelli 193]. In quale misura in questa disomogeneità del linguaggio settoriale della musica abbiano un ruolo le «diverse tradizioni culturali e linguistiche degli stati preunitari» [Beghelli ibid.] non mi sembra del tutto chiaro, vista l'internazionalità del mondo della musica: se gli insegnanti di canto o di pianoforte si servivano di trattati, di manuali tradotti dall'inglese o dal francese, come mai le frontiere 'intra-italiane' potevano costituire una 'cortina di ferro' che avesse ostacolato o impedito la diffusione di una (precisa) terminologia musicale?

<sup>(7)</sup> Si constata da una parte «lo scarsissimo apporto del francese nel secolo della gallomania» [Bonomi 130] e la rarità dei forestierismi nei secoli successivi, l'Ottocento [Beghelli 197] e il Novecento [Costa/Trudu 371]. Dall'altra parte esistono «i francesismi d'ambito teatrale» nelle lettere di G. Verdi ad A. Boito, spiegabili con l'influenza culturale francese nel ducato di Parma, l'ammirazione – non sempre confessata – di Verdi per la cultura francese e i suoi numerosi soggiorni a Parigi [Macinante 290 seg.].

<sup>(8)</sup> Cfr. p. es. accademia (di musica) 'esecuzione musicale, concerto (pubblico)' dal Seicento fino – almeno – al tardo Ottocento [Trovato, 23-29], che sarà da aggiungere ai significati dati in LEI 1, 231-234.

Una più precisa conoscenza della storia dei termini tecnici della musica aiuterà infine anche l'esecuzione pratica: il musicista d'orchestra che si vede confrontato (nell'edizione storica di un concerto grosso barocco) all'indicazione tecnica *tremolo* saprà infine se deve fare "sur le même degré plusieurs Notes d'un seul coup d'Archet" (Brossard 1703) oppure quello «que les Italiens appellent *Trillo*, et qu'on désigne plus souvent en français par le mot *cadence*» (Rousseau 1767; cf. Di Giuseppe 80 seg.). Quest'ultimo esempio (e si osservi la corrispondenza it. *trillo*/fr. *cadence*!) fa intravvedere il pericolo dei falsi amici internazionali (penso anche a casi come ted. *Fermate*/it. *corona*).

Sarebbe auspicabile per il futuro l'esistenza anche in altri paesi europei di imprese paragonabili al LESMU per facilitare studi storico-comparativi sulla terminologia internazionale della musica<sup>(9)</sup>.

Gerhard ERNST

Mechtild BIERBACH, Barbara von GEMMINGEN, Wolfgang RETTIG, Gilles ROQUES (éds), *Mélanges de lexicographie et de linguistique françaises et romanes*, dédiés à la mémoire de Manfred HÖFLER, Strasbourg-Nancy, Klincksieck (Travaux de Linguistique et de Philologie, XXXV et XXXVI), 1997, 482 pages.

Dans ce «paradis des lexicographes» évoqué par le préfacier du beau volume de *Mélanges* qui lui sont dédiés, Manfred Höfler a toutes les raisons de sourire au vu de la qualité des contributions rassemblées. Même en ce bas monde, lexicologues et lexicographes goûteront sûrement le plaisir qu'engendre la lecture de travaux solidement documentés comme ceux du linguiste disparu. Outre les informations qu'ils apportent, bon nombre d'exposés suggèrent aussi des approfondissements pour des recherches ultérieures.

Plutôt que de rendre compte des articles dans l'ordre alphabétique des auteurs, adopté dans le volume, nous suivrons un fil conducteur thématique.

Barbara von Gemmingen ouvre le volume [11-18] par la bibliographie des travaux de Manfred Höfler, qui permet d'emblée de se rendre compte de la variété des intérêts lexicologiques du regretté collègue de Düsseldorf.

Trois articles sont focalisés plus directement sur la lexicographie.

Barbara von Gemmingen (Langenscheidt: La maison d'édition et ses dictionnaires bilingues français-allemand / allemand-français 1856-1906, pp. 223-256) montre avec beaucoup d'érudition, à travers les cinquante premières années du développement

<sup>(9)</sup> Disponiamo in Germania del Handwörterbuch der musikalischen Terminologie diretto da Hans H. Eggebrecht, Wiesbaden/Stuttgart: Steiner, 1979, segg., che purtroppo procede lentamente. La mancanza di tali studi per il francese viene ultimamente deplorata da C. Schneider, "Die ältesten französischen Texte über Musiktheorie", in Latinitas et Romanitas. Festschrift für Hans Dieter Bork zum 65. Geburtstag, a c. di A. Bollée e J. Kramer, Bonn: Romanistischer Verlag, 1997, 461-489.

des «Langenscheidt» l'intérêt manifeste que représente la lexicographie bilingue aussi bien du point de vue métalexicographique que de celui de la connaissance du français à cette époque. Il est étonnant de voir combien ce dictionnaire bilingue français-allemand, allemand-français, bientôt réalisé avec l'aide de Karl Sachs et Césaire Villatte, recèle d'informations précieuses sur la langue française de la fin du 19e siècle. Dans l'esprit d'ouverture voulu par Gustave Langenscheidt (ne pas se limiter à la «Buchsprache»), le grand dictionnaire et ses versions abrégées ultérieures proposeront une description très «variationniste» (diatopique, diastratique) avec la mention de nombreuses particularités dianormatives. Faut-il s'en étonner quand on sait que l'un des coauteurs, Césaire Villate, publiera en 1884, *Parisismen*, ouvrage bien connu de ceux qui cherchent à s'informer sur la langue non conventionnelle des Parisiens de la fin du siècle dernier.

Pour Michel Glatigny (Aperçu sur l'accueil fait dans les dictionnaires du XIX<sup>e</sup> siècle aux remarques normatives du Dictionaire Critique de Féraud, pp. 257-274), il s'agit de mesurer avec précision l'influence de Féraud sur 14 dictionnaires français du 19<sup>e</sup> siècle. Les remarques normatives du lexicographe marseillais sont, en effet, suivies avec plus ou moins de fidélité par un certain nombre de dictionnaires du siècle suivant. L'analyse de Glatigny met l'accent sur pas mal de phénomènes intéressants: ainsi, éclater, condamné par Féraud dans son emploi transitif et considéré comme vieux par plusieurs dictionnaires de la fin du 19<sup>e</sup> siècle (on notera que de nos jours, cet usage ressortit à la langue familière: éclater un pneu, éclater quelqu'un «le frapper» ou encore la forme pronominale bien connue s'éclater...); de façon plus générale, Glatigny montre très bien que Féraud veille à maintenir le parallélisme entre la structure morphologique des vocables construits et leur sens, alors que les lexicographes du 19<sup>e</sup> siècle n'hésitent pas à entériner des développements sémantiques liés souvent à l'évolution des référents.

Margarete Lindeman (Le Dictionnaire de l'Académie française de 1694 – Les principes et la réalisation, pp. 281-297) nous ramène à la lexicographie du 17e siècle. Elle s'interroge, à la suite des travaux d'Inge Popelar, sur la notion de «bon usage» que véhicule le Dictionnaire de l'Académie (1694). Les écarts constatés (expressions, proverbes parfois très marqués comme «bas» ou «populaires»), qui avaient déjà étonné les contemporains, s'expliqueraient par un souci de cohérence avec un principe de base de l'ouvrage: enregistrer tous les syntagmes et collocations qui relèvent de la famille du mot de base ou de ses dérivés.

Cinq contributions se rapportent à des données lexicales particulières d'un point de vue onomasiologique ou morphologique.

Le regretté Raymond Arveiller (*De quelques noms de plantes*, pp. 19-30) donne un dernier exemple de son immense savoir lexicologique qu'il applique ici à l'un de ses domaines de prédilection.

Kurt Baldinger (Examen critique du Dictionnaire San-Antonio 1993, pp. 31-67) poursuit son exploration des phénonèmes argotiques et singulièrement de l'univers verbal (la formule n'est pas excessive) de San-Antonio à travers l'analyse du dictionnaire (publié en 1993) consacré à la langue du père de Béru. Plutôt que de s'en tenir à une critique d'un ouvrage commercial, dépourvu de toute ambition philologique (absence de références précises aux sources), Kurt Baldinger propose un inventaire de la créativité lexicale débordante de San-Antonio, que ce soit du point

de vue morphologique ou sémantique, sans oublier une «typologie» des jeux de mots. Il nous paraîtrait intéressant de confronter cette exubérance néologique aux tendances actuelles de la «langue branchée».

Le monde dans lequel nous transporte Jan Fennis (L'œuvre de Barras de la Penne. La lexicographie des galères, 1: les locutions avec «galère», pp. 191-209) est assurément très différent, même si la langue parlée par certains galériens n'aurait sans doute pas manqué d'intéresser San-Antonio. En fait, il s'agit ici de bien autre chose. Jan Fennis établit l'édition soignée d'une petite partie de l'œuvre abondante que Barras a consacrée à la terminologie des galères. Une remarque: l'auteur intitule cette partie les locutions avec galère. Au vu des matériaux (galère abordée, galère abrivée, galère à l'ancre, etc.), il semblerait préférable de parler de syntagmes (ou de collocations) dont la base est galère, la notion de locution se rapprochant plus de la phraséologie proprement dite.

Spécialiste des marges du français, Pierre Rézeau (Le suffixe -ouille en français de France, pp. 345-362) compense l'information lacunaire des grands dictionnnaires contemporains (Grand Robert 1985 et TLF) qui n'ont pas introduit le suffixe -ouille dans la nomenclature, les dérivés en -ouille apparaissant de façon éparse. La grosse centaine de mots répertoriés (tous de la seconde moitié du XXe siècle, correspondant à «un usage d'une certaine épaisseur»), accompagnés de commentaires sur l'origine et la valeur de l'affixe, témoignent de la vitalité du procédé. Le point de vue diatopique n'a pas été laissé sous le boisseau, ainsi carabistouille, bien connu en Belgique, mieux que couille-berdouille, d'extension beaucoup plus limitée...

Enfin Christian Schmitt (Remarques sur le vocabulaire culinaire d'un enfant royal, pp. 373-384) scrute, après d'autres qui s'étaient attachés surtout à divers aspects du français parlé, le fameux Journal de Jean Héroard, édité par Foisil en 1989, qui constitue une source remarquable pour le lexique de la vie matérielle du début du 17e siècle. Il y relève les passages où il est question de l'alimentation du futur Louis XIII. Ce document permet aussi, pour une époque où les dictionnaires (Nicot, Cotgrave) contiennent peu de marques d'usage, de recueillir de très utiles informations sociolinguistiques.

Sept auteurs ont abordé le domaine de l'emprunt qui a constitué une part importante de l'activité de Manfred Höfler.

En connaisseur de la lexicographie du XVIIe siècle, Laurent Bray (Lexicographie et néologie au XVIIe siècle. Le cas des italianismes néologiques dans la première édition du dictionnaire de l'Académie française, pp. 149-164) constate que le discours puriste du bon usage (opposé très généralement à la néologie et à l'emprunt), qui se développe au 17e siècle, ne coïncide pas nécessairement avec la réalité des pratiques. Ainsi l'emprunt à l'italien, très important au XVIe siècle, diminue sans doute au 17e siècle, sans toutefois disparaître. Sur une liste de 133 italianismes attestés pour la première fois entre 1600 et 1690, Bray constate que pas moins de 49 d'entre eux sont déjà enregistrés dans Acad. 1694.

Pour sa part, Jean-Paul Chauveau (Sur quelques emprunts supposés au breton, pp. 183-190) se livre à une critique du t. XX du FEW qui enregistre environ 150 étymons bretons. Continuateur du grand dictionnaire étymologique, il illustre par quelques discussions exemplaires de cas, l'importance d'une localisation géographique

précise des formes, qui permet d'éviter de chercher en breton ce que le domaine roman permet d'expliquer beaucoup plus simplement.

Horst Geckeler (Les emprunts aller-retour français-anglais-français, pp. 211-221) revient à un sujet, l'emprunt à l'anglais, cher à Manfred Höfler. Tout en étendant le concept d'emprunt aux substitutions lexématiques (ce que ne faisait pas le philologue de Düsseldorf), Geckeler montre l'importance de ces gallicismes anglais qui nous sont revenus, parfois profondément altérés dans leur signifiant et leur signifié. Ces modifications souvent importantes expliquent que certains, tel Louis Deroy, y voient carrément d'autres mots. Une fois de plus, on constate avec l'auteur de l'article, combien la réflexion sur l'emprunt s'enlise dans le flou si l'on ne distingue pas assez clairement les points de vue synchroniques descriptifs, et diachroniques, qui permettent, l'un et l'autre, des analyses tout aussi intéressantes.

Cheville ouvrière du *LEI*, Max Pfister (*It. Arazzo*, *un prestito francese in italiano*, pp. 337-344) propose une version provisoire de l'article *Arras*, toponyme qui serait à l'origine des formes italiennes *arazzo* et *razzo* désignant notamment le drap originaire de cette ville picarde, célèbre par sa production textile. D'autres hypothèses, avancées précédemment, sont discutées.

Constatant que l'influence de l'allemand sur l'italien a été peu étudiée jusqu'ici, Helga Thomassen (Les emprunts à l'allemand («tedeschismi») dans quelques dictionnaires italiens de mots étrangers, pp. 427-439) passe en revue les «tedeschismi» répertoriés dans trois dictionnaires italiens de mots étrangers, publiés au cours des dix dernières années. Ces ouvrages destinés au grand public offrent sans doute un témoignage intéressant, mais comme on pouvait s'y attendre, l'apport est éventuellement culturel ou sociologique, très peu linguistique. La qualité des commentaires présents dans ces vulgarisations laisse souvent à désirer, entre autres dans la description phonétique et morphologique des emprunts.

Lothar Wolf (Les emprunts à l'anglo-américain dans le français populaire rural du Canada, pp. 455-465) aborde les emprunts du français du Canada à l'anglo-américain en partant d'un corpus consacré au parler rural (L'Atlas linguistique de l'Est du Canada) comportant des données sociolinguistiques et sémantiques précieuses qui font généralement défaut dans la lexicographie statistique. Il en tire un certain nombre d'informations quantitatives qui nous éclairent sur le nombre de réponses d'informateurs contenant des emprunts, sur les anglicismes qui présentent le plus d'occurrences ou encore sur la fréquence des anglicismes par champs conceptuels.

Dans un domaine assez différent, mais qui touche aussi à l'emprunt à l'angloaméricain, Russon Wooldridge (Coquetel lexical: vocabulaire des boissons américaines d'après un article de «L'Art vivant» (1926) et un livre de recettes (1900), pp. 467-478) tire d'une série d'articles consacrés à la gastronomie dans une revue d'actualité artistique pas mal de datations nouvelles dans le champ des boissons à la mode au début du siècle.

La variation diatopique, que ce soit sous la forme de langues régionales ou de dialectes, se trouve au cœur de cinq études.

Marie-Guy Boutier (Sur la pratique de la localisation implicite dans le Dictionnaire de l'Ouest-wallon d'Arille Carlier, pp. 129-147) démontre de façon ingénieuse que ce dictionnaire fournit avant tout une description des parlers wallons du pays de Charleroi et que cette variété constitue ainsi une référence par rapport à laquelle sont appréciées différentiellement les autres variétés de l'Ouest wallon. Les formes non localisées explicitement appartiendraient dès lors à ce parler de référence.

Grâce à Jean-Pierre Chambon (La langue du «Sermon joyeux du mesnage» (Koopmans 19) est-elle «standardisée». Une contribution à l'étude de la variation diatopique en français préclassique, pp. 165-181), le lecteur retrouve les plaisirs de la philologie. Partant d'un texte daté approximativement «vers 1500» par son dernier éditeur, J.-P. Chambon constate avec d'autres spécialistes, de nombreuses concordances du Sermon joyeux avec la Complainte du trop tost marié et relève bon nombre de diatopismes lexicaux dans les passages communs. Après avoir montré l'antériorié de la Complainte par rapport au Sermon joyeux, l'auteur analyse une série de particularismes lexicaux aussi bien communs aux deux textes, que spécifiques au Sermon. Toutes ces formes manifestent une origine francoprovençale nette, ce qui fait du texte étudié, un document très utile à l'étude historique des régionalismes français.

Franz Josef Hausmann («Droit dans mes bottes». Les belgicismes locutionnels, pp. 275-280) montre dans un premier temps que, dans les ouvrages sur le français régional de Belgique, les locutions représentent souvent les parents pauvres, ce que ne conteste pas l'auteur de ce compte rendu qui a abordé cette question à plusieurs reprises avec B. Lamiroy (ainsi Linguisticae investigationes, 1994, 2, 285-320). F.-J. Hausman, plaide aussi, à juste titre, pour une conception de la langue régionale qui ne soit pas étroitement différentielle, c'est-à-dire marquée par rapport au français de France, qui compte lui aussi des particularités.

Philippe Olivier et Jean-Claude Rivière (Le livre des dépenses de la seigneurie de Lavaurs (Jaleyrac, Cantal) (1509) (suite), pp. 317-336) nous présentent un glossaire de ce qu'ils considèrent comme un des derniers textes administratifs rédigés en auvergnat. Ce genre de document se signale par la richesse du vocabulaire.

L'étude de Gilles Roques (*Les régionalismes de la «Vie de saint Grégoire»*, pp. 363-372) s'attache aux régionalismes présents dans un texte du XIIe siècle. Le moyen âge représenterait l'âge d'or du régionalisme, la dialectalisation proprement dite du domaine d'oïl se réalisant plus tard qu'on ne le pense habituellement. Il s'avère aussi que les régionalismes sont précieux pour établir l'histoire de la tradition manuscrite, ce que l'auteur démontre avec une belle rigueur de philologue.

Hans Joachim Schmitt (*Le vocabulaire du Journal (1675-1692) du pasteur genevois Jacques Flournoy*, pp. 385-407) étudie un document non littéraire intéressant, susceptible d'améliorer notre connaissance du lexique de la fin du 17° siècle. Ce journal tenu par un pasteur genevois recèle un certain nombre de régionalismes que H.J. Schmitt se garde bien de limiter strictement à la Suisse romande. La confrontation systématique avec les données du *FEW* permet d'apporter quelques corrections utiles à cet ouvrage. Signalons toutefois deux choses: il n'y a pas d'ajout à effectuer au *FEW* (X, 494a), qui atteste bien *rouer* 'soumettre au supplice de la roue' depuis environ 1450; par ailleurs l'emploi *empêcher à quelqu'un de* (+inf.) 'interdire', que le *FEW* (IV, 579b) a tort de limiter à la Suisse et à Lyon, ne doit pas être considéré exclusivement comme du français régional: cette construction attestée au XVIIe siècle chez Corneille et Bossuet (cfr Littré; *Bon usage* 13, § 280a), est ensuite devenue archaïque (cfr *TLF*).

La thématique développée par trois auteurs, touche plutôt à l'histoire de la langue française, à son enseignement ou encore à l'histoire de la réflexion linguistique.

Monika Becker, Günter Holtus, Udo Thelen et Harald Völker (*L'enseignement du français entre Meuse et Rhin: quelques réflexions sur la grammaticographie française du 16e au 18e siècle*, pp. 69-95) proposent une étude documentée et riche en suggestions diverses portant sur un corpus de manuels et de grammaires destinés à l'enseignement du français en territoire allemand du 16e au 18e siècle. Trois approches tentent de cerner cet objet: d'abord, la vie et l'œuvre d'un maître de langue du 17e siècle, Matthias Kramer, offre une sorte de panorama des «mœurs pédagogiques» d'une époque, éclairant aussi bien pour les historiens que pour les philologues; ensuite, un lieu déterminé, la ville de Strasbourg au 17e siècle, montre une production abondante de grammaires qui livrent une certaine image de l'enseignement des langues à l'époque, ce que permettent beaucoup plus difficilement des ouvrages plus théoriques tels la *Grammaire de Port-Royal*; enfin, les marques diasystématiques présentes dans les grammaires et manuels du 17e siècle prouvent que les auteurs étaient déjà très conscients de la variété des formes de français.

Dans la même veine, Mechtild Bierbach (Les «Synonymes» de Gérard de Vivre et les débuts de l'enseignement public du français en Allemagne, pp. 97-117) s'intéresse à un Gantois, le Flamand Geeraert vanden Vijvere qui se fait appeler ensuite Gérard de Vivre) que les troubles des Pays-Bas mèneront en Allemagne pour y enseigner... le français! Ce maître de langues se démarque de son époque par son souci d'élaborer une vraie méthode d'apprentissage d'une langue vivante. Il faut que les élèves acquièrent des structures morphologiques, mais aussi qu'ils soient capables de s'exprimer sans interférences de la langue maternelle. Il est intéressant de voir que de Vivre s'inspire des méthodes en cours au 16e siècle, destinées à enseigner le latin comme langue étrangère, en se fondant sur l'usus. La modernité de de Vivre consiste à mettre ces pratiques au service des langues vivantes. Ainsi le latin n'apparaît plus ici comme la langue de référence, l'intermédiaire obligatoire pour l'apprentissage d'une langue moderne. En outre, de Vivre ne réduit pas la synonymie à de simples confrontations de mots isolés: les synonymes sont systématiquement insérés dans des contextes syntagmatiques de façon à servir d'instruments pour acquérir une compétence idiomatique et variée.

Pierre Swiggers (Terminologie et systématique de l'article chez les grammairiens français du seizième siècle, pp. 409-425), poursuit son exploration des conceptions théoriques des grammairiens anciens. Pour ce qui est de l'article, il constate que sa description moderne n'a que peu de relation avec la vision qu'en ont les grammairiens du XVIe siècle. Son étude se fonde sur une vingtaine d'ouvrages du XVIe siècle, où l'on s'étonne peut-être de ne pas voir figurer les Hypomneses de Gallica lingua (1582) d'Henri Estienne où Brunot (HLF, II, 158) relève notamment un intéressant chapitre sur l'article. Selon P. Swiggers, le statut de ce mot reste très vague à l'époque et, comme l'on pouvait s'y attendre, la plupart des auteurs voient encore l'article à travers les lunettes du latin (mise en rapport avec les cas).

Le domaine étymologique, déjà abordé par Max Pfister, se retrouve dans une analyse astucieuse que propose Frankwalt Möhren (*Lexicologie critique: l'étymologie de fr. gris, it. grigio*, pp. 299-316). Tout en constatant que les étymologistes adhèrent

presque tous à l'origine germanique du mot gris, Möhren ne renonce pas pour autant à étayer sur le plan sémantique une hypothèse, acceptable sur le plan phonétique, et proposée en 1921 par G.-G. Nicholson: l'étymon gréco-latin chryseus 'd'or', 'jaune'. Renouant avec les principes de Wörter und Sachen, l'auteur cherche à voir si la chose élucide le mot. Dans la mesure où l'on peut établir que gris aurait désigné d'abord la fourrure de l'écureuil, il est peut-être permis de voir une relation entre une fourrure rousse et une fourrure grise aux reflets roux (le dos du vrai vair) propre à certaines variétés d'écureuils.

La morphologie comparée des langues romanes retient l'attention de Heinz Jürgen Wolf (*Du latin aux langues romanes: le sort de l'infixe inchoatif -sc- et la conjugaison des verbes en -scere*, pp. 441-454) qui étudie l'évolution de l'infixe sur le plan formel. Il apparaît que le *-sc-* latin s'est plus ou moins bien conservé dans la plupart des verbes en *-ire*, surtout au présent. Le portugais, l'espagnol et le sarde ont gardé toutes les formes héritées du latin et ont étendu le *-sc-* à d'autres.

On l'aura constaté: les responsables des *TraLiPhi* peuvent se féliciter d'avoir accueilli ces *Mélanges* dont la substance s'avère bien riche.

Jean René KLEIN

Mari D'AGOSTINO (a cura di), Aspetti della variabilità. Ricerche linguistiche siciliane, Palermo, Centro di Studi Filologici e Linguistici Siciliani, 1997 (Materiali e ricerche dell'Atlante Linguistico della Sicilia 5), 213 pagine.

Il rinnovamento della dialettologia in Italia è dovuto in gran parte all'introduzione dei parametri sociolinguistici, nonché, sulla scia della sociolinguistica, all'espansione del campo d'indagine a tutte le variazioni fra lingua standard e dialetto-base. Tale apertura verso una dialettologia pluridimensionale si è imposta senza che questo portasse a respingere i frutti della cosiddetta dialettologia tradizionale. L'allargamento della disciplina si è potuto manifestare con particolare evidenza al Centro di Studi Filologici e Linguistici Siciliani anche per merito della co-presenza di due istituzioni come l'Atlante Linguistico della Sicilia (ALS) e l'Osservatorio Linguistico Siciliano (OLS). La collana di Materiali e Ricerche dell'Atlante Linguistico della Sicilia diretta da Giovanni Ruffino documenta tale aggiornamento; il suo quinto volume, curato da Mari D'Agostino, è dedicato alla variabilità nella Sicilia linguistica odierna coprendo un vasto arco dalla descrizione dialettale di una località (in questo caso Grotte, nel contributo di Milena Criminisi) fino alle ultime tendenze delle varietà giovanili a Palermo (Cristina Battaglia). Possiamo già premettere che una tale pubblicazione rappresenta un unicum in Italia giacché le altre regioni, purtroppo, non sono state ancora fatte oggetto di uno studio che copra una gamma così vasta delle varietà che incidono sullo sviluppo linguistico di una regione. Visto da questa prospettiva, il libro va letto come un manuale delle ultime tendenze della situazione linguistica siciliana che propone inoltre alcuni apporti innovativi sul piano metodologico. La Premessa [9-10] di Mari D'Agostino circoscrive infatti la Sicilia come un «laboratorio di dinamiche socio-culturali» che si riflette nell'analisi dei dialetti, dell'italiano regionale e del galloitalico di Sicilia. Mari D'Agostino si richiama per

la tradizione scientifica agli studi di Antonino Pagliaro e di Alberto Varvaro per l'asse diacronico.

Giovanna Alfonzetti, «Ora la luna si nascose, ma prima era bellissima». Passato prossimo e passato remoto nell'italiano di Sicilia [11-48], riprende per così dire un soggetto classico della dialettologia siciliana che prevede per la differenziazione dei tempi del passato una situazione peculiare per la Sicilia. Il suo esame parte dalle storie di vita raccolte per l'ALS e respinge l'interpretazione sicuramente troppo comoda, che vuole che la maggior diffusione del passato prossimo rappresenti un ipercorrettismo antidialettale [16]. L'analisi della Alfonzetti supera gli studi tradizionali come quello di Piccitto, ricollegando i risultati della dialettologia allo stato attuale della ricerca sui tempi del passato sviluppata nell'ambito della linguistica generale. Mi sembra un fatto molto importante che, nella valutazione delle funzioni del passato prossimo e del passato remoto, la diafasía prevalga sui fattori puramente diatopici: secondo G. Alfonzetti, il passato remoto è marcato diatopicamente o diafasicamente, mentre il passato prossimo non è più marcato in tutti i registri. Apparentemente, come nuova tendenza avremmo a che fare con l'uso dei tempi del passato che non conoscerebbero più il monopolio esclusivo della prevalenza diatopica nell'interpretazione.

Delia Bentley, Modalità e futuro nel siciliano antico e moderno [49-66], si ricollega ugualmente alla descrizione grammaticale di un tema ben documentato nella storiografia della dialettologia siciliana. Il saggio va inteso come un aggiornamento della storia della lingua, poiché vi viene analizzata l'occorrenza del futuro sintetico in alcuni testi dei secoli XIV, XV e XIX che vanno confrontati con il corpus di trenta ore di registrazione con sessanta informatori. La registrazione non documenta fra l'altro neanche una sola forma di futuro sintetico! I testi antichi non usano il costrutto perifrastico aviri a + inf. come marca del futuro [52], mentre nell'Ottocento la situazione si capovolge con i testi della raccolta di Giuseppe Pitré. La Bentley ricollega il sorgere del futuro perifrastico con il declino del siciliano scritto. Ho dei dubbi ad attribuire al futuro sintetico un influsso toscano come la Bentley suggerisce con cautela [61], poiché si riscontra un caso affine nelle isole di Ischia e di Procida dove (-)aggio e (-)ò si differenziano a seconda delle funzioni con il sopravvivere di forme come arrògge «avrò» - aggio a fá «farò» - ho avuto «ho avuto», dove ho e aggio/oggio non si differenziano nell'uso esclusivo dei paradigmi verbali. Ciò fa suppore che l'uso di ho non sia di importazione toscana. La Bentley riesce a dimostrare che il costrutto aviri a + inf. è un futuro a pieno titolo che avrebbe soppresso il futuro romanzo, processo che - con molto ritardo - s'intravede nell'area napoletana.

Rosanna Sornicola, *Tra tipologia e storia: i pronomi soggetto e le colonie galloitaliche* [67-83], esamina contrastivamente i pronomi soggetto del singolare di Faeto e Guardia Piemontese con quelli delle colonie galloitaliche siciliane. Ne risulta che le colonie in Sicilia avrebbero perso i costrutti settentrionali che non sarebbero identificabili se non in qualche relitto. In contrasto con il rispettivo inventario di Faeto e Guardia, si osserva una semplificazione della polimorfia per il pronome della terza persona per le quattro località in Sicilia. L'integrazione delle colonie galloitaliche in Sicilia va dunque di pari passo con la riduzione di un sistema ereditato dalle varietà settentrionali, che mostra un grado elevato di polimorfia. Rispetto alla relativa conservazione del sistema tradizionale a Faeto e a Guardia, si nota una netta integrazione nel siciliano sull'isola. La Sornicola spiega la diversificazione tipologica con

un parametro della sociolinguistica storica distinguendo fra colonia aperta vs. colonia chiusa. Mi sembra di rilievo notevole ricostruire le fasi storiche di un paradigma grammaticale con un processo di convergenza che significa nello stesso momento l'abbandono della polimorfia all'interno. Tale studio ha anche un carattere pionieristico nel senso che una categoria quale la polimorfia determina anche il grado di dinamicità a livello sociolinguistico con l'apparizione dei termini di convergenza e di divergenza.

Marco Mazzoleni, Inversioni morfosintattiche nei costrutti condizionali lombardo-siculi [85-95], descrive l'uso dei tempi e dei modi nei costrutti condizionali nelle località galloitaliche in Sicilia prendendo in considerazione possibili interpretazioni che potrebbero risultare da una situazione di contatto. Per la situazione in Sicilia rinvio alla tesi di PhD di Delia Bentley, The expression of conditionality and futurity: variation and change in the Province of Palermo, University of Manchester, 1997.

Mari D'Agostino, L'oggi e i diversi frammenti del passato: note sulla lenizione delle occlusive sorde in Sicilia [97-114], si occupa della lenizione postnasale e intervocalica, sulla cui espansione geografica i pareri degli studiosi divergono. Per una documentazione più microscopica la D'Agostino cerca di «lavorare con modelli linguistici plurivariazionali» [97], il che comporta praticamente l'analisi sociolinguistica di un corpus costituito di 188 soggetti in 48 punti. Essa si rifà un primo luogo alla differenziazione generazionale in due gruppi (di più o meno di quarant'anni). La distribuzione della lenizione si articola nella generalizzazione della lenizione postnasale presso i giovani e nello scarto fra i giovani e i vecchi sulla lenizione delle occlusive. Anche se non si presenta nelle tabelle e nelle carte una concentrazione del fenomeno che permetta una valutazione omogenea della sua distribuzione, si nota tuttavia un addensamento sotto le vesti di una eventuale diffusione epidemica [108]. Infatti, le tabelle con la percentuale della presenza della lenizione fanno intravedere che un atlante dell'italiano regionale va a collocarsi soprattutto attorno alla frequenza di tale uso, e non più attorno alla sola presenza o assenza di un tratto, come avviene di solito negli atlanti dialettali. La geografia linguistica dovrà nel futuro mirare a rappresentare la vitalità di un dato fenomeno e non la sua mera esistenza. In questa chiave devono anche essere interpretate le forme dell'AIS e dell'ALI [104] che non registrano il fenomeno della lenizione in questione. Possiamo comunque confermare che le isoglosse della lenizione di cui Weinrich fissava con l'area napoletana il limite meridionale non sono più valide, e l'espansione odierna fa piuttosto pensare a un fenomeno panmeridionale con delle oscillazioni secondo i vari parametri geolinguistici e sociolinguistici: la carta tradizionale di un atlante linguistico con la sola indicazione spaziale è ormai poco adatta a documentare le condizioni dell'uso di un fenomeno come la lenizione.

Milena Criminisi, Variabilità linguistica e conservazione dialettale a Grotte, un paese dell'agrigentino [115-128], fornisce una griglia per misurare l'apporto innovativo e conservatore in base a cinque criteri fonetici (allungamento di /r/ iniziale, retroflessione di /tr/, allungamento di /b/ iniziale, aspirazione delle occlusive sorde geminate e postnasali, metafonia). L'analisi si basa su sedici informatori e permette di determinare il rapporto fra identità locale e processi di convergenza, come risulta dai dati autovalutativi.

Alessandra Colonna Romano e Giulia Mammana, Italiano regionale in Sicilia in una prospettiva diatopica [129-138], e Giulia Mammana, Fra 'italiano regionale' e

'italiano parlato'. Appendice di una ricerca [139-153], presentano un aggiornamento degli studi sull'italiano di Sicilia che si distingue per un impegno maggiore a livello della descrizione rispetto ad altre varietà di italiano regionale documentate dagli studi di Giovanni Tropea e di Alfonso Leone o dal dossier di Sebastiano Vecchio e Silvana Ferreri dedicato all'italiano di Sicilia nella rivista Italiano & oltre, 4/1995, pp. 241-245. Si tratta di una ricerca della variazione lessicale che si basa su 85 inchieste in 43 punti (vd. la carta p. 134). Le autrici indagano soprattutto i termini panregionali e macro-areali. Il contributo della Mammana inserisce le voci panregionali nel contesto della diffusione nazionale, e le sette carte allegate suggeriscono la rilevanza di un lessico panmeridionale almeno a livello degli italiani regionali sull'esempio di melone «anguria», cadere malato «ammalarsi», scotolare «scuotere la tovaglia», immischiare «contagiare una malattia», tuppo «crocchia», mappina «cencio» e fare filone «marinare la scuola». L'elenco potrebbe essere allargato facilmente; alcune voci fanno supporre un uso panmeridionale. A livello metodologico gli studiosi dovranno, in futuro, fare attenzione soprattutto alle vie di penetrazione e di irradiazione che si sussumono sotto l'etichetta di «dinamica», termine ancora da approfondire nella documentazione lessicale. Le autrici notano come l'italianizzazione comporti un processo molto più complesso di quello che si presume in genere [133].

L'ultimo contributo di Cristina Battaglia, I giovani siciliani «abbordano» ma spesso si «scantano». Una indagine sulle varietà giovanili nell'area di Palermo [155-213], tratta un fenomeno recentissimo nella situazione linguistica della Sicilia qual è il sorgere di vere e proprie varietà giovanili. Il lavoro empirico è ancora più prezioso in quanto la «protostoria» del linguaggio giovanile è attestata molto bene dai contributi di Giuseppina Mosca, Attuale uso di figure retoriche: il linguaggio figurato nel parlare quotidiano, nel linguaggio dei giovani, nella cronaca sportiva, nella tradizione dialettale orale, nella letteratura, in (a cura di) Federico Albano Leoni/M. Rosaria Pigliasco, Retorica e scienze del linguaggio. Atti del X Congresso Internazionale di Studi, Pisa, 31 maggio - 2 giugno 1976, Roma 1979, pp. 281-311, e di Giovanni Tropea, Sull'italiano parlato degli studenti di Catania, Giarre, Annuario del Liceo «Michele Amari», 1987. Quest'ultimo identificava le varietà giovanili ancora in gran parte con la parlata decisamente dialettale, mentre la Battaglia dimostra ormai una netta italianizzazione a livello del substandard nella comunicazione fra i giovani, processo al quale, fra l'altro, lo stesso Tropea accennò nel contributo del 1996 citato dalla Battaglia. L'autrice fornisce una meticolosa elaborazione lessicografica che esige di essere paragonata ad altri punti nel Mezzogiorno, come fa intravedere l'uso di ingrippato [169] che si riscontra p. es. a Napoli col significato di «essere innamorato». La documentazione assume la funzione di un micro-osservatorio nell'espansione di varietà del substandard giovanile.

Nel suo insieme il libro non intende solo essere un contributo alla dialettologia o alla sociolinguistica che indaga le varietà, il che spiega il concentrarsi sull'aspetto della dinamica che prevale in quasi tutti i contributi. Il libro testimonierà, nella storiografia della dialettologia, il passaggio della dialettologia tradizionale verso una dialettologia creativa che vede nel dialetto non più un'entità chiusa, ma un segmento dell'attuale processo di mutamento linguistico accelerato. I contributori hanno abbandonato la nozione delle varietà come entità monolitiche. A livello della storiografia della linguistica si nota tuttavia un impegno intero non solo a confermare il sapere

della dialettologia tradizionale, ma a risolvere i problemi vecchi *e* nuovi, riconciliando il patrimonio dialettologico degli ultimi cent'anni con delle impostazioni innovative. Dal peculiare punto di vista dello straniero ho potuto notare che abbiamo a che fare con un *libro giovane* nel senso che accanto a nomi affermati nella dialettologia troviamo quelli di giovani studiosi, ai quali sono state affidate parti consistenti della trattazione. Oltre a ciò si vede anche il carattere di un *libro femminile*: eccezion fatta per Marco Mazzoleni, tutti i contributi sono firmati da colleghe, mentre in Germania la stessa disciplina presenta piuttosto le proporzioni inverse! Mari D'Agostino ha fornito con questa raccolta non solo un *flash* di una data situazione linguistica, ma è anche riuscita a proporre un mosaico ben strutturato dell'architettura delle varietà in Sicilia, contribuendo al rinnovamento della disciplina che si articola con maggiore impeto negli immensi lavori all'*Atlante Linguistico Siciliano* e intorno ad esso.

Per illustrare il progresso dei lavori dialettologici della Sicilia basti citare il precursore della dialettologia scientifica dell'italiano, Carl Ludwig Fernow, che nei suoi fondamentali *Römische Studien* del 1808 caratterizzò il dialetto siciliano ancora in questi termini (Zurigo, Gessner, 1808, p. 328): «Aber man würde sich irren, wenn man glaubte, dass die Sizilianische Mundart, so fähig sie ist das Zarteste mit Anmuth auszudrücken, sich auch durch Wohlklang besonders empfehle. Im Gegenteile hat sie im Munde des gemeinen Sizilianers einen misfälligen, singenden, klagenden, oft heulenden Ton; und auch die traurige Gesangsweise des Volks ist diesem Tone angemessen. Dis liegt in der Beschaffenheit und Mischung ihrer Laute (...)» [traduzione italiana: «Ma uno si sbaglierebbe se credesse che la parlata siciliana – capace com'è a esprimere le cose più tenere con grazia – si raccomandasse anche per la sua eufonia. Al contrario essa assume nella bocca del siciliano comune un suono sgradevole, lamentevole e spesso ululante; e anche il modo triste del canto del popolo è conforme a questo tono. Il motivo risiede nella qualità e nella mescolanza dei suoi suoni (...)»].

Edgar RADTKE

Walter DE MULDER, Liliane TASMOWSKI-DE RYCK, Carl VETTERS (eds), *Relations anaphoriques et (in)cohérence*, Amsterdam, Rodopi, 1997, 314 pages.

Ce recueil est une des publications issues du colloque d'Anvers consacré à la problématique de l'anaphore, qui s'est tenu en 1994. Les communications relatives à l'articulation de l'anaphore et de la temporalité ont paru dans les *Cahiers Chronos* (1, 1996). Le fil rouge du présent ouvrage nous montre que, de «simples substituts», les anaphoriques, qu'il s'agisse de reprises strictes, infidèles ou associatives, représentent actuellement «une instruction pour (re)construire un référent qui respecte la continuité textuelle» [p. i]. La ligne directrice de l'ouvrage est donnée: il sera question de la formalisation d'un processus cognitif en regard de concepts clefs issus de la linguistique textuelle et de la pragmatique qui lui donnent corps, comme la pertinence, la cohérence et son envers, l'incohérence. La mise entre parenthèses du préfixe *in* – que l'on retrouve à divers endroits dans le recueil mais dans l'introduction, le terme apparaît aussi dénudé de ses encadreurs – révèle qu'il sera davantage ques-

tion de la cohérence, l'incohérence étant une impression première ou, a contrario, le résultat d'une analyse linguistique poussée de séquences apparemment sans histoire référentielle. La structure du livre, vite explicitée dans l'introduction, divise la problématique générale en trois grandes orientations selon des emplois précis de pronoms: le pronom il (ou sa variante tonique lui) dans des séquences mettant en scène des référents évolutifs ou en situation discursive hétérogène; les syntagmes nominaux définis, les syntagmes sans noms et ceux avec démonstratifs constituent le terrain d'investigation de la seconde partie; enfin, les dits «indéfinis» même, autre et tel sont analysés d'après leur fonctionnement anaphorique particulier.

Le recueil est vivifiant: à la fois parce qu'il montre les confrontations théoriques et les prolongements réflexifs menés à la suite des travaux de linguistes français et anglo-saxons spécialistes de l'anaphore (Charolles et Kleiber en tête pour le domaine français). L'ordonnance des contributions est à cet égard particulièrement réussi et dessine, au-delà des trois parties un peu arbitrairement séparées, les grandes pistes qui traversent le livre: les mécanismes d'articulation syntaxique et discursive (fortement empreinte de la théorie des représentations du discours, chez Gaiffe, Reboul et Romary, chez Corblin) selon un angle d'attaque linguistique spécifique, voire une classe de mots ou de discours (la focalisation chez Nølke, le discours rapporté chez Reichler-Béguelin, les syntagmes nominaux définis chez Gaiffe, Reboul et Romary, les groupes «article + adjectifs» chez Marandin et l'adjectif tel chez Riegel, les démonstratifs chez Apothéloz et Chanet, les indéfinis autre et même chez Van Peteghem et Manoliu), la formalisation de l'identité linguistique (et de son versus, l'altérité, chez Manoliu ou chez Kleiber, avec les toujours amusants référents évolutifs) les rapports entre la «phrase» et le texte (par la transitivité chez Schnedecker, le transphrastique et les échelles d'inférence chez Lundquist et Jarvella), la formalisation du couple cotexte/contexte (emplois quasi-synonymiques de cadre, site, etc.), le rôle fondamental du récepteur, le questionnement épistémologique prenant l'aspect d'une linguistique comparée (avec l'indo-européen chez Rousseau et les langues balkaniques chez Manoliu et Guentchéva) ou d'une mise en cause conceptuelle (l'article final de Reboul s'interrogeant sur la pertinence de l'usage de la notion de cohérence en linguistique(1)). Le paradoxe surgit parfois de la rencontre sur la table de dissec-

<sup>(1)</sup> Est-ce pour la bouter hors des frontières de la réflexion sur la langue ou pour la réserver au champ circonscrit de la pragmatique? La question reste ouverte et mériterait qu'on s'y attarde car l'attitude de Reboul est ambivalente: elle entend montrer que la cohérence n'a pas les pouvoirs explicatifs qu'on lui attribue d'habitude car celle-ci n'a pas de définition claire et échoue à rendre compte notamment des anaphores discursives. D'autre part, elle propose une solution pour «sauver» la notion en en faisant une notion «intuitive et préthéorique». La cohérence dépendrait de l'évaluation d'un discours et de son interprétation, sans jouer un rôle dans cette interprétation. Alors cohérence or not cohérence? Il faudrait replacer le débat en regard des tentatives pour cerner la notion présente dans le Dictionnaire de pragmatique de Moeschler et Reboul paru en 1994. Nous nous permettons de renvoyer pour une analyse précise et critique des termes cohérence et cohésion au mémoire d'Ivan Évrard intitulé Cohérence et cohésion textuelle (Université Libre de Bruxelles, 1996, non publié) ainsi qu'à l'un de ses articles à paraître «Les notions de cohérence et cohésion textuelles dans le domaine français: un problème terminologique et méthodologique», Revue Romane n° 34/1, juin 1999.

tion de Lautréamont d'un appareil terminologique quelque peu «vieilli» (les *indéfinis* de la grammaire classique) avec des concepts hérités de la linguistique textuelle ou de la pragmatique, par ailleurs eux-mêmes fortement polysémiques (personne ne s'est aventuré à définir ce qu'il entendait précisément par *référence* ou *référent*).

On est ainsi frappé par l'arsenal théorique dont disposent les spécialistes de l'anaphore pour traiter d'une part les relations micro- et macro-syntaxiques (liage, pontage, chaînes, etc.) d'autre part les rapports langue/objet du monde; dans ce cas précis, la nomenclature y est alors plus restreinte et donc fortement soumise à une saturation sémantique. Cela pose parfois quelques problèmes dus à l'extrême polysémie des termes utilisés de façon consensuelle ou non (contexte, anaphore, référent, antécédent, etc.). On est également attentif aux quelques questions récurrentes qui tournent toutes autour du rôle joué par les structures linguistiques de l'antécédent et/ou de sa reprise anaphorique: l'opposition entre les articles un et le joue un rôle fondamental dans les processus de quantification/catégorisation et dans les relations entre un Tout et ses parties (appelant également la question de la généricité, des noms massifs et comptables, du sens et de la référence du nom propre, etc.) mises en scène dans les emplois anaphoriques.

Après lecture de l'ouvrage, il semble que si l'on veut saisir dans sa totalité les relations porteuses de sens dans le discours, il faille prendre en compte l'ensemble des relations **phoriques** (théorie générale du renvoi en discours ou théorie de la phore au sens où l'entend Albert Henry 1997 dans un article paru ici même comme modalité particulière de reprise), qu'elles se nomment endophore, exophore, cataphore, ana-cataphore, etc. Ainsi, si on accepte le fait qu'une description définie puisse créer de toute pièce son référent au moment de son usage, n'est-on pas là alors dans un mécanisme de cataphore discursive, liée à une anaphore mémorielle («ce référent lointain»)?

Tenant compte de ce facteur décisif, en articulant peut-être davantage les analyses grammaticales locales (notamment les mécanismes de quantification et de caractérisation via l'article) à une formalisation large (les mécanismes de renvoi énonciatifs, le rôle de la sémantique lexicale) et à une mise en place du discours interne au texte (où la cohérence tiendrait, par exemple, à sa *force* argumentative) ou externe (vers l'ontologie ou la phénoménologie du monde réel), en remettant encore à sa juste place ce que le texte nous dit et ce que le texte nous laisse entendre, on souscrit sans peine à la conclusion, que

l'(in)cohérence est une notion graduelle [et que] le résultat de l'interprétation est jugé conforme à une norme qui peut varier de communauté linguistique à communauté linguistique [p. viii].

Laurence ROSIER

### PROBLÈMES GÉNÉRAUX

Sanda REINHEIMER et Liliane TASMOWSKI, Pratique des langues romanes, Paris-Montréal, l'Harmattan, 1997, 252 pages.

Depuis de longues années déjà, en Belgique, à l'Université de Gand et à l'Université d'Anvers-UIA, ont pris naissance et se sont développés deux centres de

recherches en linguistique romane: l'un, à Gand, conduit par Eugeen Roegiest, l'autre à Anvers, sous la direction de Liliane Tasmowski-De Rijk, tous les deux élèves de Louis Mourin.

On ne peut pas nommer l'un sans louer l'autre. En toute objectivité, sans qu'ils soient trop «célèbres» dans le monde (scientifique) des romanistes, les deux centres – et surtout celui d'Anvers – peuvent être placés parmi les meilleurs de l'Europe.

Tous deux incluent le roumain parmi les langues romanes étudiées, mis sur le même plan que le français, l'italien, l'espagnol et le portugais. Un bon nombre de chercheurs en linguistique romane et roumaine est sorti de ces deux «écoles»; d'autres encore y préparent leurs thèses doctorales. Un exemple, le dernier en date, est offert par l'ouvrage *Roemeens voor beginners*, par Martine Coene (Gand-Anvers) et Lukrecia Toderik (Akademia Press-Gent (Gand), 1996) – une introduction au roumain. C'est pour cela que Liliane Tasmoswski-De Rijk et Eugeen Roegiest méritent bien la gratitude des roumanisants. C'est en Belgique que se prépare la future génération de romanistes-roumanisants de l'Europe occidentale. Le besoin s'en faisait sentir, et de façon urgente!

1. Dans les mêmes Universités, témoignant d'une continuité digne d'admiration, a été élaboré le présent volume de linguistique comparée *sui generis: Pratique des langues romanes* (espagnol, français, italien, portugais, roumain), écrit par deux professeurs de linguistique romane qui ont «travaillé ensemble, à 2.000 kilomètres de distance», l'une à l'Université de Bucarest et l'autre à l'Université d'Anvers-UIA. Le livre est dédié à leurs maîtres: Iorgu Iordan et Louis Mourin, auxquels elles «doivent l'enseignement direct» – tout en reconnaissant «leur dette envers les romanistes passés et présents».

Captatio benevolentiae, peut-être! Parce que les deux auteurs de cet intéressant ouvrage avouent dans la présentation même [9 et suiv.] aboutir à d'autres fins que l'ancienne «allgemeine romanische Sprachwissenschaft» (de leurs maîtres): elles veulent «remettre à neuf» cette discipline qui semble être en train de disparaître. Elles l'appellent simplement «grammaire comparée» (des langues romanes bien entendu): «Ce livre a été conçu pour prouver... comme les langues romanes sont autant de formes prises par une espèce de latin» [9]. Elles appellent leur travail «un guide à travers les langues de la Romania européenne» [ibid.] – pour... un «globe-trotter romaniste»! [11]. – Avec la même profondeur d'analyse.

Celui qui écrit ces lignes, ceux qui les lisent sont bien convaincus que, pour faire revivre (ou pour maintenir en vie) notre discipline il fallait une perspective nouvelle: un regard plutôt comparatif qu'historique (adieu, W. Meyer-Lübke!), ou, comme nos deux auteurs le considèrent, il fallait «un truc»: «ce qu'on trouvera ici, ce sont plutôt des trucs que des algorithmes» [10]. Les deux auteurs étant spécialistes en langue française, on peut comprendre pourquoi le «point de départ», le «globe-trotter romaniste», est bien un «sujet francophone» (la Roumanie d'aujourd'hui est un pays de la francophonie officielle) qui devra «déchiffrer une autre langue romane» à travers une «espèce de latin» intrinsèque et implicite.

2. C'est pour cette raison que les auteurs nous offrent un échantillon de quelques phrases transposées dans les langues romanes considérées. On ne peut pas s'empêcher d'en citer quelques lignes (en français): Le rossignol et la police. Triomphe sans précédent... Interprétation inoubliable. Ainsi s'extasie toute la presse italienne à propos

du récent gala de la Scala de Milan, où la célèbre Castafiore, pour ses adieux à l'Europe, s'est produite, etc., etc. Le texte finit ainsi: (La diva)... on la dit inconsolable de la disparition du plus beau de ses bijoux. Ces lignes, traduites dans les langues étudiées, laissent entrevoir des identités et des parallélismes, mais aussi – c'est le cas du roumain – des différences structurelles intraromanes. Pourrait-il en être autrement? Si les variantes occidentales du latin utilisent le lat. \*LUSCINIOLUS (l'anc.prov. rossinhol, anc. it. lusign(u)olo (poi usignolo), esp. ruiseñor, etc.), probablement une conséquence de l'extension de la forme provençale (les troubadours?), le roumain fait appel à une création lexicale interne: privighetoare du roum. (pri)veghea «veiller» (pendant la nuit) (VIGILARE). La distance entre les deux types est grande pour le «globe-trotter» romaniste: l'explication de la privighetoare, en roumain, pourrait remonter à des traditions, des coutumes locales (ou bien à des noms d'oiseaux d'origine balkanique).

En échange, beaucoup d'autres mots et syntagmes du texte français proposé coïncident: triumf, fàrà precedent, interpretare (fr. interprétation), entuziasm, presà, recenta gală (en roum. féminin), celebra, disparitia, neconsolata (fr. inconsolable; le préfixe négatif ne-, opposé à in-), etc. Ce sont, évidemment, des néologismes, la plupart d'entre eux d'origine française, qui circulent librement dans la culture européenne occidentale actuelle. Le passage d'une langue romane à l'autre se fait facilement, dans ces cas-là. Un texte moins «bourré» de néologismes n'aurait-il pas été plus intéressant et plus instructif, pour les buts poursuivis dans cet ouvrage?

3. Un commentaire comparatif de ces textes n'a pas été envisagé par les auteurs... Dommage! Elles auraient pu examiner les séries esp. *más linda-* pg., *mais bela -* roum. (celei) mai frumoase, ou bien it. dimenticare - roum. (ne) uitat - esp. inolvidáble - pg. inesquecível, etc. - pour en extraire des conclusions utiles à la grammaire comparée des langues romanes.

Les textes servent – on l'a bien compris – uniquement à prouver les ressemblances et les «connexions» linguistiques de la «Romania européenne». Mais nous autres, moins «globe-trotters», nous restons sur notre faim! Une comparaison des formes et des structures – non seulement lexicales – aurait été bien venue.

4. Le véritable contenu de cette *Pratique des langues romanes* commence seulement *après* ces textes parallèles. Les auteurs examinent la phonologie et la phonétique [29-55], le lexique [57-84] et, *last but not least*, un chapitre est dédié à la morphologie (le nom [161-183] et le verbe [185-250]). L'ordre des chapitres est, on peut le dire, traditionnel, mais la présentation et l'étude des faits linguistiques suivent une méthodologie bien précise: du présent au passé, des langues d'aujourd'hui au latin. Tout ce qu'on peut appeler l'évolution du latin est pris en considération après la présentation des systèmes actuels des langues romanes: la perspective historique est *renversée*. Le latin y figure souvent comme un terme de référence ou comme une variante; rarement, comme un point de départ! Les auteurs – on l'a bien compris – voudraient éliminer l'aridité de la chronologie et des «lois» phonétiques ou phonologiques.

Donc: une linguistique romane comparée «allégée», plus compréhensible pour le non-spécialiste, plus actuelle et même utile, mais aussi un travail rigoureux de comparativisme intraroman.

5. Un seul problème méthodologique resterait à élucider: que sont en réalité ces langues romanes d'aujourd'hui, dont l'ouvrage rend compte? Sur ce concept de travail nous devrions tous – auteurs, lecteurs, spécialistes ou non – être d'accord.

Or, une définition claire nous semble faire défaut... En spécifiant qu'il s'agit d'«un guide à travers les langues de la Romania européenne» [9] utilisable par «un sujet francophone... qui devrait déchiffrer une autre langue romane avec plus de facilité qu'un Anglais» [9], on réussit seulement à nous faire comprendre que l'objet d'étude de ce livre serait les langues romanes parlées par les habitants cultivés des (grandes) villes des pays romanophones de l'Europe. Et les variantes linguistiques – «mélangées» – de Paris, de Bucarest ou de Madrid – dont les sociolinguistes parfois font état? Et les nuances connotatives, stylistiques? (feu Alf Lombard, dans sa Prononciation du roumain (1936) avait pris soin de préciser que ses analyses portaient sur le langage d'un «Bucarestois cultivé»).

Quels types de langue romane («communs»? «littéraires»?) sans stratification diachronique, sans registres stylistiques – sont-ils pris en considération pour cette Pratique des langues romanes? La «présentation» qui s'ouvre avec un Bonjour! - Bom dia! - Buenos dias! - Buon giorno! et Bună ziua! ne peut guère répondre à notre question...

- 6. Ceci étant, les observations que nous pourrions faire à cette innovatrice *Pratique des langues romanes* ne concernent pas seulement l'aspect actuel, général et cultivé des langues romanes étudiées, mais, en outre, quelques explications historiques, dialectales et stylistiques, qui selon nous seraient nécessaires pour comprendre l'état présent de nos idiomes romans.
- 7. Voici quelques remarques et observations: [6] On peut commencer par les «règles de nasalisation» [14 et 16]. Pourquoi se trouveraient-elles seulement en français et en portugais? La nasalisation des voyelles «suivies dans la même syllabe d'une consonne nasale, elle-même devant une consonne non nasale» [14] est une «règle» qui fonctionne aussi en roumain (vînt, cînt, màrunt) et, encore, en italien (sente, vende) et espagnol (tiempo). Mais cette nasalisation n'a pas été phonologisée. L'analyse (phonétique) de la nasalisation (en roumain) a été faite par A. Lombard, E. Petrovici, A. Avram. Mais le «globe-trotter» ne devrait pas utiliser les voyelles nasales françaises quand il parle d'autres langues romanes! - pour ce qui est de la place de l'accent, il faudrait noter en roumain l'existence d'une classe substantivale oxytone (d'origine française) zéro, radió (devenu, aujourd'hui, rádio, accent sur -ó-, qui change d'accent aux formes du pluriel: radióuri - zeróuri, accent sur -ó-). Donc le déplacement de l'accent ne regarde pas seulement la flexion verbale comme on l'affirme [20]; - selon les auteurs [20], en roumain, il y aurait seulement des oxytons (bastón) et des paroxytons (vecínă), exceptions étant lácrimă et pijamá. Mais il existe également en roumain des proparoxytons: cincisprezece prononcé /čínsprezece/ et même des mots antéproparoxytons (sáptesprezece, nóuăsprezece). Par ailleurs, quelques lignes plus loin, les auteurs font référence à scútură-mi-le et à mắtură-mile, des verbes + pronoms enclitiques. On doit être plus prudent quand on affirme: «les mots terminés en consonne sont le plus souvent oxytons»: des contre-exemples (type: scáun, acc. scá-) s'y opposent! De même, pour ce qui concerne les «mots terminés en voyelle», il faut préciser, «en voyelles -ă et -u» (type vată, lucru). Si les mots sont terminés en -e (type: iepure, viezure) ou en -o (zéro, studió) l'accent prend

d'autres places syllabiques; - les auteurs cherchent [20] une «systématique» de l'accentuation dans «des mots manifestement identiques» – et prennent, en exemple, surtout des... néologismes (en français et en roumain). Mais chaque mot a son histoire - nous enseigne la théorie linguistique (A. Meillet) - et les mots nouveaux se soumettent plutôt à l'histoire de la culture qui les a fait adopter qu'au système d'accentuation de la langue. Le français est une exception! En ce qui concerne le roumain, il ne faut pas s'étonner que díplomă (accentué: dí-) et políție (accentuée -lí-) diffèrent par les syllabes toniques des équivalents romans occidentaux. Les deux termes ont des origines étymologiques non romanes. Le terme díplomă même est un cas de ce que A. Graur appelait l'étymologie «multiple»: le terme díplomă est venu, une première fois, du néo-grec (Dimitrie Cantemir, au XVIIIe siècle) et ensuite, du magyar (par la Transylvanie, à partir du XIXe siècle), et tous les deux accentués sur di-. Le cas de poliție est encore plus bizarre: le terme est d'origine française, mais a pénétré par l'intermédiaire du... russe (au début du XIXe siècle - la Moldavie et la Valachie ont été occupées par la Russie – et les officiers, russes, par leur appartenance à la noblesse, parlaient le français (Iorgu Iordan a étudié attentivement l'influence du russe sur le roumain). Dans le cas des néologismes roumains, l'appel à la latinité ne fournit pas une explication suffisante. Il faut tenir compte aussi des langues non romanes environnantes. Le roumain, langue romane, a bénéficié des filtres culturels non romans – ce qui le distingue dans la romanité; – [36] une rectification: le lat. intrare conserve le /-a-/ acc. mais la voyelle initiale originaire est  $\hat{i}$  (de i + nt), non i; întrare a été la forme héritée du latin. La forme intra(re) avec i- est ultérieure (d'après le subj. prés. (sà) intre); - [37] la diphtongaison conditionnée a lieu aussi si la voyelle suivante, non accentuée est -e (pas seulement -ă). Cf. ancien roum. leage. La monophtongaison, conditionnée elle aussi, rétablit un -a (après des labiales) mais seulement si /ea/ est suivi d'un /-a/ non accentué; si la diphtongue /ea/est suivie d'un /-e/ non accentué, le résultat est -e: leage > lege, meargà > merge, piatrà > pietre, etc. La place «finale» de la voyelle qui provoque la métaphonie n'est pas pertinente (en dépit des apparences). Le jeu diphtongaison-monophtongaison du lat e, je est assez compliqué en roumain: l'écriture du roumain aux XVIe-XVIIe siècles le prouve; -[44-45] le consonantisme roumain pose lui aussi quelques problèmes spécifiques. Même si les mots en question ne sont pas présents dans la langue littéraire, écrite, le roum. z (zi, zàcea), possède aussi des variations dialectales dz (dzi, dzàcea), en Moldavie supérieure, en Transylvanie du Nord. La même observation vaut pour le roum. j/3/: à côté de joc, june, il faut noter aussi la présence de gioc, giune, avec /dz/ dans le roumain de certaines régions. Pour cette raison on pense qu'une évolution telle que celle qui nous est présentée, directe et simplifiée du latin aux roum. z, j, pourrait être insuffisante. Dans une grammaire comparée, même si elle est limitée à la langue «courante», il y a des explications qui seraient bienvenues; - en ce qui concerne le h/χ/ il faut prendre en considération non seulement sa disparition dans le passage du latin au roman (aucune langue romane occidentale ne l'a conservé), mais aussi sa réapparition: en français introduit par les éléments germaniques (ensuite réduit à une aspiration, dans la langue parlée), en espagnol, par une évolution propre du lat. j + voyelle (juego, joveu), en roumain, suite à l'influence slave (har, harnic) renforcée par des éléments magyars, grecs et turcs. Le résultat est intéressant: une vélaire h/χ/ que possèdent l'espagnol et le roumain (avec la même tendance de la réduire à une simple aspiration). Il semble que les langues romanes ont «l'horreur» du  $h/\chi/! - [47]$  une affirmation comme celle-ci «en roumain nj/n/ est disparu» est insuffisante! Elle vaut - au moins - pour la langue littéraire, écrite. Parce

que, si le romaniste passait par le territoire (daco-roumain) de Banat, Crișana, Maramures, Bucovine, Moldavie, etc. - il aurait la possibilité d'entendre des variantes comme călcîńu, vińe, bińe, même ńeu (= meu), ńoarà (= mioarà «brebis»; cf. Mioriţa), etc., etc.! Comment va-t-il réagir? La langue courante d'aujourd'hui va-t-elle lui être suffisante; – une autre question: est-on sûr que le roumain paşi est le résultat du lat. passi (tabl. 2, 26), ou bien l'application d'une alternance morphologique s/š, type frumos/frumoși? - [53] nous voilà au chapitre «caractère particulier» du français («remarques finales»). Mais le français est-il le seul qui mérite une telle conclusion? Seulement parce que le «globe-trotter» est francophone? Le roumain n'y aurait-il pas eu droit également? Ou le portugais? Considérer, par exemple que l'italien «conserve au maximum les articulations du latin» est un «tort» qu'on fait au roumain! Les auteurs - dont l'une est Roumaine - ne sont pas convaincus que la langue roumaine est la langue romane la plus conservatrice de la Romania, après ce que Meyer-Lübke, Bartoli, Puşcariu et d'autres ont écrit à ce sujet? Nous-mêmes, dans notre Individualitatea limbii române între limbile romanice, I (Bucureșți, 1965, II, 1978), nous avons essayé d'en relever quelques «particularités» conservatrices (surtout grammaticales). Quant au consonantisme? Le roumain conserve entièrement le système consonantique du latin (cf. lat. ct, cs > pt, ps, avec deux occlusives), en y ajoutant une vraie «hypertrophie» des groupes consonantiques. Les auteurs passent, sans y prêter attention, dans la description des consonnes romanes, sur le groupe /stf/ (ou mieux st∫ de scenă [26](1), mais elles auraient dû remarquer les groupes triconsonantiques -kšč- /kftf/ (excelent), -pšp- (šapšpe, «saptesprezece»), -bšt- (obšte), etc. Il en résulte clairement que le consonantisme latin a été conservé et renforcé dans la langue roumaine. La cause? L'influence slave – ignorée (volontairement?) par les romanistes. Nous pourrions faire appel à une célèbre phrase de G. Weigand: eine Betrachtung des Rumänischen nur vom romanischen Gesichtspunkt aus, zu falschen Resultaten führen muss (Balkan-Archiv, I, 5); - [90 et suiv.] Une intéressante initiative de cette Pratique des langues romanes est le «dictionnaire roman minimal», si l'on veut, un petit REW! Évidemment, cet «abrégé» est destiné au... «globe-trotter» romaniste (de langue française!). Le modèle est le vocabulaire fondamental de Gougenheim, à ce que disent les auteurs [87]. Il contient «1.800 mots français».

Il faut reconnaître qu'un tel dictionnaire de «passage» d'une langue romane à l'autre (on peut de nouveau voir comment le roumain s'éloigne des autres langues romanes! Cf. primi, agàţa, atîrna, doborî, însoţi, etc.) – est une autre heureuse innovation méthodologique. Les auteurs «dévoilent» ainsi (les mots «d'usage moyen») l'état actuel du vocabulaire intra-roman (ressemblances, différences, néologismes européens, etc.). À nous autres – les lecteurs spécialistes – de nous occuper de l'histoire de ces mots, du latin, etc. «L'examen du dictionnaire révèlera combien l'impact du latin reste primordial dans le vocabulaire français» [90] – nous avertissent les auteurs. On est tenté d'ajouter: «et combien l'autre latin' (ou le latin-slave) reste primordial dans le vocabulaire roumain»!



<sup>(1)</sup> Le roumain est la seule langue romane qui prononce /ftf/ (= šč), dans le néologisme scenă. Au XIXe siècle il y avait aussi, selon les origines, des formes phonétiques comme sţenă /sts-/ ou şenă/š/.

8. Il faut interrompre les réflexions suggérées par la *Pratique des langues romanes*. Elles sont trop détaillées – peut-être même plus que les intentions de nos auteurs pour une «pratique des langues romanes». Il faut noter toutefois que nos observations et appréciations, nos points de vue différents proviennent aussi du fait que nous ne sommes pas limités à ce qu'on appelle la «langue littéraire» (ou «courante», «commune», etc.). Nous avons voulu donner un *mouvement* diachronique et synchronique aux langues romanes aseptisées, idéales que les auteurs décrivent. Mais si on considère qu'une telle description générale est suffisamment utile pour un romaniste d'aujourd'hui, naturellement, beaucoup de nos remarques deviennent caduques...

Qu'il nous soit toutefois permis une dernière observation. La *Bibliographie* [279] n'est-elle pas – elle aussi! – trop générale, trop courte? Il y aurait toute une série d'ouvrages qui auraient pu y figurer – et allonger cette liste pourrait être une opération utile... Mais il faut probablement se contenter de cette petite phrase initiale qui fait état de la «*dette envers les romanistes passés et présents*» [53], et se consoler à l'idée que les livres auxquels nous aurions pensé y seraient inclus. Dresser une liste des travaux «non-dits»? Cela ne sert à rien – et, en plus, cela ne diminuerait pas les mérites de cette *Pratique des langues romanes*!

9. Le livre que Sanda Reinheimer et Liliane Tasmowski nous proposent, dans ces temps difficiles pour nos études comparatives-historiques des langues romanes, est une défense (sinon une action de sauvegarde!) de notre discipline de l'allgemeine romanische Sprachwissenschaft. Après d'autres plus ou moins célèbres «Introductions» à la linguistique romane – après Bourciez, Monteverdi, Posner, Tagliavini, Vidos, Lausberg, Iordan-Manoliu, Elcock, Renzi, Varvaro, F. B. Agard, etc. – nous avons l'heureuse surprise de constater qu'il existe aussi une conception moderne, un new-look des études fondées par Diez et Meyer-Lübke. La grammaire comparée: une discipline qui peut conduire/«guider» un «globe-trotter» (francophone ou non!) à travers les langues de la Romania européenne, pour comprendre plus facilement des idiomes apparentés issus d'une (ou de plusieurs) espèce(s) du latin.

En effet, si on y réfléchit bien (étant donné que la Belgique, aujourd'hui, est devenue un centre de l'Europe), peut-on s'empêcher de croire que ce livre, qui prône le passage bi- ou trilingue d'une langue romane à l'autre, serait un... excellent guide dans la communauté européenne (CE) actuelle?

La présence et l'utilité de l'ancienne discipline comparativiste peuvent être ainsi garanties, sans le moindre doute! Les deux auteurs de ce considérable ouvrage de linguistique romane comparée ont tous les droits à notre gratitude.

\*

Et, là-haut, dans les Cieux, nos Grands Maîtres romanistes devraient s'en réjouir!

Udine-Paris.

Alexandre NICULESCU

N.B. 1. Une entreprise semblable, pour «revigorer» la grammaire comparative romane, a été tentée, en 1962, par M. Criado de Val, dans sa *Fisionomía del idioma español* (Madrid, éd. Aguilar). Il est vrai que l'auteur examinait les caractéristiques

de l'espagnol «comparadas con las del francés, italiano, portugués, inglés y alemán» (les langues majeures de l'Europe occidentale) dans la perspective de sa propre langue (voir p. ex. chap. XXIII, El español y las otras lenguas romanicas, pp. 219 suiv.), mais aussi à la lumière (syntaxique et stylistique) de K. Vossler et Charles Bally. L'initiative est restée, hélas!, sans conséquences méthodologiques (autant que nous pouvons le savoir).

- N.B. 2. Par ailleurs, une tentative dans le même sens a été esquissée à Bucarest, à la chaire de linguistique romane: on a dû démontrer, dans les années «70», l'utilité de la linguistique romane comparative et historique pour l'enseignement *pratique* des langues romanes (enseignée à l'Université, dans ce temps-là). Madame Sanda Reinheimer, elle-même, a écrit une étude à ce sujet. Il fallait également, dans ce temps-là, «défendre» notre discipline!
- N.B. 3. Une opinion d'un des meilleurs romanistes italiens: «ci rendiamo conto della necessità di un cambiamento nella romanistica, peró si fá fatica di smettere l'abitudine a richiedere requisiti rigorosi alla ricerca scientifica e ad accettare un approccio più pratico o più 'teorico-pratico', che teorico». (Lorenzo Renzi Padova)

# Mariana TUŢESCU, L'Argumentation. Introduction à l'étude du discours. Editura Universității din București, 1998, 423 pages.

L'auteur a déjà publié plusieurs ouvrages de synthèse sur des grands domaines de la linguistique, et elle s'attaque ici à l'étude du discours qui est, comme elle le dit fort bien, «le bouillon de culture des théories et hypothèses modernes sur le fonctionnement du langage». Elle avait fait le point en 1986 avec une première présentation didactique de ce qu'on appelle l'argumentation, et qui recouvre toute la démarche discursive, proche tout d'abord de la rhétorique et de la pragmatique, mais qui mobilise également les ressources de la logique et intéresse la philosophie du langage.

On est impressionné par la richesse de l'aperçu historique, de Platon aux théoriciens du XX° siècle, toujours bien documenté et explicité. On est étonné de ne pas y voir mentionné A. J. Greimas dont plusieurs travaux sont susceptibles d'être utilisés dans la voie des stratégies discursives.

On constate une grande différence entre la sémantique de haut vol (d'inspiration logique et indépendante de la langue naturelle considérée) et la sémantique discursive énonciative basée sur des indices comme *mais*, *même* ou *or*.

En effet, l'apport de Ducrot et Anscombre, qui voient dans l'argumentation un trait inhérent au langage, réduit certes le champ de la recherche, mais l'enrichit en profondeur. On sait l'intérêt des inférences qui mettent en cause une vaste information d'ordre pragmatique. Ces auteurs vont jusqu'à dire que, dans un énoncé, l'argumentativité peut l'emporter sur l'informativité.

Voici quelques remarques que nous inspirent certaines des théories présentées dans cet ouvrage.

Une question se pose à nous à propos de la cohérence discursive, qu'on peut aussi appeler *isotopie* et *isosémie* selon la dimension de la séquence considérée. On comprend la différence [77] entre:

«Il a gelé. Les conduites de chauffage ont éclaté.» «\*Il a gelé. Mon dentifrice est bifluoré.»

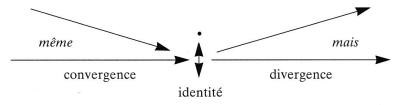
Mais que veut dire cet astérisque? Le second énoncé serait «agrammatical». Or si ce n'est pas le linguiste qui le construit mais un locuteur qui l'a réellement produit, que ferons-nous? Il faut alors avoir un peu d'imagination. Il pourrait s'agir de quelqu'un qui ne doit plus utiliser un dentifrice bifluoré (sur ordre de son dentiste vu la veille) et qui voudrait aller à la pharmacie la plus proche: il regarde par la fenêtre et constate qu'il a gelé au cours de la nuit. Cela suppose une «conclusion» du type: «Tant pis pour aujourd'hui, j'irai plus tard». Ou bien encore, si la variété bifluorée craignait particulièrement le gel? De plus, l'intonation devrait également être prise en compte.

On est constamment en présence de «conclusions suggérées au destinataire», bien hasardeuses si on ne remet pas l'énoncé considéré dans un vaste cotexte. Pourquoi «il est minuit» aurait-il pour force argumentative, «il est tard», «il faut aller se coucher», ce qui n'est vraisemblable que dans un foyer français traditionnel. À l'armée, ce peut être l'heure de la relève, à Madrid, en été, c'est le moment de sortir prendre le frais, et pour l'astronome, ce peut être l'heure cruciale, etc.

Nous rappelons que les échelles argumentatives, plutôt que présentées linéairement, seraient plus efficaces à travers une formulation *cyclique*, ce qui permettrait d'inclure les stratégies dans un *continuum*.

D'autre part, la comparaison (Ducrot), citée p. 176, de «Pierre est un parent  $\begin{cases} mais \text{ \'eloign\'es} \\ m\^eme \text{ proche} \end{cases}$ 

où mais serait «déréalisant» et même «réalisant», s'inscrit dans un mécanisme sémantique général qui tient aux propriétés inhérentes à ces lexies, indépendamment de toute utilisation argumentative:



Encore faudrait-il éviter de poser une polysémie de base (Anscombre), qui consiste à distinguer un *même* d'inclusion («lui-même»), un *même* spécifiant («le même chemin») et le *même* d'«enchérissement» («même Jean»), chacun se limitant à exploiter, à actualiser un des moments de la chronologie dessinée ci-dessus:

- association subjective, modale entre A et B: même Jean
- association objective entre A et B: le même chemin
- identification de A (B virtuel): Jean lui-même

Tout au long de ces 423 pages, M. Tuţescu, dans une langue claire et précise, illustre un foisonnement théorique qu'elle a su dominer et mettre à la portée du linguiste non-spécialiste de ce domaine. Les étudiants avancés auront tout intérêt à se reporter à cette excellente présentation.

Bernard POTTIER

Annick ENGLEBERT, L'infinitif dit de narration, Louvain-la-Neuve, Duculot (Champs linguistiques), 1998, 236 pages.

A. Englebert présente dans cet ouvrage une étude sur un tour particulier et très ancien du français: l'infinitif dit de narration (désormais IN). Si cette tournure, véritable énigme de la langue française, a fait l'objet d'analyses abondantes et variées (dont la plupart sont en fait, comme le note l'auteur dans les premières pages de son livre, des considérations stylistiques ou des considérations grammaticales descriptives), force est de constater que les interprétations purement linguistiques de l'IN sont très rares. Aussi, pour pallier ce manque, A. Englebert propose-t-elle ici une analyse linguistique de cette structure.

L'ouvrage se compose de six parties, chacune constituant une étape dans la démonstration de l'auteur. A. Englebert s'attache en effet à éclairer l'IN en posant diverses hypothèses qui sont testées par l'utilisation de différentes méthodes et concepts linguistiques, le but étant d'établir «une carte d'identification valable pour tout IN» [209]. Ainsi, dans la première partie, après une présentation rapide des principes et des méthodes de la linguistique diachronique, l'auteur introduit la première hypothèse concernant la nature même de l'IN qui est de savoir si la marginalité de celui-ci «peut réellement s'expliquer par des facteurs évolutifs propres à la langue française» [35]. Cette interrogation constitue le point de départ de l'analyse. Dans la deuxième partie, A. Englebert étudie l'IN de plus près. Pour ce faire, l'auteur a utilisé un corpus de 2.000 occurrences constitué à partir de trois sources, à savoir premièrement philologues, grammairiens et linguistes; deuxièmement étudiants (les exemples recueillis sont essentiellement issus de la presse quotidienne de la Belgique francophone) et enfin lectures personnelles de l'auteur (qui fournissent les exemples les plus nombreux). La finalité de l'analyse est de définir le plus précisément possible les conditions d'emploi de l'infinitif de narration et ainsi d'apprécier «une première fois le caractère archaïque supposé de l'IN» [38]. Après un survol historique définissant les premières occurrences de l'IN, l'infinitif, l'élément de relation, le groupe nominal, le jonctif, l'ordre des mots ainsi que le contexte d'emploi se trouvent tour à tour étudiés. Au terme de cet examen, l'auteur dresse une première carte d'identification discursive de l'IN et souligne que, contrairement à ce que l'on pourrait croire, ce tour est toujours utilisé (notamment par les journalistes).

La troisième partie donne lieu à un tour d'horizon des analyses théoriques de l'IN: à cette occasion, l'auteur rappelle et juge les contenus et la méthode des études antérieures. Celles-ci peuvent se résumer en cinq thèses: l'IN est considéré comme étant une phrase verbale elliptique ou une phrase infinitive ou une juxtaposition de deux phrases ou une phrase infinitive fossile ou encore comme un énoncé à groupe nominal non gouverné et prédicat verbal non fléchi. L'analyse antérieure du corpus se révèle alors particulièrement utile à l'auteur pour évaluer les différentes interprétations linguistiques existantes. Elle lui permet aussi et surtout de souligner la nécessité d'une analyse qui rende compte du fonctionnement discursif exact de la structure étudiée. C'est en effet la considération d'exemples réels qui met en relief les différentes lacunes ou insuffisances des analyses précédentes et qui par là même justifie un «pari théorique» dans la quatrième partie. L'hypothèse défendue par A. Englebert est que: «dans l'IN le GNA (groupe nominal antéposé) est le noyau

d'une phrase nominale, le GI (groupe infinitif) est un prédicat second» [134]. On appréciera le fait que les concepts comme la phrase nominale, le couple thème/prédicat (notions pour lesquelles il est toujours utile de préciser la définition utilisée), thèmes premier et second, prédicats premier et second, prédicats seconds immédiat et médiat, prédicats seconds amalgamé et intégré, phrases nominales thématique et prédicative, concepts indispensables à cette analyse, sont soigneusement définis au début de cette partie. Cette mise au point terminologique est suivie de l'application de ces concepts à l'IN. L'hypothèse de départ est reformulée comme suit: «l'IN constitue une phrase nominale, vraisemblablement thématique, constituée d'un thème différé, sous la forme d'un GNA, noyau de la phrase, et d'un prédicat intégré, sous la forme d'un GI, dépendant de ce noyau» [148]. La considération des diverses variétés de thèmes et de prédicats permet à l'auteur d'adopter un angle de vue assez novateur sur l'IN et donc de se désolidariser des études antérieures. La cinquième partie constitue en quelque sorte l'aboutissement de la démonstration dans la mesure où l'option théorique choisie est appliquée au corpus afin de tester son efficacité à décrire les différents emplois de l'IN. Là encore, on notera le souci de rigueur de l'auteur qui «teste» et examine les différentes hypothèses émises dans la quatrième partie, à savoir: le GNA comme noyau de phrase nominale, le GNA comme thème différé, le GI comme prédicat intégré et le rôle du jonctif. C'est principalement en relevant les coïncidences structurales et sémantiques avec d'autres structures (les phrases nominales et/ou les constructions en voilà/voici) qu'à la fin de cette partie l'auteur examine et justifie même ses hypothèses pour établir «une carte d'identité linguistique» de l'IN. L'ouvrage se termine (sixième partie) en écartant de façon définitive non seulement du point de vue de la datation chronologique, mais également du point de vue descriptif, «la réputation d'archaïsme» de l'IN.

A travers cet ouvrage, A. Englebert a sans aucun doute contribué à démarginaliser l'IN notamment en relevant les affinités de cette tournure avec d'autres constructions du français contemporain: loin d'être une tournure archaïque, comme les grammaires ont trop souvent tendance à le laisser supposer, il semble que l'IN, de par ses capacités d'adaptation, soit une tournure résolument moderne. En outre, l'ouvrage étant fort bien documenté, le lecteur pourra non seulement y trouver un panorama exhaustif des études sur l'IN, mais également sur d'autres domaines ou notions clés de la linguistique (exposition des principes de la linguistique diachronique, définition du concept d'archaïsme ou de notions comme le thème, le prédicat). On relèvera également l'intérêt épistémologique de l'ouvrage: la démarche scientifique adoptée par l'auteur rend la lecture agréable et peut constituer un exemple fort utile à quiconque désire mener une étude linguistique sur tel ou tel sujet (choix et justification de la méthode, fiabilité du corpus, analyse et critique des études antérieures, mise au point d'hypothèses, justification des thèses avancées...). Ce travail est en tout cas révélateur de l'une des difficultés inhérentes à toute analyse linguistique: même un sujet très pointu et précis fait appel à des notions linguistiques très diverses et nécessite par conséquent une bonne connaissance de celles-ci. Nous n'entrerons pas plus ici dans le détail de l'analyse; au lecteur maintenant de découvrir et d'accompagner l'auteur dans sa démonstration, pour découvrir ou redécouvrir une tournure vieille de huit siècles qui demeure une source d'inspiration pour les linguistes.

Laurence JOSÉ

Sophie MARNETTE, Narrateur et points de vue dans la littérature française médiévale: une approche linguistique, Bern, Peter Lang (Éditions scientifiques européennes), 1998, 262 pages.

Le titre l'annonce tout de go: la démarche proposée par Sophie Marnette – dans ce livre tiré de sa thèse de doctorat - se situe dans le prolongement de ces réconciliations sans cesse nécessaires entre les sœurs dites ennemies de la philologie, la littérature et la linguistique. C'est aussi l'œuvre d'une philologue heureuse et dynamique superposant la connaissance des textes par la langue et la connaissance de la langue par les textes (conclusion menée comme une profession de foi des plus réjouissantes). Les médiévistes sont naturellement portés à articuler dans leur démarche ces deux composantes afin de cerner le texte médiéval dans son ensemble. Le statut particulier de ce que Zumthor a appelé une orature, ses conditions de production et de réception déterminent à la fois les rapports entre le support narratif des textes de cette époque (c'est-à-dire le narrateur tel qu'il est mis en scène dans l'écrit qui nous est parvenu) et les récepteurs, davantage auditeurs que lecteurs au sens moderne du terme. C'est de l'inscription énonciative du narrateur, figure emblématique mais aussi mystérieuse de l'écrit du moyen âge dont il sera question dans l'ouvrage de Marnette, et cette figure sera le garde-fou incontournable pour saisir dans sa spécificité la littérature médiévale, caractérisée par l'anonymat ou par une série de jeux de mention des sources diverses du récit, par ailleurs étudiées par Dragonnetti en 1987 (cet «art du faux»). Le projet est annoncé clairement:

mon but est d'examiner la position du narrateur et l'expression du point de vue au sein de textes narratifs en ancien français en tenant compte de l'époque, du genre et des modalités discursives (vers/prose) des textes étudiés [23].

Pour ce faire, l'auteur convoque une série de concepts «bivalents» ou «migrateurs» qui touche à la construction de la référence du texte via l'activité du narrateur. Le point de vue ou focalisation ou encore l'angle de vision, théorisés notamment par Todorov, Genette ou encore Lintvelt, trouvent ici une assise linguistique par l'étude des pronoms personnels et des formes de discours rapportés. Dès 1987, Skutta montrait dans quelle mesure la linguistique avait contribué à la constitution d'un support théorique et de diverses modalités d'approches pour la narratologie. Marnette, fidèle à Bakthine qui considérait que le DR faisait partie intégrante de l'unicité thématique de la narration, relève des formes permettant d'appréhender toutes les facettes de janus du narrateur, saisi in absentia, in praesentia et sous les divers masques que représentent les personnages et leurs discours (des annexes statistiques figurent en fin de recueil). Plus encore, dans la lignée du linguiste soviétique, elle manifeste un souci typologique et entend rapporter cette description aux types de textes hétérogènes qui constituent son corpus: celui-ci est en effet composé de manuscrits compris entre le Xe et le XIVe siècle, mêlant vies de saint, chansons de geste, romans en vers, romans en prose, chroniques et textes divers comme Les lais de Marie de France et Aucassin et Nicolette. Leur point commun cependant est d'offrir une trame narrative et d'accorder une certaine place à l'auditeur/lecteur. Cette perspective illocutoire du texte devient généralement perlocutoire car elle est mise au service d'une morale et sera plus ou moins actualisée selon le degré de prégnance idéologique commandé par le genre du texte. La focalisation, elle, représente un aménagement particulier des rapports entre l'extérieur et l'intérieur de la narration. Refusant d'importer des modèles créés hors de toute référence au champ littéraire médiéval, Marnette va déterminer des types de focalisation spécifiques, selon elle, aux textes du moyen âge. Il s'agit de montrer que le narrateur est toujours déjà là et que c'est son degré de prégnance qui doit être décrit: on distingue alors une focalisation externe de l'extérieur, quand le narrateur raconte un fait X et une focalisation externe de l'intérieur, quand le narrateur raconte que le personnage perçoit un fait X ou luimême [142]. De même, la focalisation interne sera de l'intérieur ou de l'extérieur selon que le personnage perçoit ses propres pensées ou celles des autres: on touche ici au problème du discours indirect libre. Marnette en propose une approche originale selon le principe qu(e)

un DIL rapportant des paroles (prononcées ou écrites) n'est pas nécessairement focalisé par le personnage qui prononce ou écrit ces paroles (l'énonciateur) mais peut l'être également par le personnage qui en est le destinataire [145].

Là où nous la suivons moins, c'est dans sa volonté de distinguer paroles et pensées rapportées, en regard des exemples donnés selon un angle linguistique stricto sensu. La narratologie a depuis longtemps débattu de ce problème et cherché à typologiser les formes narratives spécifiques du dire et du penser (dont le fameux monologue intérieur): on pense au travail par ailleurs cité par Marnette, de Cohn sur la Transparence intérieure (1981) et au débat engendré sur ces questions entre Cohn et Genette (pour lui, pensées et sentiments ne sont rien d'autre que du discours). L'auteur ajoute par ailleurs elle-même en note qu'«il existe des cas où il est difficile de savoir si le DIL rapporte les paroles ou les pensées d'un personnages [mais...] ceci ne remet pas mon interprétation en cause mais permet simplement au texte une certaine ambiguïté... [149]. Cette ambiguïté conceptuelle n'est en effet pas gênante car on peut faire confiance au lecteur/auditeur pour «rattraper» sémantiquement les zones d'ombre interprétatives. Mais l'intériorité, lorsqu'elle se marque, passe par des verbes introducteurs au sémantisme particulier - longtemps ambivalents si on se réfère aux usages de se dire étudiés par Gougenheim dans des articles de 1938 et 1947 -, auxquels sont adjoints des morphèmes la soulignant (dire en soi-même chez Montesquieu par exemple, se dire, songer, penser à peu près, soupirer intérieurement, etc.), parfois relayés par des procédés typographiques (on pense aux parenthèses utilisées dans certains romans de Daniel Pennac et aux phylactères nébuleux de la bande dessinée). Postuler que la forme indirecte libre représenterait un degré de contrôle supplémentaire lorsqu'il s'agit de paroles rapportées et moindre lorsqu'il s'agit de pensées, présente, à nouveau, une différence de focalisation non relayée linguistiquement, que le lecteur doit inférer de manière indirecte.

De même lorsque Marnette refuse la distinction temporelle permettant d'opposer présents et futurs du monologue intérieur à l'imparfait du DIL en arguant du fait que «une grande partie des exemples de DIL relevés dans les textes médiévaux ne sont pas à l'imparfait mais bien au présent et au futur simple de l'indicatif» [152], elle met de côté, à notre avis une différence importante, corollaire de l'histoire même des formes. C'est par le biais de l'imparfait que le DIL a été repéré notamment par Tobler au XIXe siècle. Plus généralement, l'insertion de passages à l'imparfait qualifiés de *style* ou de *discours indirect libre* prenait place dans un cadre narratif dominé par le passé simple. L'histoire de la théorisation et de la pratique de la

forme apparaît de facto attachée à celle d'une exploitation particulière de l'imparfait, sorte de «présent du passé», jolie formule qu'utilisa un temps Marc Wilmet pour désigner ce temps permettant d'involuer le dire du narrateur vers celui de ses personnages (comme le disait cette fois Gustave Guillaume dans l'une de ses nombreuses leçons). Pour les insertions directes non signalées par un verbe introducteur et offrant des temps référant à l'énonciation des personnages, ne faudrait-il pas alors y voir des formes hybrides tirant vers le direct pur (temps + personnes), c'est-à-dire un discours direct libre comme semble nous le montrer l'exemple du roman de Tristan analysé [153] par Marnette:

Or ne laira q'au nain ne donge O s'espee si sa merite Par lui n'iert mais traïson dite; Ne jamais jor ne mescroira Tristant d'Iseut, ainz lor laira La chanbre tot a lor voloir: «Or <u>puis je</u> bien enfin savoir; Se feüst voir, ceste asenblee Ne feüst pas issi finee S'i s'amasent de fol'amor, Ci avoient asez leisor, Bien les veïse entrebaisier; Ges ai oï si gramoier.»

Tout comme les traducteurs d'une langue à l'autre sont tentés de surmarquer les énonciations directes dans un texte (on pense au travail de Jenny Simonin-Grumbach 1984 sur les traductions françaises de Döblin), certains éditeurs des textes médiévaux ne peuvent s'empêcher de signaler typographiquement des passages dont les discordances énonciatives suffisaient à marquer le passage de l'indirect vers le direct, quand le «je du personnage surgit sans introduction» (Marnette, *ibidem*).

Poser ces questions dans le cadre de la littérature médiévale oblige à s'interroger sur le métalangage choisi et révèle des écueils: quel sens donner au mot «libre» dans un cadre syntaxique non codifié par les grammaires? Est-il pertinent d'employer le terme de *monologue intérieur* lors que cette intériorité sera mise en scène (donc dite) pour un auditeur? Nous pouvons nous appliquer la même critique: est-il légitime de reprocher à Marnette de ne pas apercevoir un «discours direct libre», alors que nous avons soutenu que cette forme historiquement succédait en quelque sorte au DIL? (cf. Rosier 1993 et 1998). Ou, pour parler en termes plus généraux, les notions de *libert*é et de *discours rapporté* ne sont-elles pas tributaires de la syntaxe/parataxe/hypotaxe qui donne naissance à des formes particulières?

Ces quelques remarques ne remettent pas en cause, on s'en doute, la pertinence et la cohérence de l'ouvrage de Marnette. Nous dirions même qu'elles visent à en souligner l'actualité dans le domaine de la réflexion littéraire et linguistique à propos des discours rapportés, des frontières entre les formes, de leur *mixité* dans une pratique textuelle spécifique (voir par exemple les 7 DD décrits aux pages 119-120) et qu'elles nous font nous interroger sur la manière de travailler ces questionnements face à une énonciation «perdue».

Donnons quelques exemples illustrant les conclusions de Marnette où s'articulent les points précédemment évoqués. Par exemple, les vies de saints placent narrateur et auditeurs/lecteurs sur un pied d'égalité et le premier apparaît comme l'hypostase

du monde chrétien, donc comme un narrateur omniscient favorisant l'intériorité focalisatrice pour les louanges de Dieu. Dans les chansons de geste, les références au public sont constitutives du genre, public qui participe à l'histoire comme un témoin privilégié. Mais, alors que dans les vies de saints, la symbiose entre le narrateur et le public repose sur un consensus extra-textuel (le rapport à Dieu), c'est au sein du texte même que se nouent ces rapports dans les chansons de geste.

Les romans en vers et les lais accordent une place prépondérante au narrateur (présence du je), tout en sollicitant moins le lecteur/auditeur. Dans cette perspective, on assiste à un jeu sur le contrôle apparent des discours rapportés et à un passage souple de l'indirect vers le direct. La tradition orale dans laquelle s'inscrivent ces textes fait la part belle à la focalisation interne, non pas pour y exprimer différents points de vue, mais pour multiplier sur le monde des regards dépendant en dernière instance d'un narrateur tout-puissant.

Par contre, les chroniques usent d'un *nous* emphatique destiné à donner au récit une valeur testimoniale et contrôlent strictement les discours rapportés grâce à l'emploi du DI. Personnellement, nous y voyons la perpétuation, au sein d'un discours historique, d'un usage de l'indirect attesté en latin, où cette forme fait force de loi – au sens où c'est dans cette forme indirecte que la loi est consignée, rédigée.

L'activité du narrateur, «personnage» inatteignable dans son individualité même, est donc profondément inscrite dans la trame narrative du vaste corpus minutieusement étudié par Marnette. L'originalité de la démarche n'est pas tant dans le sujet choisi (déjà auréolé de noms prestigieux comme Krueger, Rychner ou Zink) que dans son traitement particulier qui situe davantage le travail de Marnette du côté de Marchello-Nizia, Perret, Fleischman, Cerquiglini, etc., bref du côté de ceux qui effectuent une subtile dialectique entre modernité et histoire. Les conclusions permettent de classer ce corpus hybride et de l'unifier selon un principe général: le narrateur est toujours présent, il donne corps au texte en y inscrivant sa subjectivité et en orientant les rapports instaurés avec des concepts fondamentaux de la réflexion médiévale, la vérité et le savoir.

Cette instance narrative structure le récit, met en scène l'activité de narration et l'activité de réception du récit, établit des rapports précis et explicites avec les auditeurs/lecteurs, émet des commentaires portant aussi bien sur l'histoire, la narration ou le monde extra-textuel, contrôle le discours des personnages et, enfin, présente une ou plusieurs perspectives selon lesquelles le contenu du récit est filtré [216].

Cette unicité narrative ne va cependant pas de pair avec l'image moderne d'un auteur tel que nous l'entendons, nous lecteurs (non auditeurs) des textes contemporains: si le narrateur du texte médiéval organise le récit et est donc, à l'instar du narrateur actuel, responsable «de la vérité du récit», il est beaucoup plus présent dans la conduite narrative (comme conteur) et s'il n'apparaît souvent que comme l'une des sources du récit, parmi d'autres, son point de vue est celui du «vrai» (au sens extra-textuel du terme). C'est-à-dire qu'il y a dissociation de fonctions qui sont, dans la littérature moderne, assumées par un seul être, à l'exception toutefois de *La vie de Saint Louis*, où le *je* est à la fois narrateur, auteur, témoin et personnage, ce qui est indispensable pour assurer la vérité des faits racontés dans un cadre religieux. Comparons alors à la remise en cause de la notion d'auteur dans la littérature

contemporaine: c'est une lutte contre l'unicité narrative par la mise en scène du narrateur dans la narration (polyphonie où le narrateur fait entendre sa voix parmi d'autres) non pas au service de l'affirmation d'une vérité mais plutôt au service d'un relativisme universel (mon point de vue de narrateur n'est qu'un parmi d'autres).

Mêlant avec bonheur des préoccupations littéraires (construction de la référence, problème de la vraisemblance, figure de l'auteur, points de vue, paroles et pensées des personnages, etc.) et linguistiques (dominées par l'étude des mécanismes énonciatifs), l'étude de Marnette, dans un style clair et vif, didactique, soigné, met en avant une méthode et des résultats probants qui éclairent d'un jour nouveau les subtilités de procédures de composition romanesque des textes médiévaux. Elle démontre aussi quelle rentabilité, pour l'analyse, apporte la somme de différents points de vue théoriques (de la linguistique à l'anthropologie).

Laurence ROSIER

Anne THEISSEN, Le choix du nom en discours, Genève - Paris, Droz, 1997, 486 pages.

Cet ouvrage, qui représente une thèse de doctorat remaniée, soutenue à l'Université de Strasbourg II sous la direction de G. Kleiber, propose, comme l'indique son titre, une étude sémantique discursive du choix lexical du nom en discours sous un double éclairage, cognitif et référentiel.

L'emploi concurrentiel d'un substantif en discours n'est certes pas une question nouvelle. Les analyses rhétoriques s'en sont saisi en termes de glissements de sens à travers les figures de style classique, métonymie, métaphore, etc., c'est-à-dire essentiellement dans ses emplois marqués. Dans cette perspective, l'ouvrage d'Anne Theissen, centré sur les formulations nominales standard, vient à temps combler un vide. L'entreprise a en outre le mérite de s'inscrire dans le cadre des recherches sémantiques lexicales, cognitives et discursives les plus récentes.

Le travail s'articule en deux parties structurées chacune en deux chapitres.

La première partie, essentiellement définitoire et explicative, est axée sur les notions de catégorisation et de catégorie nominale avec en toile de fond le problème de la dénomination abordée en tant que relation entre catégories et unités lexicales (chapitre I). Une mise au point claire et fine des théories du sens les plus récentes, sémantique lexicale revue à travers la lucarne de la relation d'hypo/hypéronyme, sémantique cognitive du prototype, sémantique référentielle, etc., assure aux analyses leur lignée et leur donne leur assise théorique (chapitre II).

La deuxième partie est une micro-analyse fouillée du choix nominal en discours à travers l'étude de deux emplois, première mention (chapitre III) et deuxième mention (chapitre IV).

L'ouvrage d'Anne Theissen est une riche moisson pour qui tente de trouver des solutions au choix préférentiel de tel ou tel terme nominal alors que d'autres dénominations / redénominations auraient aussi bien pu faire l'affaire. A titre indicatif, pourquoi employer *chien* alors qu'on aurait pu aussi bien utiliser *animal* ou *teckel* pour décrire une scène aussi quotidienne que celle d'un chien – précisément le mot *chien* – sur une pelouse?

La cueillette des réponses est aussi riche que diversifiée.

- (i) Une des toutes premières qualités de cette abondante récolte réside dans l'outillage même: les concepts et les mécanismes mis en jeu sont à chaque fois (re)définis, décrits, explicités, exemplifiés avec autant de rigueur que de clarté. Pour ceux qui s'intéressent aux phénomènes de la catégorisation, catégorie nominale, prototype, niveaux hiérarchiques du nom (mis en vogue ces dernières années par le succès fulgurant des travaux de E. Rosch) mais aussi aux problèmes de la dénomination et redénomination, etc., y trouveront certainement là du bon grain bien moulu ou à moudre. Le mérite de cette difficile entreprise définitoire et explicative est rehaussé par le souci constant de l'auteur de ne jamais rompre le lien nécessaire avec les formes linguistiques elles-mêmes, et pourtant la tentation est grande!
- (ii) Autre fruit à consommer avec plaisir, la synthèse remarquable des principales théories cognitives et référentielles de ces dernières décennies, revisitées essentiellement sous l'angle du sens de la catégorie nominale: travaux de Wierzbicka, de Langacker, de Rosch, de Cruze, de Kleiber, etc., avec des clins d'œil au passé sous forme de «flash back». On retiendra de ce parcours la réanalyse fine et approfondie du modèle d'hypo/hypéronyme et ses limites en rapport avec la problématique du livre.
- (iii) La théorie du prototype est à son tour réexaminée mais avec une attention particulière accordée à un aspect jusqu'ici peu exploité, la dimension verticale de la catégorie nominale. Un des points forts de cette étude se trouve dans l'analyse linguistique des niveaux hiérarchiques des termes postulés par Rosch. Le point de départ du long cheminement de l'auteur en terrain d'analyse textuelle se trouve précisément dans les prévisions psycholinguistiques développées ces dernières années dans les travaux de Rosch. Il s'agit principalement de tester le postulat d'un niveau de base jugé privilégié et/ou neutre par Rosch à la lumière des faits discursifs; c'est là la matière de toute la seconde partie qui absorbe les deux tiers du livre. Pour qui sait moissonner, la micro-analyse textuelle, livrée dans les deux longs derniers chapitres, est également une terre très nourricière.
- (iv) Le corpus est en lui-même une mine d'or. Même si le support est quasiment littéraire (les incursions dans la presse, réduite pratiquement aux seules DNA, sont rares), les œuvres consultées sont extrêmement variées: romans des 19e et 20e siècles, contes, nouvelles, etc.; ce qui donne naturel, poids et authenticité aux faits discursifs analysés toujours à partir d'occurrences attestées.
- (v) L'étude du choix de N en première mention du type Un N spécifique a le mérite de remettre au devant de la scène les problèmes essentiels liés à ce type de dénomination: particularismes du mode de donation référentielle de un spécifique dans sa fonction d'introducteur du référent en discours, propriétés intrinsèques du N discursivement choisi qu'il construit, caractéristiques du référent ainsi nommé, etc., le tout sous-tendu par l'hypothèse nouvelle et originale de la «congruence informationnelle» formulée par Kleiber pour infirmer la thèse de Rosch sur un prétendu niveau de base privilégié.

- (vi) Autre «fruit» à recueillir et à méditer, la grappe des critères avancés pour expliquer le choix et/ou l'emploi effectif en première mention de tel ou tel niveau de N: subordonné, superordonné ou niveau de base.
- (vii) Les redénominations définie Le N et démonstrative Ce N ont pour intérêt majeur de reposer le problème du choix. Y a-t-il véritablement des candidats à la redénomination définie? Et si oui, qu'est-ce qui motive tel ou tel choix? L'existence constatée de nombreux cas de non-choix et de cas fort réduits de choix, outre qu'elle achève de donner le coup de grâce au postulat d'un niveau de base privilégié ou neutre, a permis à l'auteur d'ouvrir des pistes nouvelles ou d'en reparcourir - toujours en diligence discursive d'autres déjà existantes en suivant le tracé des contraintes sur le choix de N en seconde mention, les sites prédestinés à la redénomination et les caractéristiques des modes de donation référentielles des redénominations considérées, sans jamais perdre de vue, le fil rouge de toutes ces analyses, la congruence informative, opérante même en terrain redénominatif. On signalera, au cours de ce parcours, l'excellent examen de l'interaction entre le fonctionnement référentiel du mode de donation et l'information associée au nom ou encore celui des situations de saillance, de promotion thématique du référent, des redénomintions fidèle, infidèle, immédiate, etc. La liste est longue et la cueillette abondante!

En somme, l'ouvrage se signale par ses analyses fines et intelligentes et par les nombreuses pistes nouvelles et prometteuses qu'il ouvre et qui incitent à un développement de recherche dans un domaine encore peu fréquenté, celui du choix lexical, lieu pourtant de rencontre privilégié entre sémantique lexicale, sémantique discursive et psycholinguistique textuelle. Les descriptions et (re)définitions sont enfin servies par un style clair et toujours élégant. Mais cette embellie ne masque pas des petites zones d'ombre. (a) Les rappels un peu trop nombreux et souvent trop longs de notions, de principes ou de thèses connus, comme les propositions de Rosch, de Berlin et de Kay, largement exposés, explicités et exemplifiés dans Kleiber (1990) ou encore les maximes conversationnelles de Grice, pour ne citer que ceux-là, augmentent inutilement le coût des descriptions et explications et noient dans le détail idées nouvelles, analyses inédites, résultats pertinents. (b) L'auteur a souvent du mal à se détacher des textes du maître ou de ceux dont elle est censée faire la synthèse; d'où le sentiment parfois que les descriptions ne sont en fait que de simples reproductions (cf. par exemple, toutes les «reproductions» des travaux de Kleiber sur le défini le, le démonstratif ce, sur les dénominations, redénominations, etc.). (c) L'impression d'un certain figement qui peut se dégager du texte est souvent due à une manie de l'auteur de reprendre souvent les mêmes exemples attestés alors que le corpus est si riche ou de répéter les mêmes remarques même si elles sont données en note. (d) Certains résultats restent discutables ou peu convaincants (cf. tout le développement sur le rattachement de chaise à deux ensembles hiérarchiques siège et meuble). (e) Enfin, on peut déplorer un certain déséquilibre dans la structuration du travail avec une première partie trop maigre, occupant moins de cent pages et une seconde partie très longue, s'étalant sur plus de trois cents pages. Certes, la micro-analyse constitue bien le corps de l'ouvrage mais le déséquilibre est un peu trop saillant.

Ces imperfections, empressons-nous de le souligner, restent mineures et ne prêtent pas à conséquence. L'ouvrage d'Anne Theissen reste certainement un ouvrage de référence pour tous ceux qui s'intéressent de près ou de loin à la problématique du choix lexical sous les «feux» des théories sémantiques les plus récentes et les plus en vogue, sémantique lexicale, référentielle ou discursive. On peut regretter certaines limites que d'ailleurs l'auteur se donne elle-même: gamme nominale singulièrement réduite puisque amputée de toute sa partie abstraite, éventail des déterminants entrouvert sur les seules présentations référentielles spécifiques définie et démonstrative, etc. Mais le travail d'orfèvre sur une terre quasiment en jachère et les lueurs projetées sur des terres inconnues font du livre d'Anne Theissen un passage obligé pour tout linguiste à âme de pionnier.

Fouzia BENZAKOUR

#### **DOMAINE ITALO-ROMAN**

CAFFARELLI Enzo, L'onomastica personale nella città di Roma dalla fine del secolo XIX ad oggi, «Patronymica Romanica» (PATROM) 8, Tübingen, Niemeyer, 1996, XVI + 537 pages.

Cette recherche de grande envergure représente une véritable somme sur l'emploi des prénoms dans la Rome contemporaine, autant par l'exhaustivité des informations dans sa partie descriptive (3 – Per un'analisi quali- quantitativa dei nomi personali dei romani dal 1876 al 1994, 35-158) que par l'ampleur de la problématique abordée (4 – La scelta dei nomi, 161-196; 5 – La formazione delle mode, 199-230; 6 – Nord e Sud, urbe e provincia, 233-249; 7 – Per l'interpretazione sociografica dell'onomastica romana, 253-271), et par les conclusions et les perspectives auxquelles elle aboutit (10 – I nomi dei romani verso il 2000: un nuovo medioevo onomastico?, 327-343).

La description de la situation onomastique repose sur un relevé exhaustif des données recueillies, pour le début de la période (1876-1901), dans les registres de baptême conservés à l'Archivio del Vicariato de Rome, puis dans les listes informatisées des prénoms des habitants de Rome (d'origine italienne), échelonné de 10 ans en 10 ans, de 1901 à 1991, complété par un point intermédiaire (1906, 1916, etc.) et par une mise à jour terminale en 1994. Ce relevé fournit non seulement la liste des prénoms féminins et masculins les plus répandus (des 30 premiers rangs), comparé à chaque étape aux données fournies par les villes de Bologne (Italie centrale), Palerme (Italie méridionale), Velletri et Mentana (bourgades du Latium), mais aussi des N rares ou curieux, de leurs variantes (graphiques), de leurs altérations (hypocoristiques). (Toutes ces données sont mises en évidence dans l'imposant Appendice [367-537] sous forme de tableaux ou de graphiques). Ainsi de 10 ans en 10 ans, grâce à une comparaison subtile entre les différentes phases, sont dégagés des traits d'évolution: on voit des N en pleine ascension atteindre leur fréquence maximale et décliner, pour retrouver parfois un essor plusieurs décennies plus tard (pour chaque phase un tableau regroupe les données numériques, pp. 43, 52, etc.). Prenons l'exemple des 6 N les plus fréquents en 1876 (Maria, Emma, Elvira; Roberto, Francesco, Paolo); en 1901, on ne retrouve que Maria, encore au r. 1 en 1911, qui ne

maintient sa primauté au cours des décennies suivantes que sous forme de composés (*Anna Maria, Maria Luisa*), encore fort répandus à l'heure actuelle (*Mariachiara* en 1994). Les N prédominants sont remplacés soit par d'autres N de la tradition (*Paola, Patrizia* en 1961, *Barbara* en 1971, *Giulia* en 1991), soit par des N empruntés à d'autres cultures de prestige (*Sabrina*, r. 7 en 1971, *Sara*, r. 5, en 1991). On constate une évolution parallèle pour les N d'h., parmi lesquels *Mario*, aux tout premiers rangs de 1901 à 1941, cède la primauté successivement à *Franco*, puis à *Roberto*, *Marco* (à partir de 1961), et plus récemment à *Andrea* (1991). (Cf. *App.: Corpus onomastico dei nativi residenti a Roma dal 1876 al 1991*, tabl. 1-25, 367-409).

C'est sur cet inventaire que E.C. va s'appuyer pour poser les questions fondamentales: quels sont les critères qui président au choix du N de baptême? La motivation religieuse [162-167], qui explique le succès de Maria et Giuseppe «archétypes, selon BURGUIERE, des vertus paternelles et maternelles», ne semble toutefois pas être déterminante, puisque malgré la baisse de la religiosité au cours des 9 dernières décennies, la fréquence des N de saints reste constante, et qu'on constate même un essor récent des N des apôtres et de personnages liés aux Écritures, tels Andrea, Marco, Matteo, Daniele [165]. E.C. passe en revue les autres motivations (politique, idéologique, culturelle [167-170]), évidentes à la fin du XIXe s., lorsque étaient choisis des N en rapport avec l'antique Urbe (Romolo ou Remo), ou à l'époque du fascisme quelques N fortement connotés (Benito) [169], ou actuellement lorsque la passion du football multiplie des N comme Azzurra, Diego [169], très variables selon les périodes historiques. Le choix peut être déterminé par la valeur étymologique [170-172] du N, comme ce fut le cas à certaines époques (Moyen Âge); toutefois l'auteur partage avec CARDONA l'opinion que les N sont le plus souvent opaques aux utilisateurs (seul le chercheur est en mesure de découvrir un lien entre Laura et Lorena, Lara, Loredana [171]). Au cours de la période, la motivation des choix a beaucoup varié (prédominance des N d'origine latine en 1876, germanique en 1961, grecque ou hébraïque en 1991), mais cette variation n'est peut-être pas significative. Le choix du N, dans de nombreuses cultures, est lié à des traditions familiales (N du grand-père, d'un frère décédé, du parrain [172]): en Italie cette motivation a fortement regressé au cours de la période. Le recours à l'invention, scelta imaginativa [173-178], a été fréquent à certaines périodes (voir les N descriptifs ou dépréciatifs en Toscane au XIVe s.): à Rome de nos jours, les N fém. indiquent souvent la couleur (Amaranta, Ambra), ou un élément de la nature (Acquachiara, Luna), de la botanique (Amarilli, Dalia), de la géographie (Antilla). L'euphonie [179-180], qui privilégie les suites consonne/voyelle (Mélodie), ou le caractère évocateur (N en rapport avec une œuvre littéraire ou une matière précieuse: Giada) peuvent aussi être le critère déterminant. Comment se situe, parmi cette gamme de motivations, le choix d'un N d'origine étrangère? Quelle est sa pregranza aurale [180]? Euphonie, prestige, originalité, caractère innovant? Enfin peuvent entrer en ligne de compte le rapport entre prénom et N de famille [181], le prestige conféré par un personnage de la littérature ou du cinéma [182-187]. De cet examen, il résulte que le choix tend à équilibrer deux contraintes opposées: distinguer les individus, tout en évitant un excès de singularité [188], ainsi que le confirment les résultats du questionnaire proposé à un échantillon de 500 étudiants de l'Université La Sapienza [192-196], à qui il a été demandé, entre autres, de classer les motivations qui ont présidé au choix de leur N.

Un autre problème essentiel est abordé dans le chap. 5: comment se forment et évoluent les modes onomastiques? Prenant en compte les résultats d'enquêtes

menées à Milan dans les années 80 et en France [200-201] par BESNARD-DESPLANQUES (1993), E.C. passe en revue les facteurs qui sont à l'origine de la mode: l'élimination des N associés aux générations précédentes; la préférence tantôt pour une forme simple, tantôt pour une forme diminutive (Angela/Angelina) [203]; l'attraction exercée par les gloires de l'époque, L'ipotesi dei figli illustri [204-207]: N de la haute noblesse, des membres de la famille royale, ou au temps du fascisme, du Duce, des héros de Risorgimento, de la famille princière de Monaco, des personnages de la littérature ou de l'opéra [207-215]. (A ce propos, l'auteur s'interroge [215-218] sur le rapport entre les N employés en art et la mode onomastique, et conclut que la finzione rispecchia la realtà, comme le prouve l'analyse des cas de Manuela, Giulia [218]). Dès qu'une mode onomastique est établie, commence un processus à la fois d'inflation, Piace perché di moda [220], et de dévalorisation (l'usage excessif freine l'expansion: cas de Chantal en France [224]). Un N prédominant peut disparaître en quelques décennies (ceux qui étaient aux premiers rangs entre 1901 et 1971 sont, en 1991, au-dessous de 1% parmi les f.). Le déclin plus ou moins rapide et définitif d'un N est modulé en fonction de la profondeur de son enracinement dans la tradition [230, et App., tabl. 47-48, 467-468]. Ainsi la régression de Cinzia, Sabrina a-t-elle été plus subite que celle d'Elvira et de Renato.

Dans le chap. 6 est abordée la comparaison entre les données onomastiques de Rome et celles des zones témoins. Grâce à la mise en évidence des N de f. et d'h. les plus fréquents à Rome au cours de la période, de l'époque de leur développement maximal [235], de l'âge moyen des individus porteurs actuellement des N les plus répandus [cf. App., tabl. 55-56, 475-479], il est permis de constater que l'onomastique féminine se renouvelle plus rapidement que l'onomastique masculine, assez conservatrice, et que les N reviennent à la mode périodiquement, mais avec des variantes (voir les N composés sur Maria, ou les alternances du type Antonio/Antonello [236]). Une première comparaison oppose les N des résidents natifs de Rome aux N des non résidents (seuls en effet 2 habitants sur 3 sont nés dans la capitale). En 1992, les N à haute fréquence communs aux deux groupes étaient assez limités (à noter, chez les non natifs, la fréquence de Rosa, Giuseppina, Vincenzo, Domenico, qui prédominaient en Italie avant 1960, et sont caractéristiques du Sud). Doit-on en conclure que la population non originaire de Rome a un comportement plus conservateur [cf. App., tabl. 61-70, 484-491]? La comparaison entre les données de Rome et celles de Bologne [App., tabl. 71-72, 494-496], Palerme, Mentana, Velletri, permet à E.C. de poser la question de la direction du flux de la mode [243-246]: existe-t-il une mode au niveau national ou des évolutions locales liées à la tradition de chaque ville? Il semble qu'au cours de la période (depuis 30 ans env.), l'influence de Rome sur le Centre et le Nord se soit inversée. Il ressort par ailleurs que la situation de Palerme est nettement divergente, en raison du conservatisme religieux en Sicile [245]. Cette comparaison entre régions, entre capitales et petites villes permet-elle de comprendre comment s'est développée ce que DE FELICE nomme la nuova rivoluzione onomastica, c'est-à-dire la diffusion des N non traditionnels, le plus souvent «exotiques» [246]? Bien que les données soient complexes, on peut estimer qu'en règle générale la province reçoit l'innovation des grands centres urbains [246]. Le renouvellement provient peut-être de plus loin: de France (cas de Monica, Luca, Stefano [247]). Il convient au contraire d'être prudent en ce qui concerne l'influence des États-Unis, car il ne semble pas qu'il y ait coïncidence entre les N récemment mis à la mode et les N les plus répandus aux USA (cas de Robert, George, Franck, David [247-248]).

Le relevé des N chez les écrivains romains du XIXe s. (BELLI, TRILUSSA) permet déjà d'établir des corrélations entre prénoms et classe sociale (hypocoristiques (Checca, Mimma) caractéristiques du petit peuple, Maria, N de domestique, etc.). Mais c'est à partir du dépouillement d'un triple corpus (1° de la liste officielle de la noblesse [262-263], 2° de la liste des ouailles d'une paroisse bourgeoise [264-266], 3° de la liste des N des habitants d'une paroisse populaire [266-269]) que E.C. dresse la carte sociographique des prénoms romains actuels (chap. 7). A partir de la comparaison des N caractéristiques de chacune de ces classes [cf. App., tabl. 73-78, 497-501 (liste des répertoires d'anthroponymes romains); tabl. 79-80, 497-501 (liste alphabétique des prénoms, de Ada à Vittoria, de Achille à Vittorio)], il semble permis d'affirmer que les usages onomastiques se diffusent de la classe élevée vers les classes inférieures.

Dans l'étude de synthèse (chap. 10) qui succède à l'analyse approfondie de l'onomaturgia à Rome (chap. 8) du XVIe s. à nos jours [275-302], puis des oscillations formelles, favorisées par l'esterofilia [chap. 9, 307-323; App., tabl. 85-86, 513-520], l'auteur établit un parallélisme entre la situation actuelle et la révolution onomastique médiévale, en raison de 3 facteurs [327-333]: un superstrat dû au prestige des cultures étrangères, une grande liberté dans la graphie, une laïcisation tendant vers une transparence sémantique, et constate que l'augmentation du nombre des N étrangers dans les années 90 vient compenser la baisse de fréquence des hypocoristiques [328], avec lesquels ils ont en commun une sonorité chargée d'affectivité (ils sont plus employés pour les f.), la brièveté (Corinne, Boris). Le N étranger, en raison de la richesse illimitée de son stock, représente un moyen appréciable de différenciation onomastique, qui évite le recours au surnom [331]. Quant à la question de savoir si l'introduction de N étrangers est un enrichissement pour le répertoire onomastique [331], en dépit de l'opinion de DE FELICE, l'auteur, après discussion [333-335], conclut à une extension du patrimoine, due à la coexistence des nouveaux N exotiques avec la renaissance de nombreux N traditionnels, remis en circulation avec de nouvelles motivations. Il y voit la manifestation de deux tendances générales opposées: le recours à l'innovation d'une part, et la tendance au conservatisme et à la concentration du patrimoine d'autre part [336]. Grâce aux résultats de l'enquête menée auprès des étudiants (dont les N préférés coïncident avec les N à la mode: Giulia, Elena, Chiara; Marco, Matteo, Andrea [338-341 et App., 521-537]), l'auteur est en mesure de prévoir l'évolution dans les prochaines années: des N qui semblaient démodés sont en pleine ascension (Filippo, Iacopo, Tommaso, Camilla [340]), du fait qu'ils ne sont plus associés à des personnes âgées; d'anciens prénoms oubliés resurgissent (mais la motivation de leur choix n'est plus de nature religieuse ni familiale).

L'auteur conclut que le système onomastique, au cours de cette période, a assuré un équilibre entre formes disparues et formes créées; les N usés ont été remplacés par des N étrangers, brefs et euphoniques, par de nouveaux composés, résultant de combinaisons multiples, par des N traditionnels, récupérés auprès des classes les moins acculturées. Et même si elles sont sémantiquement vides pour l'usager, il est évident que les formes onomastiques se sont révélées porteuses d'informations inestimables sur la société et la culture romaines. C'est pourquoi cette recherche, remarquable par la rigueur de sa méthode, par son ampleur (à signaler aussi le vaste pano-

rama bibliographique [347-363]), par la perspicacité des interprétations, restera un modèle pour d'autres monographies sur l'onomastique italienne, dont les linguistes, les historiens de la culture, les sociologues espèrent qu'elles verront peut-être le jour, dans le cadre du programme PATROM de Dieter KREMER.

Sylviane LAZARD

## DOMAINE IBÉRO-ROMAN

Joaquín GARRIDO MEDINA, *Estilo y texto en la lengua*, Madrid, Gredos (Biblioteca Románica Hispánica, vol. 405), 1997, 291 pp.

En este nuevo libro – que viene después de Lógica y lingüística (1988), Elementos de análisis lingüístico (1991), Idioma e información (1994) – Joaquín Garrido Medina, catedrático de lengua española en la Facultad de Ciencias de la Información de la Universidad Complutense de Madrid, pretende reintegrar, en el estudio científico de la lengua (la «gramática»), el uso o «habla» al mismo tiempo que el estilo.

En efecto, J.G.M. considera que desde la separación que operó Saussure entre lingüística interna y lingüística externa, y los consiguientes triunfos del estructuralismo, el uso ha quedado «al margen de la gramática» (es el título del primer capítulo), o en todo caso no ha sido considerado en términos propiamente gramaticales (ya que en la pragmática entran «factores extraños a la lengua» [19]), con una consecuencia fatal: el alejamiento entre teoría gramatical y saber cotidiano, y en especial la dimisión de la gramática con respecto a las legítimas preocupaciones normativas de la gente. Puesto que habría que superar este divorcio perjudicial, J.G.M. esgrime que conviene apoyarse en un aspecto del uso que, desde Charles Bally, discípulo del mismo Saussure, nunca ha sido abandonado del todo: el estilo. Sobre estas bases, vuelve a plantear una reflexión acerca de la noción de estilo, que se esfuerza por definir de manera objetiva.

¿Cuáles son, brevemente, las etapas y sobre todo el eje lógico de dicha reflexión?

Después de un capítulo que confirma la urgencia de la tarea pero aparece más bien como una digresión sobre el estilo periodístico y los problemas epistemológicos que conlleva («La paradoja del estilo informativo», que la «estrategia epistemológica» propuesta no me parece resolver), J.G.M. pasa a examinar la «misteriosa diversidad» de la lengua (especialmente el español), que define de forma tolerante como «el conjunto de propiedades comunes a todos los dialectos, pero también las particularidades de cada uno de ellos» [82], para luego resaltar que cualquier ejemplo de habla es un conjunto de marcas, entre las cuales conviene distinguir lo que pertenece al sociolecto o dialecto de cierta época (variedades impuestas) y lo que corresponde a las opciones del hablante entre posibilidades de pronunciación, de vocabulario, de sintaxis. Estas opciones serían propiamente estilísticas, y sus combinaciones determinarían sendos estilos: «Cada estilo es un ejemplo más o menos completo, más o menos prototípico, de un determinado conjunto de marcas, que establecen una cierta relación entre el hablante y el oyente, o el autor y el lector.» [128].

Esta definición no resulta muy original pero se anuncia en ella la preocupación pragmática que caracteriza la segunda parte («El discurso»): tomando en considera-

ción la relación entre emisor y receptor, J.G.M. esgrime una concepción del significado que denuncia la «ficción del significado oracional» («un significado oracional por sí mismo, al que se le añade algo para llegar al contenido enunciativo») y le opone la idea de que «la información representada por la oración solo es una parte de la información total», siendo el proceso de significación el siguiente: «al todo que se quiere transmitir se le quita lo que no hace falta decir, y se explicita la parte que hará que se llegue al todo» [139-140].

Sobre estas bases, el autor 1°) resalta la indispensable actividad interpretativa o contextualizadora del receptor en función del contexto verbal (la oración, el discurso) o del conocimiento pragmático – esa actividad que explica precisamente que, en el proceso de significación, el todo sea más que la suma de las partes; 2°) fijándose en el caso de oraciones sucesivas, muestra cómo las oraciones se construyen y conectan, con el fin de formar secuencias coherentes: los discursos. Y aquí reaparece la noción de estilo, definido ahora como fenómeno del discurso que consiste en las conexiones entre oraciones: los tipos de conexiones o de estructuración por los cuales opta el hablante determinan tipos o estilos de discursos, y establecen tipos de relaciones con el oyente.

Siguiendo con su proyecto de ascensión integradora, J.M.G. llega ahora a la unidad superior del texto, estructura hecha de discursos. Los tipos de organización de discursos – es decir un criterio lingüístico – determinan o se corresponden con tipos o «géneros» de textos más o menos asentados y disponibles. Es decir que hay una relación dialéctica entre género y discurso: «Las opciones de género restringen las de estilo pero, a la inversa, las innovaciones de estilo pueden llegar hasta el extremo de modificar las características del género. De la misma manera, nuevos géneros pueden dar lugar a nuevos estilos.» [232]. Es en ese nivel del texto donde se cierra la comprensión, la cual supone por lo tanto que se construya una representación de datos y de la relación entre emisor y receptor con respecto a esos datos, y que al mismo tiempo se conecte esa información del discurso con el conocimiento general acerca del interlocutor y de los datos en cuestión.

Es manifiesto que, al hablar de textos, J.M.G. piensa sobre todo en géneros no literarios como son los de las cartas, de los textos publicitarios o legislativos, etc. Es sólo en las últimas páginas donde se atreve a caracterizar el texto literario, resaltando los dos rasgos siguientes:

- aunque un tipo de texto literario, pongamos una obra teatral, determina unas ciertas posibilidades de estilo, permite mucha más libertad en la construcción de sus discursos componentes, debido a la relativa independencia con respecto a las funciones prosaicas. De hecho, el autor exitoso llega a construir, dentro del estilo de su época y de su estética, un subtipo particular;
- una «especial relación entre texto y receptor», ya que el texto literario genera expectativas específicas (entretenimiento y placer estético, además de capacidad de transmisión de emociones). Este segundo rasgo presupone el primero, pero J.M.G. tiende finalmente a vincular la noción de estilo con el polo de la recepción: «A la vez que un tipo de texto, y sobre todo lo demás, la obra literaria es un cierto estilo, una determinada relación entre el autor y el lector construida mediante sus palabras» [255].

Creo que, al cerrar el libro de Garrido Medina, el lector no puede sino sentirse algo defraudado. En primer lugar porque no hay ningún tipo de conclusión. Se trata

sin duda de una opción estilística, que se corresponde con otras (la ausencia de notas y, a nivel de la oración y del discurso, elecciones que consiguen producir la impresión de amenidad) y por lo tanto constituye un estilo coherente que probablemente pretende quitarle al género del ensayo académico ese didacticismo algo pesado que suele caracterizarlo para establecer un nuevo tipo de relación con el público... Pero el lector de ese tipo de texto no deja de ser el académico, que renuncia difícilmente - con razón creo yo (y aunque no se tratase de escribir una reseña) - a la sólida conclusión que cortésmente viene a re-presentarle el desarrollo argumentativo y retomar los principales resultados, y sobre todo a resituar éstos en el contexto de una problemática y un debate. El segundo motivo de decepción reside en que, al faltar la conclusión, el libro termina con las páginas dedicadas al estilo del texto literario, las cuales resultan tanto más sumarias cuanto es precisamente en ese tipo de textos donde la noción de estilo se hace más compleja y más interesante aún, y por lo tanto donde siempre culmina el debate entre los especialistas. Ahora bien, se les podría perdonar su brevedad si fueran muy sustanciosas o sugerentes, pero no es el caso: no sólo no aportan nada sobre el estilo literario sino que empobrecen su concepto por enfocarlo desde un modelo elaborado a partir de otros tipos de textos, y por lo tanto reductor. Por lo demás, su caracterización me parece poco congruente con el propósito general del autor, en la medida en que tiende a identificarlo bien con la relación extralingüística autor-lector - la cual es por cierto mucho más rica y compleja de lo que se indica aquí-, bien, en los pocos ejemplos analizados, con la organización de motivos (composición temática y ya no sintaxis o semántica).

Sería injusto fijarse en exceso en lo que, a pesar de resultar imprescindible, no era desde luego el tema principal del autor; sobre todo que lo ofrecido no peca de falta de ambición: como lo mencioné de paso, Joaquín Garrido Medina acaba elaborando un verdadero modelo descriptivo del habla o del estilo oral y escrito, que pretende poner de relieve una articulación sistemática de los tres niveles de la oración, el discurso y el texto, así como combinar los análisis lingüístico y pragmático, considerando además las relaciones dialécticas entre determinaciones y libertades. Y esto lo realiza en un texto bien escrito y no carente de humor, que propone al mismo tiempo un viaje por la bibliografía pertinente, internacional y al día. En cuanto a la valoración de dicho modelo, y para no hablar más de mi frustración de literato, me parece globalmente ingenioso, harmónico (lo que a mi entender no implica nada en cuanto a su «verdad»), y bastante convincente, aunque ganaría sin duda en fuerza - pero también en «falsificabilidad» - si el autor ajustara algo más su texto: consolidando las conexiones argumentativas (que a veces se echan de menos, a veces tienden a multiplicarse sin verdaderamente consolidarse); optando por la definición totalmente explícita y redonda en vez de una multiplicidad de fórmulas definitorias; articulando cuidadosamente las definiciones del estilo, en especial entre los niveles oracional y discursivo. A este propósito, quisiera subrayar algo que perjudica la harmonía del modelo: a nivel de la oración, las opciones estilísticas manifiestan la parte de libertad del hablante (lo cual especifica la fórmula famosa «le style, c'est l'homme»), pero a nivel del discurso, que debería corresponder a una ampliación y potenciación de dicha libertad, la definición del estilo ya no distingue una elección personal y designa cualquier tipo de organización. En este caso, sí que la carencia de harmonía resulta significativa.

Robin LEFERE

María Teresa GARCÍA GODOY, Las Cortes de Cádiz y América. El primer vocabulario liberal español y mejicano, Sevilla, Servicio de Publicaciones de la Diputación, 1998, 414 pp.

A comienzos del siglo XIX, las corrientes liberales que se fortalecían en España – especialmente en torno a las Cortes de Cádiz – así como en México, en su lucha por independizarse de la Corona española, fueron causa de notable renovación y enriquecimiento del sistema léxico de la lengua castellana. Esa renovación es el objeto de estudio de la profesora García Godoy, autora de una amplia investigación sobre *El léxico del primer liberalismo español y mejicano (1810-1814)*, que presentó como tesis doctoral en la Universidad de Granada en 1997, y del que forma parte el libro que aquí reseño.

Aunque no sea caso muy frecuente, tampoco es demasiado raro que una tesis doctoral resulte ser trabajo encomiable, serio, maduro, bien elaborado. Creo que éste es el caso de la investigación realizada por Ma Teresa García Godoy. Quien se basó en un rico muestrario de textos de diversa naturaleza escritos en el tercer lustro del siglo XIX, tanto en España como en México. Ese corpus está integrado por un buen número de documentos oficiales procedentes de las Cámaras políticas, de infinidad de periódicos publicados durante aquellos años, particularmente en Cádiz en lo que respecta a la Constitución de 1812, de abundantes panfletos de diferente tonalidad, de un buen número de cartas, públicas o privadas, y de no pocos documentos doctrinarios de carácter pedagógico: cartillas y catecismos políticos. Los periódicos que se publicaban entonces en Cádiz proporcionaban amplia información no sólo sobre los sesiones de las cortes constituyentes, sino que también reproducían las principales noticias y comentarios que se publicaban en otras ciudades españolas, de manera que reflejaban cabalmente la expresión lingüístico-política de toda España. En lo referente a México, la profesora García Godoy se trasladó a la antigua Nueva España y recopiló la información publicada durante aquellos años de lucha insurgente no sólo en la capital del país, sino también en Guadalajara, Oaxaca, Michoácan y Jultépec, así como lo que brotaba de la imprenta portátil de «La Nación» que llevó la Cámara en su peregrinar itinerante por diversas ciudades del país.

Tan amplia documentación ha sido estudiada a través del prisma proporcionado por una amplia bilbiografía de estudios históricos y políticos, recogidos en los principales archivos y las más importantes bibliotecas de España y de México; los materiales lexicográficos así recopilados fueron contrastados con los reunidos en los principales diccionarios de la lengua española, en sus variedades peninsular y mexicana.

Los frutos del trabajo realizado por Mª Teresa García Godoy me parecen muy valiosos. El vocabulario reunido en su estudio es verdaderamente rico y variado. Procede de muy diversas fuentes. Por un lado, de las doctrinas o ideas particulares de filósofos o pensadores franceses e ingleses, que los españoles hacían suyas traduciendo al castellano las locuciones que las expresaban: división de poderes, poder legislativo, poder ejecutivo y poder judicial, soberanía nacional, derechos del hombre, etc. Por otro lado, de neologismos acuñados en Francia, que daban origen a nuevas voces españolas o a valores semánticos nuevos: complot, funcionario, terrorismo, cosmopolita, insurgente, reto, etc. Asimismo de términos de origen inglés, algunos de los cuales pasaban a través del francés: federalismo, constitucional, congreso, cámara, gabinete, debate...

Junto a estos préstamos ingleses o franceses, surgían en España «acuñaciones castizas del momento» (como guerrilla o guerrillero), a la vez que palabras tradicionales castellanas se teñían de nuevos significados o matices semánticos, como sucedió en los casos de liberal, junta, diputación, cabecilla, chaqueta – como calificativo; hoy chaquetero –, etc. Cobran nueva vitalidad voces forjadas en el «siglo de las luces», como progreso, sociedad, civilización, y se llega a establecer una forma de «especialización» léxica acorde con la orientación política – liberal o conservadora – de los grupos en pugna, de manera que palabras como regeneración, fraternidad, igualdad, ciudadanía, pueblo, derechos y otras muchas adquieren un alto valor positivo entre los liberales; para quienes, en cambio, términos – conceptos – procedentes de etapas anteriores de la historia política, como privado, estamento, privilegios, vasallos, son tachados de «serviles» y repudiados tajantemente.

Advierte García Godoy la lentitud con que la Real Academia Española da entrada a los neologismos en su Diccionario, no obstante lo cual en la edición de 1817 están ya incorporados vocablos como insurgente, jansenismo, votación, fanatismo, civilización y civilizar, cabecilla, subersivo, insurrección, expatriado, intriga y algunos otros, en tanto que un mayor número de neologismos tuvieron que esperar mucho tiempo para ser inculuidos en el DRAE, como sucedió en los casos de ciudadanía, monopolista, constitucional, cosmopolita, demócrata, debate, veto, terrorismo, filantropía, etc.

La confrontación de las voces empleadas en aquel entonces, dentro del dominio político, por españoles y mexicanos, muestra que, en líneas generales, se daba una coincidencia esencial. Sin embargo, no deja de haber algunas apreciables diferencias. Dado que el debate constitucional fue en España mucho más intenso y acalorado que en México, no es de extrañar que se emplearan allá términos o expresiones nuevas de que no hicieron uso los mexicanos; tal cosa sucede en el caso de los términos democracia y aristocracia, así como en el de las matizaciones monarquía absoluta, monarquía moderada y monarquía constitucional o en los de sistema liberal, derechos civiles y derechos individuales. Se aprecia también, en el vocabulario político mexicano, la aparición temprana de anglicismos, cosa lógica, dada la vecindad de los Estados Unidos de América, cuya organización política tanto influyó en la mexicana. Así el nuevo significado político de la palabra federación se incrustó rápidamente en el léxico mexicano, y no en el español; en México se generalizó el empleo de la voz Congreso, en tanto que en España se prefirió hablar de las Cortes. También se usaron mucho en México terminos sociales o raciales - como ladino, castizo, cuarterón, lobo - inusitados en España, a la par que voces despectivas para señalar a los españoles mismos, como gachupín, maturrango o chapetón.

El *índice de palabras* puesto en la parte final del volumen facilita la consulta lexicográfica de voces dispersas a lo largo de la obra. Encomiable me parece, también, la bella edición de este libro, pulcra y esmeradamente cuidada, cosa ya no muy frecuente, por desgracia, en las imprentas de nuestro tiempo.

Creo, en fin, que este libro es una valiosa contribución al mejor conocimiento de la historia del léxico español moderno en un campo, como el político, de particular interés en nuestros días.

Juan M. LOPE BLANCH

## **DOMAINE GALLO-ROMAN**

Vesta SANDBERG, Temps et traduction. Étude contrastive des temps de l'indicatif du français et du suédois, Lund (Études romanes de Lund, 59), Lund University Press, 1997, 233 pages.

S'inspirant notamment de la hiérarchie d'abstraction des modes d'E. J. Matte, Vesta Sandberg (VS) entreprend dans cet ouvrage une comparaison des temps de l'indicatif du français et du suédois à partir de textes de fiction et de non-fiction traduits du français en suédois et vice versa. L'étude est fondée sur un corpus qui se compose, selon l'auteur, d'environ 270000 mots, distribués en deux parts égales sur les textes originairement français et les textes originairement suédois [30]. C'est très peu, et rares doivent être les romanistes et linguistes qui souscrivent à l'affirmation audacieuse de VS comme quoi son corpus serait «suffisamment grand» [28] et «assez important» [31]. Aussi n'est-il pas étonnant que, par exemple, elle n'ait trouvé que deux occurrences du passé antérieur français [108], ni que les exemples de certains usages verbaux y fassent entièrement défaut [66-67, 114], quoique l'auteur cherche à expliquer ces carences en alléguant des arguments linguistiques. On comprend que VS soit parfois obligée d'avouer elle-même l'insuffisance de son corpus [136, 137, 149, 202], et il lui arrive même d'écrire [207]: «...il est possible que les matériels du corpus dépouillé soient trop restreints pour permettre de se prononcer sur les tendances en la matière» (il est question des manières de rendre télicité et atélicité dans les deux langues). De plus, VS ne fournit aucun renseignement sur la méthode qu'elle a utilisée pour calculer son chiffre très rond. Et le lecteur n'apprend pas non plus ce qu'elle entend par mot, question essentielle qui n'a pas de réponse évidente. Or, heureusement, VS a quantifié les occurrences des formes verbales enregistrées, et cela compense, dans une certaine mesure, la faible envergure du corpus. En tout, elle fait état de 30745 occurrences des temps de l'indicatif français et suédois [47] (laissant, cependant, au lecteur de calculer ce total, pourquoi?). La part des formes de l'indicatif se monterait donc à 11,4% du corpus (ce chiffre – intéressant en lui-même – n'est pas non plus signalé par l'auteur).

Au demeurant, je me demande, à propos du corpus, pourquoi VS a cru, pour le composer, devoir recourir à un récit de T. Ben Jelloun, *Moha le fou*, *Moha le sage*. Ce n'est pas que cet écrivain marocain et lauréat du Prix Goncourt soit indigne d'être incorporé à un corpus littéraire, loin de là! Mais le français du Maghreb a souvent des caractéristiques qui le distinguent de l'usage métropolitain, de sorte qu'il est préférable de ne pas mettre les œuvres provenant d'Afrique du Nord sur le même pied linguistique que celles de France. J'ai trouvé bien des différences moi-même en analysant le vocabulaire de deux romans maghrébins, dont un justement de Ben Jelloun<sup>(1)</sup>. Je ne serais donc pas étonné que l'on rencontre également des différences

<sup>(1)</sup> Voir ma communication 'Observations sur la langue de deux romans maghrébins: *Nedjma* de Kateb Yacine et *La nuit sacrée* de Tahar Ben Jelloun', in *Actes du XIIe Congrès des Romanistes Scandinaves*, Aalborg 1994 (Aalborg University Press). Par la suite, j'ai eu l'occasion d'augmenter et d'approfondir cette étude, ce qui m'a confirmé dans mon opinion que, souvent, quant au vocabulaire, il y a des différences importantes entre le français de France et celui du Maghreb.

syntaxiques chez l'écrivain marocain. Je ne suis pas non plus convaincu que ce soit une bonne idée que de mêler des textes de fiction et de non-fiction. Personnellement, je l'aurais évité, préférant les uns ou les autres.

L'idée linguistique qui sous-tend l'ouvrage de VS est donc en premier lieu la théorie d'E. J. Matte concernant les niveaux d'abstraction des modes, théorie qui ressemble, d'ailleurs, à celle des chronothèses de G. Moignet [23-24], et qui dit que certains modes et les temps qu'ils comprennent sont physiquement et/ou mentalement près du locuteur et, pour ainsi dire, «concrets», observables et faciles à saisir par la pensée. Inversement, il y a des modes qui sont physiquement et/ou mentalement éloignés du sujet parlant et, par conséquent, plus abstraits et moins accessibles à la pensée. L'échelle de Matte part de l'infinitif, considéré comme le mode le plus abstrait, pour arriver, en bas de l'échelle, à l'indicatif, regardé comme le mode le plus proche des sujets parlants et, partant, comme le plus «tangible», en passant, du haut en bas, par le conditionnel, le subjonctif et l'impératif [25]. Et c'est ici que VS enchaîne en formulant son hypothèse qui veut que le degré d'abstraction d'un mode et de ses temps soit en relation avec la manière de les traduire. Ainsi, par exemple, selon VS, un présent de l'indicatif français ou suédois devrait, dans la langue d'arrivée, également revêtir la forme d'un présent de l'indicatif. D'autre part, si l'on traduit, par exemple, un futur ou un conditionnel français ou suédois (le conditionnel est un mode dans la théorie de Matte [24-25]), lesquels se trouvent à une certaine distance du locuteur et qui sont plutôt abstraits, il serait, à en croire VS, moins probable qu'on les rende par les temps et mode correspondants français et suédois que lorsqu'il s'agit, par exemple, d'un présent de l'indicatif [23-28, 50-52].

L'idée qu'avance VS est intéressante et, malgré son maigre corpus, elle réussit à tirer des conclusions qui parlent en faveur de son hypothèse. Elle peut ainsi calculer, pour les temps de l'indicatif, des taux de correspondance - autrement dit, des pourcentages de recouvrement des temps français et suédois - qui s'élèvent à 82 % et 80% pour les temps du passé (à l'exclusion du plus-que-parfait qui forme un groupe à lui seul) et pour le présent respectivement, mais qui vont décroissant quand il s'agit des plus-que-parfaits, des conditionnels et des futurs, lesquels n'atteignent que 68%, 58% et 48% respectivement [47]. Il est vrai que VS se tire assez bien d'affaire en cherchant à expliquer pourquoi ces chiffres diffèrent les uns des autres, mais, étant donné qu'elle s'en tient surtout à la théorie de Matte, elle est confrontée au problème que, à l'exception du conditionnel, tous les temps qu'elle relève et commente sont d'un seul mode, l'indicatif. Elle aurait sans doute pu faire encore mieux en élargissant sa bibliographie. Je vais donner un exemple de ce que je veux dire. En prétendant que «... le FUT se trouve au niveau le plus abstrait parmi les groupes de temps établis» [121](2), VS ne s'appuie que sur «l'hypothèse générale de la présente thèse» (voir ci-dessus) [121]. Or, pour mettre en relief le caractère particulier du futur, elle aurait pu insister davantage sur sa naissance dans les langues indo-européennes, qui montre l'étroite relation qu'il y a entre le futur et le subjonctif, mode considéré aussi bien par Moignet que par Matte comme considérablement moins concret que l'indicatif. L'analyse diachronique que VS fournit de la formation des futurs français et suédois [37, 40-42] tient compte du recours aux verbes

<sup>(2)</sup> Par FUT, l'auteur entend les temps du futur français et suédois, qu'ils soient formés synthétiquement ou analytiquement [121-122].

de mouvement, aux verbes d'obligation et aux adverbes de temps, mais ignore le fait qu'une source fort importante du futur est le subjonctif. Le linguiste anglais J. Lyons s'exprime comme suit à ce sujet: «...the most common sources of the future tenses in the Indo-European languages are, on the one hand, the subjunctive...»(3). On en trouve des exemples en latin, où le futur des 3e et 4e conjugaisons est issu du subjonctif<sup>(4)</sup>. Et, à l'avis des grammairiens de l'Antiquité, le futur antérieur latin (*vocavero*, *legero*, etc.) était, au point de vue synchronique, un subjonctif<sup>(5)</sup>. Il y a donc, à mon sens, lieu de mettre en question, du moins en partie, la hiérarchie de Matte, car, de par sa virtualité fondamentale, son caractère de prédiction plutôt que de constatation, le futur s'apparente davantage au subjonctif qu'à l'indicatif.

Quelques remarques. Le lecteur aurait aimé savoir pourquoi VS se sert des adjectifs cognitif [18 (adverbe, cognitivement), 22, 23, 24] et prototypique [20, 23, 51, 52 et passim, surtout qu'elle n'approfondit nulle part les notions linguistiques auxquelles ils font référence et qu'elle n'explique pas pourquoi elle prend position pour celles-ci. Elle paraît en user surtout pour se donner un air de modernité(6). On a également du mal à comprendre pourquoi VS introduit les notions, difficiles à comprendre, de futur et de conditionnel «morphologiques» [41, 42, 43, 102 et passim], quand, en réalité, elle veut parler du futur et du conditionnel synthétiques. De même, le lecteur se demande ce qu'elle veut dire quand elle prétend que la «futuralité doit être exprimée morphologiquement» [139], alors que mieux aurait valu dire synthétiquement. Et la «conjonction circonstancielle si» [158] doit, pour plus de clarté, être rebaptisée hypothétique ou conditionnelle. Si l'on est content que la perspective diachronique n'ait pas été tout à fait négligée, comme c'est trop souvent le cas de nos jours, on est un peu surpris que VS ait choisi d'appeller «statistiques» et «matériaux statistiques» les données numériques que lui a fourni le dépouillement de ses textes et sur lesquelles sont fondés ses raisonnements [43, 44, 48, 49 et passim]. Elle semble ainsi oublier que la statistique est une discipline scientifique qui a ses procédés et méthodes, et que les simples additions et divisions qu'elle a effectuées ne méritent guère cette appellation. Signalons aussi que, en discutant des aspects verbaux, VS affirme, trop schématiquement, que «Il existe, dans les langues slaves, une dichotomie grammaticalisée entre les aspects appelés perfectif et imperfectif pour chaque verbe» [21-22]. C'est pourtant une règle qui souffre des exceptions, tous les verbes n'ayant pas les deux aspects, comme VS aurait facilement pu s'en rendre compte si elle avait pris soin de se renseigner dans des grammaires de langues slaves<sup>(7)</sup>. L'ou-

<sup>(3)</sup> Dans *Semantics*, Cambridge-New York-Port Chester-Melbourne-Sydney 1990 (réimpression, Cambridge University Press), t. 2, p. 817. Ajoutons que ce volume de Lyons figure dans la bibliographie de VS [228].

<sup>(4)</sup> Voir W. M. Lindsay, *A short historical Latin Grammar*, Oxford 1915<sup>2</sup> (Clarendon Press), pp. 112-116.

<sup>(5)</sup> Voir G. Moignet, Essai sur le mode subjonctif en latin postclassique et en ancien français, Alger 1959 (P.U.F.), t. 1, p. 65.

<sup>(6)</sup> VS pourrait tirer profit d'étudier mon article 'Den omoderna moderniteten', publié dans le nº 2 1998 de la revue suédoise *Svensk Tidskrift*.

<sup>(7)</sup> On peut consulter, par exemple, pour le russe, L. von Marnitz et F. Häusler, *Russische Grammatik*, Halle 1958<sup>11</sup> (Niemeyer), § 155, et, pour le polonais, G. Gunnarsson et J. Trypućko, *Polsk Grammatik*, Uppsala 1946 (Hugo Gebers Förlag), §§ 173-174.

vrage mentionné dans la note 14 [22] et qui est destiné à fournir un appui à l'assertion de VS, ne paraît pas être une source sûre en ce qui concerne les langues slaves.

La langue de l'ouvrage se ressent de temps en temps de la langue maternelle de VS, et, en plus, elle n'est pas exempte de fautes et de maladresses. Je me contenterai d'en soulever quelques-unes. Dans «Il sera proposé que certaines différences... sont attribuables au fait que...», la subordonnée est à l'indicatif, alors qu'on s'attend au subjonctif [15]. Les verbes démontrer et montrer ont été confondus, celui-là étant employé au sens de celui-ci («...démontrer selon quels principes ont été faites les délimitations...» [33], «Dans ce chapitre sera démontrée la multitude d'emplois qu'a le PR...» [79](8)). Et VS écrit «contre-balancé» pour contrebalancé (participe passé) [29]. Pour donner un sens acceptable à la phrase «On peut supposer que cet emploi du TP s'absente de l'emploi narratif...» [67]<sup>(9)</sup>, il faut, me semble-t-il, substituer s'éloigner au verbe dont se sert VS dans la subordonnée. Le substantif désignation paraît être utilisé, à tort, au sens de «destination», «emploi» [103, 122]. Dans le syntagme le chapitre présent [107], l'adjectif a, par erreur, été postposé à son déterminé. Le «facteur intriguant» [119] ne laisse pas d'intriguer jusqu'à ce qu'on se rende compte que VS veut parler d'un fait difficile à expliquer, d'un phénomène surprenant. Il arrive à VS de trop alourdir ses phrases et, par là même, d'en compromettre l'intelligence. C'est, par exemple, le cas quand elle écrit «une forme verbale où le verbe peut être interprété comme un futur historique» [132] au lieu de parler d'une forme verbale qui peut être interprétée comme etc., ce qui semble être ce qu'elle veut dire. Pareillement, le syntagme «[le] sens sémantique» est mal formulé [134]. Et que dire de la phrase «La futuralité doit être exprimée morphologiquement en français plus souvent qu'en français» [139] (où l'adverbe morphologiquement est la moindre bévue), sinon que l'on aurait préféré la voir corriger avant la publication plutôt qu'après?

Mais il y a d'autres négligences que VS n'aurait pas dû se permettre. «Il s'agit souvent... d'un verbe de mouvement», lit-on, alors que l'exemple, (28) [92], destiné à illustrer cette assertion contient les verbes français et suédois commencer et börja. Dans le Tableau 3:1 [47], comme VS présente seulement des pourcentages partiels sans donner de total, le lecteur attentif arrive pour les sections Groupe COND et Le corpus entier à 101 % et à 99 % respectivement. Ne se refusant pas à arrondir les chiffres ailleurs dans son texte, pourquoi VS a-t-elle omis de le faire ici? Et quand la section Groupe TP de ce tableau est répétée [53], on lit 2153 occurrences au lieu des 2159 données précédemment. Toutes les sections du Tableau 3:1 à l'exception de Groupe COND reviennent d'ailleurs plus loin, sans modifications [53, 88, 106, 130], ce qui n'est évidemment pas nécessaire. De simples renvois au tableau principal auraient suffi. Certains des exemples que cite l'auteur refont également surface au cours de la lecture, entièrement ou en partie: (22) [66], (32) [118] et (35) [139] réapparaissent intégralement plus loin comme (42) [179], (1) [200] et (16) [198] respectivement; (13) [110] et (35) [94] font partie de (14) [112] et de (57) [149] respective-

<sup>(8)</sup> PR est l'abréviation qu'emploie VS pour désigner les présents français et suédois.

<sup>(9)</sup> Par TP l'auteur entend les temps du passé (à l'exception du plus-que-parfait) français et suédois.

ment; et (30) [117] se retrouve déjà, partiellement, dans (27) [69]. Il arrive même qu'un exemple soit cité trois fois: (2) [201] est identique à (33) [119] qui, à son tour, a été en partie mis à profit dans (25) [68]. Mieux aurait valu tâcher de profiter des autres ouvrages de ce corpus «suffisamment grand» et «assez important». Il y a, en effet, dans cette thèse, tant de redites que, passé le troisième chapitre (le livre en a onze), où le «dénouement» est déjà présenté, le lecteur a souvent l'impression que VS n'a plus rien à lui apprendre.

Le sujet abordé par VS aussi bien que la méthode contrastive utilisée sont décidément aptes à éveiller l'intérêt du lecteur, et il ne fait aucun doute que l'auteur possède une grande érudition dans son domaine, les temps de l'indicatif français et suédois. N'empêche qu'elle aurait dû se créer un corpus beaucoup plus important et qu'une lecture plus attentive des épreuves lui aurait épargné bien des critiques.

Hans LAGERQVIST

Nouveau Glossaire nautique d'Augustin Jal. Dictionnaire multilingue des termes de la marine à voile, fasc. L. Paris, CNRS Éditions, 1998, XLVIII + pp. 1021 à 1162.

Le 'nouveau Jal' a perdu son premier inspirateur, le professeur Michel Mollat du Jourdin, mort le 11 décembre 1996, décès qui d'ailleurs n'est signalé – comme celui du lexicologue Raymond Arveiller – que par une croix. L'équipe cependant continue laborieusement son travail et a publié après 3 ans la lettre L d'un ouvrage dont un nouveau sous-titre, bien plus prétentieux, a remplacé celui de «Révision de l'édition publiée en 1848», sans que l'organisation en ait été changée pour autant, car le NGN reste essentiellement un dictionnaire français – et latin médiéval – avec «une somme de références et de correspondances aux autres langues» (fasc. A, 1970, Introduction, p. XXXIII).

Nous persistons dans les objections formulées dans le passé (RLiR 51, 1987, pp. 606-614 [lettres D-E]; 54, 1990, pp. 306-316 [F-G]; 57, 1993, pp. 232-235 [H] et 60, 1996, pp. 259-261 [I-J-K]), notamment sur le choix de la nomenclature. On balance toujours entre le parti linguistique et le parti géographique. Depuis le début, le NGN offre une gamme de termes - presque toujours des hapax - qui apparaissent par hasard dans des textes français et qui appartiennent aux régions les plus diverses: qu'on prenne dans ce dernier fascicule liman, \*lodigie (Russie), ladron (Espagne), liuto (Toscane), levantade (Adriatique), loude (Tunisie), licondo (Zaïre), lakandrafitra (Madagascar), lacca, langada (Inde; traductions du néerlandais et du portugais), lanong (Malaisie), laulée, long 1, longschon, lorcha [trad. du portugais] (Chine), laure (Haïti). Si l'on veut considérer la France dans ses frontières actuelles, l'enregistrement de termes flamands ou néerlandais (\*lasboiet, lastgeld, lorrendraayer), languedociens (2º \*lin, linta), provençaux (3º \*lin) ou catalans (llaüt) pourrait se justifier, mais pourquoi alors reléguer le breton, le basque et le catalan (!) aux «correspondances»? Nous ne cessons pas de répéter non plus que la présence du latin médiéval ne se défend pas s'il n'y a aucune preuve d'utilisation en France. Voici une sélection de cet autre élément qui perturbe la structure du NGN: \*lodia (Livonie/Finlande), \*ligustrum, \*lustrare, \*lutana (Pologne), \*latomus (Allemagne), \*lapideus, \*leira, \*levagium, \*licentia pignorandi, \*lista, \*listagium, \*listare, \*littoraria, \*lofa (Grande-Bretagne), \*lembusculus (Gênes), \*largudula [en effet forme agglutinée du terme vénitien], \*levamen, \*liburnus, \*lignetum (Istrie), \*levamen, \*londra, \*luminare (Croatie), lybs (Grèce). Cf. aussi \*ledo, \*levamentum, \*levatio, \*lignolia, \*linguatus, \*linter, \*linteum, \*litorarium, \*lovum et tant d'autres. Par ailleurs, les entrées latines ne sont jamais spécifiées comme telles.

Malgré le dévouement et la bonne volonté de plusieurs personnes, ce dictionnaire de longue haleine continue à conserver chèrement ses imperfections. Des articles de haute qualité alternent avec d'autres qui sont plutôt maigres; le résultat est donc inégal, et on a surtout l'impression qu'on n'a pas su profiter systématiquement des nombreux documents et travaux actuellement disponibles, ce que montrent bien les «Abréviations bibliographiques» (mises enfin à jour après celles des lettres A et D-E), qui couvrent 41 pages. Voici quelques additions seulement qu'on aurait pu trouver: des mots comme letuge, s.m. 'le fait de faire eau', Cotgrave 1611 ('The leakage of a ship'), mal interprété 'goudron' par Oudin 1642 (s.g.) et Oudin 1660 (s.f.; cf. FEW 23, 108b et 110a) ou levantisque (d'Aubigné 1616-20: «Quatre grands biscains, quatre levantisques, trois carraques d'Italie», IX, 233); des datations antérieures: lège 1 (1719 > 1681 Ordonnance), liasse (1747 > 1643 Fournier liace, p. 32 de la réimpression), fosse aux lions (1732 > 1687 Desroches), tables loxodromiques (1678 > 1643 Fournier, p. 460); on ignore toujours la dette de Nicot 1606 envers Dupuys 1573 (c'est le cas p.ex. de lame et de liement) ou celle d'Ozanam envers Guillet 1678 (lion 1), filiations que nous avons signalées dès notre premier compte rendu.

Qu'on nous permette l'exemple de notre Trésor du langage des galères, publié au printemps de 1995 et utilisé de temps en temps ici, mais qui aurait pu fournir bien davantage si l'on avait délégué quelqu'un pour s'y mettre pendant quelques heures. Des entrées: laigne 'bois', laiton 'alliage de cuivre et de zinc', lande 'chaîne de sartie' (non seulement dans codelande, entrée à laquelle on renvoie et où il n'y a aucune référence à queue-de-lande), landier 'chenet de fougon', lard (nous persistons à trouver que l'alimentation à bord devrait trouver sa place), leuger 'alléger (la vogue)', levalengue 'cessation de parler', lieutenance, lignan (à côté du lat. lignamen), loudier 'matelas', lucher 'changer de position, jouer', luminaire 'lumière' (à côté du lat. luminare). Des sens: lambourde (des parquets d'une galère), largue s.m./f. 'vent largue', lèche-frite (ustensile à bord), leste 'prêt', lève (cordage du gouvernail), liban, liberté (gens/homme/personne de liberté). Des locutions: prendre langue 's'informer', faire le large, mettre au large, larguer la vogue, léger à la voile, galère légère. En outre une multitude - dont voici un choix restreint - de dates antérieures; il peut s'agir de quelques décades: lampion 1547-50 > 1510, lanade 1510 > 1443, lanterne sourde 1677 > 1643, lanternerie 1659 > 1629 (même passage), lapasse 1672 > 1641, faire largue 1575 > 1560, tenir la largue (sans exemple > 1611), levée VI 1570 > 1548, levier 1702 > 1642, ligner 1 1773 > ca 1680, ou même de (bien) plus d'un siècle: lampe 1 1516-19 > 1370, lanterne I, 1 1388 > ca 1100 (Roland), large s.m. 1 1475 > 1213, au large 1554 > 1349, larron 1 1389 > ca 1225, voile latine 1573 > 1450, levant 3 1629 > 1406-09, levantin s.m. 1 1691 > 1550, lien I, 1 1702 > 1213, lier 1 1692 > ca 1200, lieue 1213-19 > ca 1100, lisse de hourdi (s.v. lisse 3) 1690 > 1384, lof I, 1 13e s. (texte latin) > 1155. Enfin n'oublions pas les étymologies...

La plupart du temps, en effet, les étymologies restent absentes, et le FEW est utilisé à peine (à côté de Gamillscheg); il ne faut sans doute pas s'attendre à ce

qu'on y trouve par exemple lagan (nordique lag), lamie (Furetière 1690; 5, 140 lamia 'vampire'; lamie dès 1527, amie 'espèce de squale' 1551), loiser (gaulois \*leuxos, 5, 264a) ou \*lonendreu (22-2, 147b-148a, étymon inconnu), mais le lecteur reste sur sa faim pour - par exemple - lame 1 (FEW lamina, où la première attestation est de 1500 env. et non de 1606), langue, lever, lieutenant, louer ou lune, dont l'origine n'est guère plus compliquée que celle de labourer, de latitude, de ligne ou de longitude. Quelques étymologies seulement sont parfaites (lagune, lascar, lazaret, livet, loch, lusin), d'autres incomplètes (car ladron [cf. larron], lancepessade, lapasse et lebeche ne donnent que la provenance directe) ou même fautives: lâcher vient du lat. \*lassicare et non pas de laxare (cf. laisser), lanière du francique \*nastila et non pas «du bas-fr. [sic] nale» (FEW 16, 598); un rapport de l'interjection \*lay jéfir lay avec l'ancien français laïs (= laienz 'là-bas') paraît une pure conjecture, et l'élément du milieu reste obscur; lenot (étymon inconnu, peut-être de lin 'navire') n'est sûrement pas une mauvaise lecture de velon; pour leurre, on s'est trompé de signes phonétiques: c'est \*lôpr et non pas \*lopr qu'il faut lire; à propos de lisière, le FEW V, 313b part non pas de l'ancien bas-francique \*lisa, mais de licium.

Quelques notices pour terminer. Nous trouvons sous \*laceure et sous lâchure I le même passage de 1415 d'après Godefroy, qui cependant donne uniquement lachure; il est vrai qu'il s'agit d'une forme dialectale boulonnaise qui correspond à celle-là. \*Laffet pourrait être une mauvaise lecture de lasset 'lacet'. Pour laisse III, un rapport avec laissée paraît plausible, mais il est abusif de faire de ce sens moderne (sur les vettes, Vence 1897) un «terme de galère». Il est clair que \*lakarina (latin de Yougoslavie!) n'est pas une «forme de carina», mais une simple agglutination de l'article féminin. Landrivel 2 'lanterne' est une erreur d'interprétation de Rabelais par Cotgrave. Laneau (son laneau) n'est pas une «forme d'anneau». Lanien (cf. sous lamaneur 1, année 1341) doit être une erreur de lecture pour lamen (cf. 1341-1342). Pour lantier, les fautes se multiplient: on donne deux citations datées de 1692 et de 1705 qui proviendraient des mss de 1691, mais les références sont celles d'un manuscrit marseillais (cf. notre Trésor p. 1123-24: ca 1705 et 1717) et les citations proviennent du dictionnaire De la nave au pointu. Les documents de 1691 que nous avons publiés sous le titre de Manuel de construction des galères se trouvent d'ailleurs cités avec une date fautive sous lapasse (1681 [de même ligature et loge 3]; la citation est suivie par une autre prise ailleurs, avec la bonne date). On a mal lu Jal: (navis) \*larga n'est évidemment pas un substantif. Lescallier 1777 affirme qu'à Toulon latitude II 'barrots' a été «emprunté de la construction des galères», ce qui ne permet pas encore de l'appeler «terme de galère»: il n'a jamais existé comme tel, mais a été (dé)formé sur latte. Latte 1 à la date 1521 ne se trouve pas dans notre Manuel, mais dans la Stolonomie, p. 374. Sous latton 1691 la coquille «canl de l'arbre» est à lire «canal de l'arbre». Veresque et bourrasque sont des déformations de laveracle. On doit séparer lé / lez 'largeur d'une toile' (< lat. latus) de laize 2 (< \*latia). Dans Dassié 1695 (et déjà 1677, p. 91), \*lemers n'est autre qu'une mauvaise lecture de leviers. Il faut éliminer levadice substantif, qui n'existe pas: on a mal interprété «cette défense mobile, levadice». Pour \*liburnicque et \*lignade la date de 1564 pour le Quart Livre de Rabelais est inexacte. On donne à \*liement le sens de 'aspect uni de la mer', mais c'est citer incomplètement Nicot (1606), qui donne au début le sens correct: «C'est ligature, par lien». Limenurcie (1861) se trouve dès 1693 comme limenuricie (Fennis, L'œuvre de Barras de la Penne, I: Les galères en campagne, 1998, p. 8). Les mauvaises lectures t pour c, v pour u et vice-versa sont bien connues (rappelons **épavre** = *épaure* et \***esterpuain** = *escripvain*); nous avons donné nous-même dans ce piège dans le *Manuel*, p. 56 et Index, où il faut lire *livre* ('unité monétaire') et non pas *liure* 'lieu d'assemblage', si bien que **liure III** doit être biffé; de même, il faut supprimer l'entrée **lièvre**: le texte de 1386 (cité correctement sous **liure I, 1**) et celui de 1719 donnent en réalité la forme ancienne *lieure*. Jal s'est trompé quelquefois en rendant Guillet 1678 responsable d'une citation: c'est le cas de **londre 1**, qui ne se trouve pas chez lui; on aurait pu et dû recourir à l'original. **Lop** désigne la même voile que \***lupus**. Sous **losset** on ne trouve que des formes avec l'article agglutiné, mais les formes habituelles sont *osset* (dp 1382) ou *ossec* (dp. 1560; cf. FEW 16, 224b, néerl. *hoosgat*).

Nous laissons à d'autres le contrôle des correspondances, qui prennent parfois beaucoup de place (plus d'une colonne pour laisser, lettre, lever, lieutenant, ligne, lisse, lof), mais qui souvent ont l'air d'être plutôt de simples paraphrases que de vrais synonymes.

Jan FENNIS

## PHILOLOGIE ET ÉDITIONS DE TEXTES

Myriam GREILSAMMER (éd.), *Le Livre au Roi*. Introduction, notes et édition critique. Avant-propos par Jean Richard, Paris, 1995, Documents relatifs à l'Histoire des Croisades publiés par l'Académie des Inscriptions et Belles-Lettres, 308 pages.

Dans cet ouvrage, Myriam Greilsammer nous offre une nouvelle édition du *Livre au Roi* (sigle du DEAF = AssJérRoiG). Le texte a été daté de 1197-1205 par M. Grandclaude, mais il nous est transmis par des mss. beaucoup plus tardifs: (i) Münich, Bayerische Staatsbibliothek, Codex Gallus 51, 14° s. [plutôt 3° quart du 14° s.], ms. de base; (ii) BNF, f. fr. 19026, 14° s. [plutôt début du 14° s.], incomplet, et (iii) Münich, Bayerische Staatsbibliothek, Codex Gallus 771, 17° s. Jusqu'ici on disposait de deux éditions: AssJérRoiK (transcription fidèle de Gallus 51) et AssJérRoiB (éd. fondée sur le ms. de Paris tout en y introduisant les chapitres manquants d'après l'éd. K). La nouvelle édition offre un texte critique, fondé sur le 1° ms. et qui tient compte des var. des deux autres mss.

Dans l'Introduction, l'éditrice souligne d'abord l'importance du texte pour étudier le Royaume latin du 12<sup>e</sup> siècle [19-29], avant de présenter les mss. et les éd. antérieures et de justifier son choix du ms. de base [30-64]. Elle fournit aussi un utile «Tableau des équivalences des chapitres dans les différents manuscrits et éditions» [65-66]. Ensuite, la structure, la date de composition, le caractère et l'importance historique du *Livre au Roi* sont bien mis en lumière [69-119].

Après l'Introduction vient l'édition proprement dite [125-285], qui est suivie d'une Bibliographie [287-294] et d'un «Index du texte édité» [295-305]. Cet index énumère les noms propres et les noms communs sans les distinguer ni les expliquer. Pourra-t-il remplacer un glossaire? Malheureusement non. D'abord il n'est pas exhaustif; les attestations des mots comme *enjusque* (v. ci-dessous) ne sont pas toutes

enregistrées. Ensuite il y a parfois des entrées qui sont à séparer; voir sero(u)rs, serorge en 304a par exemple. Et puis les variantes ne sont pas toujours prises en considération. Enfin, l'intérêt de certains mots (y compris les expressions et les sens) n'est pas du tout mis en relief. Je vais en noter quelques exemples ci-dessous.

L'édition du texte est assez fiable, mais du fait que l'éditrice ne connaît que GdfLex, BW<sup>4</sup> et Greimas il résulte des maladresses; voir par exemple la n. 51 de la p. 167 (à propos de *chamoire*, voir ci-dessous). Voici quelques remarques ponctuelles sur le texte: 155/3 l. *qu'il n'en est*; – 171/1 l. *n'en est*; – 175/13 l. *com bien*; – 198/4 l. *n'i*; – 203/13 supprimer *aver* ds *aver aveir* (?) cf. l'éd. B p. 622; – 205/7 et 9 pas d'accent ds *presence*; – 220/8 *l(e)* l. *le* (?); – 225/4 supprimer le premier *veve* (?) cf. l'éd. B p. 627; – 231/14 *de* est-il à biffer? cf. 266/4; – 238/12 l. *con*; – 239/1 *frereres* serait à corriger, cf. l'éd. B p. 632; – 263/6 (de même en 265/4) l. *volenté*; – 264/3 l. *herité* «héritage»– 264/12 l. *arieres*; – 265/16 l. *l'eritage*; – 280/6 *qui* corr. en *que* d'après le ms. de Paris.

Certes, la présentation du texte, où les corrections introduites sont imprimées en italique, est assez claire pour ne pas induire les lecteurs à confondre les leçons de diverses provenances, mais on peut regretter que le ms. de base ait été corrigé avec un peu trop de zèle, surtout à l'aide du ms. du 17e s.; par exemple 143, n. 15 l'introduction de d'ele est superflue; - 151, n. 11 (et passim) il n'est pas nécessaire d'introduire a tant que après enjusques (v. TL 3, 437, 30); - 154, n. 23 et 25 tera et vera, fut. 3 de tenir et venir, ne sont pas impossibles (de même en 237, n. 33; 240, n. 23); - 162, n. 19 conserver puis qu'il; - 171, n. 23 conserver se je vais aucune part; - 187, n. 31 (et passim) conserver jusque il; - 189, n. 22 c'om n'a pas besoin d'être corrigé en que l'on; - 213, n. 9 conserver oures dans toutes les oures que; - 215, n. 18 et 20 les ajouts ne semblent pas être indispensables; - 216, n. 37 (et passim) nel peut être conservé; - 220, n. 16 (et aussi 225, n. 12) il ne serait pas indispensable, voir 220/10 tels com li afierent; - 224, n. 13 la leçon du ms. de base n'est pas impossible; - 226, n. 33 passer le comandement est défendable, v. FEW 7, 709a; - 230, n. 21 la corr. donne une phrase mal construite; - 232, n. 11 l'introduction de est n'est pas indispensable; – 269, n. 12 la corr. ne s'impose pas.

Puisque l'Index ne peut pas se substituer à un glossaire, je donne ici quelques remarques lexicographiques. D'abord, il faut se rappeler que le texte ou plus précisément l'éd. B a été bien exploitée par Gdf. La présente édition permet ainsi de vérifier ses lectures et interprétations. D'après un rapide examen, il y a au moins quatorze passages qui sont cités par Gdf: aprendement s.m. 195 (var. aprenement) «enseignement» unique exemple cité par Gdf 1, 354b qui le traduit par «connaissance, opinion», d'où FEW 25, 50a; - bagner s.m. 283/1, baigner 283/4, 283/8, 284 (3 fois) «héraut» l'attest. de 283/4 est citée par Gdf 1, 572c; - chamoire s.f. 167 «morve» attest. citée par Gdf 2, 46c, d'où FEW 2, 148a afr. chamoire (hap. leg), aj. JordRufMP p. 68 camoire; - [escuissier] v.r. 169 «se briser la cuisse» Gdf 3, 450c, il s'agit sans doute d'une 1<sup>re</sup> attest.; - espavain s.m. 168 (var. esparvain) «éparvin, exostose du jarret chez le cheval» GdfC 9, 538a, cf. JordRufMP p. 85; - filiastre s.m. 226 «beau-fils» Gdf 4, 3a; – [forpasser] v.a. 192, 193 (3 fois) «sortir de» le 1er passage est cité par Gdf 4, 93b; - meslis adj. 276 «querelleur» Gdf 5, 289c; - moitié s.f. 196, 197, 203, etc., mité 260 (mite l. mité), mitié 232 «moitié» GdfC 9, 137a cite l'attest. de 232 (mite dans l'éd. B, que Gdf lit mité); - patelin s.m. 195 (2 fois), 196, 197, patarin 195/2 var., 195/6 var., 197/6 var., pateline f. 197, paterine f. 197/10 var. «hérétique» Gdf 6, 38a cite les attest. de 195/6 var. et de 197/10 var. – puterie s.f. 228, 230 «débauche» la 2e attest. est enregistrée par Gdf 6, 473b (dans sa citation *l'amour* est à lire *l'onour*); – redoissee adj. f. 166 «qui a le dos écorché (d'un cheval)» Gdf 6, 706b d'où FEW 10, 181a; – trainel 172 (var. trahinel) «entrave» Gdf 7, 788b d'où FEW 13, 2, 165b; – voutrer v.r. 172/3, 172/12 «se rouler sur le sol»; inf. subst. 172/14 «action de se rouler sur le sol» l'attest. de 172/3 est citée par Gdf 8, 302b. Cette liste serait certainement allongée si l'on examinait Gdf avec plus d'attention.

Par ailleurs, même si l'on peut hésiter à choisir la date de composition ou celles des mss., le texte contient quelques premières attestations; voici les cas où même la date tardive du ms. n'empêche pas d'antidater les attestations connues: aigues as jambes s.f.pl. 168 «suintement de sérosité à travers la peau des pieds des chevaux (maladie)» v. FEW 25, 64a; – encloement s.m. 166, enclouement 166 var. «blessure faite au pied par un clou» v. FEW 2, 771a; – [espauler] v.r. 169 «se luxer l'épaule (d'un cheval)» v. FEW 12, 149b; – [esrener] v.r. 171 «se casser les reins» v. FEW 10, 249b; – [rejuger] v.a. 186 «juger de nouveau» v. FEW 5, 57b. Le cas suivant pose problème puisque seule la date de composition est antérieure à celle de RoseM: rendue s.f. 258, 259 (leç. corr.), 260 (2 fois), etc., 265 (2 fois), «religieuse» v. FEW 10, 172a (Rose-14e s., Gdf; Galeran).

D'autre part, on peut relever des emplois inconnus ailleurs: borgesies s.f.pl. 193, 241 (4 fois), 262 (2 fois), 265 (3 fois) «tenures, biens non féodaux»; – [encloer] v.r. 166 «se blesser avec un clou entré dans la chair (d'un cheval)», l'emploi réfléchi est à aj. au FEW 2, 770b; – gaudane s.f. 176 «forêt, région boisée» hapax relevé par le DEAF G 937; – semostre s.f. 283 «convocation» aj. au FEW 12, 347b. Et il y a aussi des mots et expressions assez rarement attestés: sans esgart de cort loc. adv. 177, 182, 209 «sans procès» 2e exemple à aj. au DEAF G 205; – furte s.f. 176 «vol» 2e exemple à aj. au FEW 3, 912a cf. NM 87, 481; – feme lige s.f. 208, 209, 219, 223 (2 fois), 243, 263, 267, 280 «femme qui est tenue à un dévouement absolu envers son seigneur» syntagme absent de TL bien que Gdf 4, 780a en cite un exemple; – lit garny s.m. 197 «lit bien équipé et orné» 2e exemple à aj. au DEAF G 301.

Voici d'autres mots et expressions dignes d'être relevés: d'aage loc. adj. 145 (lec. rejetée), 149, 150 (2 fois), etc. «qui a atteint sa majorité»; dreit aage s.m. 150 «majorité»; - acreour s.m. 154 (3 fois), 155, 280 «créancier»; - le plus ainsné 146, 147 (leç. rejetée), 149, etc. «le plus âgé»; la plus ainsnee f. 146, 228, 230, etc. «la plus âgée»; - amermer v.a. 137, 181 «diminuer» FEW 6, 2, 113b et 114a n. 1 (Ouest); - ampres de loc.prép. 143 var. «après»; - baill s.m. 205 «tuteur»; - baillage s.m. 146, 147 (2 fois), 148, etc. «régence, tutelle»; - batement s.m. 186 var. «action de battre»; - batre inf. subst. 186/1 «action de battre»; - batu s.m. 186 «celui qui a été battu»; - bouhort s.m. 171/9 «lance»; 171/10 «combat à la lance»; - can que 155, 192, 194, etc., quan que 196, tout can que 152, 273 «tout ce que»; - casau s.m. 141, 175, 179, etc. «manoir entouré de terres» FEW 2, 454a; - chaper v.n. 201 «échapper»; - chevestre s.m. 172 (2 fois) «licol»; - chief seignor s.m. 151, 172, 173, etc. «suzerain» FEW 2, 343a; en chief loc. adv. 233, 237 «en tant que vassal» cf. TL 2, 383, 31; - [congeer] v.a. 251, 254 (l. congeé) «congédier»; – creditor s.m. 280 var. «créancier»; – criage s.m. 270 «proclamation publique»; - defaillement s.m. 279 «manque»; - degré s.m. 234 «degré (dans la parenté)»; - derainement s.m. 239 «action de prouver son droit»; -[desleauter] v.r. 209 «manquer à sa foi»; - destenir v.a. 157 «retenir»; - dounement s.m. 249 «don»; - enjusques a loc. prép. 154 «jusqu'à» v. RLiR 61, 594; enjusque, enjusques conj. 151/12, 211, 219, 220, 225/9, 225 (2 fois), 233, 236, 237 «jusqu'à ce que»; enjusques a tant que loc. conj. 151/18, 154, 164 (2 fois) «id.»; enjusques que loc. conj. 212 «id.»; - entendement s.m. 269 (l. mal entendement) «intention, mobile»; esgart s.m. 186, 193/6, 208, etc. «jugement, arrêt»; par l'esgart de loc. prép. 193/5 «par la décision de»; - [estagier] v.n. 248 «résider»; - estouviers s.m.pl. 218, 225, 236 «ce dont on a besoin»; - [estraier] v.a. 200 (2 fois), 201, 203 (2 fois) «laisser en la garde d'un étranger»; - farcin s.m. 167 (l. farcin) «inflammation avec ramollissement des ganglions et vaisseaux lymphatiques qui attaquent les chevaux»; - fauceté s.f. 273 «caractère de ce qui est faux»; - forniment s.m. 154 «action de fournir»; - gagiere s.f. 155, 278 «caution»; – garison s.f. 193 «biens»; – jointe s.f. 172 «jointure, articulation»; - jusque conj. 148, 187, 201, 212/11, 212/14, 236 «jusqu'à ce que»; jusques que loc. conj. 212/9 «id.»; - labourer v.a. 181 «fabriquer, produire»; - ligesse s.f. 146, 156, 231, etc. «devoir d'homme lige»; - merme adj., merme d'aage 147 (leç. corr.), 206 «mineur»; - fauce monee s.f. 179 «contrefaçon de la monnaie légale»; - [motir] v.a. 204 «déclarer, spécifier»; - ostell de robe s.m. 197 «garde-robe (?)»; - otroiance s.f. 143 (var. otreance) «permission»; - outroiement s.m. 142 var. «permission»; - pointe s.f. 175 «charge, attaque»; - rendable adj. 271 «redevable (?)» cf. Gdf 7, 25a; - respons de cort s.m. 152, 206 «droit de siéger en une cour judiciaire»; - restor s.m. 159 (3 fois), 161 (4 fois), 162 (2 fois), etc. «restitution par le roi des chevaux tués ou blessés à son service»; - Segrete s.f. 161 (2 fois), 162, 164, etc. «trésorerie du prince»; - surfait s.m. 164, 278 «abus»; - en tant loc. adv. 225 (entant) «entre-temps»; - terrier s.m. 139, 141, 180, etc. «seigneur terrien»; - vaire adj.f. 176 (3 fois) «dont le pelage est de couleurs variées (d'animaux)».

Takeshi MATSUMURA

CHRISTINE DE PIZAN, *Le Livre du corps de policie*, édition critique avec introduction, notes et glossaire par Angus J. KENNEDY, Paris, Champion (Études christiniennes, 1), 1998, xlii + 231 pages.

La première édition critique du *Livre du corps de policie* a été publiée par Robert H. Lucas en 1967. Les comptes rendus<sup>(1)</sup> qui l'ont suivie soulignaient l'intérêt de porter à la connaissance du public cette œuvre de Christine de Pizan, traité de morale politique qui s'adresse aussi bien au prince<sup>(2)</sup> qu'à la noblesse et au peuple, et dont le contenu, bien connu à présent des lecteurs, n'a pas besoin d'être rappelé. Ils soulignaient aussi certaines faiblesses d'une édition qui appelait des «compléments nécessaires»<sup>(3)</sup>. Des compléments sont effectivement apportés par Angus J. Kennedy, qui ajoute un chapitre sur la langue et le style dans son introduction et dote le texte d'un indispensable apparat critique avec des notes, une table des noms propres et un glossaire. Par ailleurs, l'éditeur approfondit les recherches de la précédente édition et établit le texte sur un autre manuscrit de base.

<sup>(1)</sup> Leur liste est donnée p. xiv de l'éd. Kennedy.

<sup>(2)</sup> Plus spécialement au dauphin Louis de Guyenne, huitième enfant et troisième fils de Charles VI.

<sup>(3)</sup> Compte rendu de R. Lathuillère, *Bibliothèque d'Humanisme et Renaissance*, 32 (1970), p. 231.

Le présent compte rendu examinera d'abord, parmi les éléments étudiés dans les deux éditions, les mss. et le choix du ms. de base, la date de composition du texte, son contexte historique et littéraire, les sources. Il s'attachera ensuite à l'établissement du texte et enfin aux apports proprement nouveaux de la présente édition.

Les 9 mss. connus du Livre, qui conservent les sigles de l'éd. Lucas, sont décrits brièvement [xii-xiv], mais avec un apport de précisions dû aux recherches modernes, dont celles de Kennedy. Celui-ci remet en question le choix du ms. A par Lucas et l'établissement du texte de l'édition princeps [xv-xvii]: 1° A est tardif et présente un trait linguistique «qui reflète sans aucun doute une habitude stylistique du copiste et non pas de l'auteur»(4) et le copiste «est loin d'être infaillible dans sa transcription du texte»(5); 2° le texte présente de nombreuses erreurs. Kennedy juge donc préférable d'établir une nouvelle transcription du texte et, mettant à profit l'identification des mss. autographes et originaux de Christine de Pizan effectuée depuis 1965, choisit, parmi les 4 mss. de ce type du Livre, F (Chantilly 294) entièrement de la main de son auteur [xii-xiv et xli-xlii]. En conséquence, il garde pour les variantes principales les mss. E (Besançon ms. 423), G (Arsenal ms. fr. 2681) et H (B. N. f. fr. 1197) et décrit de façon plus complète F. Le choix de F est justifié par des arguments convaincants, celui des variantes répond bien aux problèmes rencontrés dans l'établissement du texte; cependant, la description de F gagnerait de la couleur avec la mention des rubriques à l'encre rouge, des initiales de début de chapitre en or sur fond bleu et rouge, la copie présentant aussi la particularité d'un pied-de-mouche en or sur fond bleu s'insérant çà et là dans les colonnes, le tout formant un ensemble fort plaisant à l'œil.

Kennedy avance [xvii-xx], avec prudence, la date de 1406-07 pour la composition du Livre, réduisant la fourchette des années 1404-07 proposée par son prédécesseur. Pour préciser le *terminus a quo*, il s'appuie principalement sur les arguments de Christine Reno<sup>(6)</sup> pour une datation plus tardive de *Prod'ommie de l'omme*, une des œuvres de Christine mentionnées dans le *Livre*, ce que Lucas ne pouvait faire.

L'étude du contexte historique [xx-xxiv] se resserre donc autour des années 1404-1407. Bien menée, tout en étant fort documentée, elle a l'avantage de dégager de grandes lignes de force et de rendre compte des mêmes données historiques dans une approche plus synthétique. Cette même approche caractérise l'étude du contexte littéraire [xxiv-xxv], absente ou disséminée dans l'édition précédente. Les conclusions de Kennedy rejoignent celles de Lucas, mais présentées avec méthode, bénéficiant des travaux qui ont suivi, elles apparaissent plus probantes.

Le chapitre sur les sources de l'œuvre et leur intégration [xxvi-xxxvii] constitue un travail remarquable. Kennedy ne se contente pas d'en donner la liste: il les classe sous cinq rubriques principales, et de l'examen de chacune d'elles ressortent d'autres

<sup>(4)</sup> Éd. Kennedy, p. xvi.

<sup>(5)</sup> Éd. Kennedy, ibid.

<sup>(6)</sup> Dans l'article «Le Livre de Prudence/Livre de la Prod'hommie de l'homme: nouvelles perspectives», Une femme de Lettres au Moyen Âge: Études réunies autour de Christine de Pizan, éd. Liliane Dulac et Bernard Ribémont, Orléans: Paradigme, 1995 (Medievalia, 16. Série «Études christiniennes»), pp. 25-37.

emprunts ou d'autres précisions. Il confirme les recherches de Lucas: les exemples que Christine cite dans le *Livre* viennent le plus souvent des *Facta et Dicta Memorabilia* de Valère Maxime et plus encore de la traduction glosée de cette œuvre par Simon de Hesdin et Nicolas de Gonesse<sup>(7)</sup>. Il va aussi plus loin, renvoyant constamment dans ses notes aux œuvres à l'origine des emprunts, chiffrant la proportion du *Livre* attribuable aux sources utilisées par Christine (62%), se demandant enfin s'il faut voir dans ce texte une création ou une compilation. Cette question, d'un intérêt certain, n'était pas posée dans la précédente édition.

Langue et style n'étaient pas davantage examinés par Lucas et font donc partie des apports nouveaux et attendus. En ce qui concerne la langue, Kennedy note d'abord l'intérêt particulier que présente Le Livre pour «l'étude et l'histoire du lexique et de la syntaxe»(8) et invite le lecteur à voir les comptes rendus de l'éd. Lucas (surtout celui de P. Ménard)(9) et, pour les détails, les notes et le glossaire de son édition. Or les remarques que font les comptes rendus ne sont appuyées que par un nombre restreint d'exemples: le lexique ainsi que le graphisme et le phonétisme, la morpho-syntaxe n'y sont pas à proprement parler étudiés. De plus, même si certains traits linguistiques sont communs aux mss. A et F, d'autres ne concernent pas la copie utilisée dans la présente édition, qui possède par ailleurs ses propres particularités. Par exemple, la question de «la réduplication du s initial derrière un élément qui sert de premier terme au groupe de mots»(10): une grande partie des ses ennemis (éd. Lucas, p. 162, l. 15) ne se pose pas dans F. Au contraire, la présence constante de participes passés féminins en -ie, propre à ce ms., ne peut être évoquée puisqu'elle ne se trouve pas dans A, et la correction systématique en -i[e]e de ces participes montre que le problème existe et mériterait d'être traité, comme d'autres, ne serait-ce que dans les notes. Pour donner «une idée générale de certains traits linguistiques»(11) du texte, Kennedy relève une liste de mots et la fait suivre de quelques substantifs présentant un double genre dans le texte. Cependant, il n'explique pas l'originalité de ces mots. Or il serait intéressant de distinguer les mots rares ou propres à Christine, par ex. car que (34:18, «vu que»)(12), (gent) de commune (15:14, «soldats non nobles»), despoulles (13:29, «toisons de brebis»), etc., de ceux déjà connus de sens et/ou de forme avant Le Livre, par ex. aise adv. (73:15, «aisément, facilement», FEW 24, 145b, 13° s.), portable (58:19, «supportable», FEW 9, 208a, 14e s.), effronter (65:15, «briser le cou», esfronter existant avec cette acception depuis le 12e s., la forme effronter datant du 15e, FEW 3, 819b), etc. La citation de quelques exemples commentés paraîtrait plus explicite qu'une telle liste, et le glossaire est suffisant en général pour mettre en évidence l'importance de l'apport lexicologique (et le double genre de certains mots). Cependant, un tel souci n'apparaît pas dans le glossaire et les notes. En ce qui concerne le style, le renvoi à l'article de

<sup>(7)</sup> Faite entre 1375 et 1401 et conservée dans une soixantaine de mss., dont le ms. B. N. f. fr. 282 utilisé par Kennedy dans sa recherche des sources.

<sup>(8)</sup> Éd. Kennedy, p. xxxviii.

<sup>(9)</sup> Dans Romance Philology, 29 (1975-76), pp. 110-114.

<sup>(10)</sup> C. r. de P. Ménard, p. 114.

<sup>(11)</sup> Éd. Kennedy, p. xxxviii.

<sup>(12)</sup> Système de références utilisé par Kennedy: 34 représente la page, 18 la ligne.

G. Zink<sup>(13)</sup> est judicieux et les propres conclusions de Kennedy permettent, éventuellement, de ne pas y recourir.

Le texte proposé souffre d'un certain nombre d'inexactitudes: les premières sont liées au développement des abréviations et à la transcription erronée de certaines lettres, les secondes à des corrections qui appellent des justifications.

- I. La copie présente des abréviations, dont la résolution aurait pu être étudiée ou rendue par des italiques dans le texte. En l'absence d'une telle étude ou d'un tel principe, je me suis abstenue de relever les formes dont le développement ne me paraissait pas certain. D'autre part, les graphies de c et t principalement au début et à la finale d'un mot se confondent aisément alors que les séquences -cc-, -ct-, -tt- se discernent mieux. Parmi les lettres ramistes, u et n sont distingués, alors que u et v d'une part, i et j de l'autre ne le sont pas; i porte souvent un petit accent. Cependant j'ai constaté des divergences de lecture: par ex., Kennedy lit moult (pour moi monlt dans tout le texte, cf. 3:37, 9:4, 12:32, 16:17, 21:3, 21:33, etc.), election 39:10 (pour moi eleccion). Je ne relève donc pas davantage ces cas ambigus. Enfin, il est possible de remettre en question les formes du vb. pouoir rendues avec le radical pov- (comme celles du vb. espouenter).

Compte tenu de ces quelques remarques, voici les transcriptions(15) que je propose:

labour 1:36 (et non labeur); paine 1:36 (et non peine); hauls 2:20 (et non haults); A terre 2:30 (à mettre après seoit, les variantes confirmant ma lecture); saige 5:17, 7:36 (et non sage); amon||nester 6:29 (et non amonester); oudeur 7:11 (et non odeur); riens n'en emportera 8:14 (et non riens n'emportera, les variantes confirmant ma lecture); trait||tiez 11:30, trait||tier 70:5 (et non traitiez, traitier); dist 13:6 (et non dit); souffisse 13:9 (et non souffise; cf. mes commentaires des corrections de Kennedy infra); parverse 14:26 (et non perverse, ce qui remet en question le développement de perversité 16:26); cautelle 15:10 (et non cautele), em prendre ou en prendre 15:16 (et non emprendre; dans le segment de phrase les ramener a droit chemin, soit par menaces ou par eulx emprendre bien garde, les pron. eulx et em sont respectivement sujet et régime de prendre garde); susside sur 17:16 (et non susside desur, les variantes confirmant ma lecture); parolles 19:15, 20:9, 44:20 (et non paroles; forme au sing. en

<sup>(13) «</sup>La phrase de Christine dans Le Livre du corps de policie», Une femme de lettres au Moyen Âge: Études réunies autour de Christine de Pizan, éd. Liliane Dulac et Bernard Ribémont, Orléans: Paradigme, 1995, (Medievalia, 16. Série «Études christiniennes»), pp. 383-395.

<sup>(14)</sup> Cf. «POVOIR ou POUOIR? Le cas phonétique du (sic) l'ancien verbe **pouoir**» de O. JODOGNE, *Travaux de Linguistique et de Littérature* publiés par le Centre de Philologie et de Littérature Romanes de l'Université de Strasbourg, IV, 1, Strasbourg 1966, pp. 257-266.

<sup>(15)</sup> Les lettres développées sont en caractères gras; une double barre signale une coupure par un passage à la ligne. Les formes proposées, attestées ailleurs dans le texte, se justifient aisément par l'étude de la langue (le présent relevé montre, par ex., l'utilisation des géminées, les alternances graphiques, l'effet fermant possible des consonnes palatales sur *a* tonique, le traitement de *o* initial, certains traits de morphologie verbale et de rares cas de syntaxe) ou corrigent de simples coquilles.

44:20); notables 19:29 (et non nobles si l'on tient compte de ta suscrit; les variantes confirment ma lecture); ou 21:5 (et non au); gaing 21:7 (et non gain); loyaulté 21:20 (et non loyauté); courallge 22:36 (et non couraige); petitte ou peticte 26:1 (et non petite); dellservi 26:12 (et non desservi); userons d'exemples 26:18 (et non userons exemples, les variantes confirmant ma lecture); agenoullier 27:30, 101:34 (et non agenouillier); entr'eulx 28:6 (et non entre eulx); courre 28:20 (et non courir); vraiement 30:15 (et non vraiment); pour quoy 31:3 (et non par quoy); espargnerent 33:5 (et non espargnierent); loyaux 33:34 (et non loyaulx); estoilles 41:34 (et non estoiles); quant eloquence 44:30 (et non quant grant eloquence, les variantes confirmant ma lecture); fortunez 44:35 (et non fortunes); dommaigable 47:37 (et non dommagable si l'on tient compte du petit signe suscrit au-dessus de g); digneté 48:16 (et non dignité); biensfais 49:4 (et non bienfais si l'on tient compte du petit signe suscrit au-dessus de n); Valaire 51:22 (et non Valere); que il 51:25 (et non qu'il); compaignon 53:36 (compaign peu probable: unique attestation de ce cas sujet pluriel et barre de nasalisation, exceptionnellement placée, il est vrai, sur -n et non sur -o); ovseuse 53:36 (et non oiseuse); compettent 54:10 (et non compettent: barre du 1er t mal formée); leur personnes 57:28 (et non leurs personnes, cf. mes commentaires des corrections de Kennedy infra); aprouver 58:21 (et non aprouvier); et tant s'i embeli et delicta qu' 60:10 (et non et tant si embeli et delicta qu': le gloss. donne delicter réfl. et cf. aussi de eulx plus y embelir et delitter 94:5); moriginé 60:28 (et non moriginez); prinst 61:6 (et non prist); prouchaines 62:11 (et non prochaines); les deservent 62:21 (et non le deservent; correction non signalée par Kennedy); chevetains 63:24 (et non chevetaines); compaignie 63:25 (et non compagnie); gaingnast 64:16 (et non gagnast); oultraiges 65:32 (et non outraiges); enprengne 65:34 (et non enpreigne); aprouchoient 66:15 (et non aprochoient); .xxiii. 68:18 (et non .xxiiii., les variantes confirmant ma lecture); expert 69:11 (et non espert); faite 69:34 (et non faicte); tant s'i penerent /../ que 71:30 (et non tant si penerent /../ que, cf. 60:10); viguereusement 73:17 (et non vigueureusement); sens 75:16 (et non sans); asis 75:29 (et non assis, cf. mes commentaires des corrections de Kennedy infra); leur franchise 76:11 (et non leurs franchises, cf. mes commentaires des corrections infra); signifioit 77:6 (et non signifiot); Themisthocles 77:28 (et non Themistocles); enflambent 77:34 (et non enflamment); toutevoies 78:13 (et non toutesvoies); chasteaux 79:10 (et non chasteaulx); meritez 79:12 (et non merites); esprouver 80:24 (et non esprover); pelerinaige 84:4 (et non pelerinage); haioit 84:29 (et non haiot); veoir 85:32 (et non voir); qu'i 86:6 (et non qui, cf. mes commentaires des corrections de Kennedy infra); prenre 86:10 (et non prendre); Tarquinius 86:28 (et non Tarquinus); doulereuse 87:3 (et non douleureuse, les variantes confirmant ma lecture); mauvais 89:15 (et non mauvaus); vasselle 89:35 (et non vaisselle); conjoncion 91:19 (et non conjonction); Boulongne 93:18 (et non Boulogne); pour 97:28 (et non par); Xerces 98:9 (et non Xerxes); aquerir 98:20, 99:5 (et non acquerir); couraige 99:29 (et non courage); Excode 101:24 (et non Exode); Dieux 103:3 (et non Dieu); apaisie 103:35 (et non apaisié, cf. mes commentaires des corrections de Kennedy infra); mesmement 104:28 (et non meismement); tieng 105:11 (et non tiens); ainsi que 107:10 (et non ainsi comme, les variantes confirmant ma lecture); Ponpee 107:39 (et non Pompee; correction de la même forme en 27:31 signalée par Kennedy dans les variantes); decoure 109:24 (et non decours; correction non signalée par Kennedy).

- II. Le texte de l'édition présente un nombre important de corrections. Certaines, constituées par l'ajout entre crochets d'une ou plusieurs lettres, sont visibles à la lecture. Tel n'est pas le cas pour les suppressions et autre modifications, que seul l'examen des variantes permet de déceler et de comprendre.

L'étude de la langue remet en question certains ajouts dans les cas suivants:

- Alternances graphiques de -s- et -ss- pour [s]: abai[s]sié 28:6, lais[s]oit 77:31, pois[s]on 95:6 (-ss- dans EGH). Cf. par ex., desertes 23:8, 54:37/dessertes 19:30, 25:16, poisence 24:34/puissance 41:15, rasaziee 11:15/rassaziez 11:16 (de même pour [z]: espuissee 54:8, souffisse 13:9).
- L mouillé dans le corps du mot: vie[i]llesce 35:19. Cf. viellesce, leçon de FH et envielli 100:1 (non corrigé), despoulles 13:29, vuellent 110:35.
- Réduction de la diphtongue [yi] à [y]: pu[i]ssance 25:6, 68:3, pu[i]ssant 60:33, trait dialectal (cf. Pope, North-Eastern region, § 1321, vii) ne se rencontrant pas, du moins pour ces formes, dans EGH aux endroits correspondants.
- Désinence de 1<sup>re</sup> pers. du pl. -on: avon[s] 51:3, povon[s] 75:33. L'attestation répétée de poson que 25:20, etc. oblige à admettre ces formes ou à justifier leur correction en disant qu'une telle désinence est rare dans le texte et, à l'exception de poson que, absente dans EGH.
- Ind. présent de  $oir^{(16)}$ : o[i]t 15:23, d'autant que la leçon de FH est ot et que ot 12:21 n'est pas corrigé.
- Futurs des v. à rad. terminé par r: monst[r]erons 107:31, mais ce type de fut. se rencontre dans tous les dialectes au moyen âge, excepté ceux du S.-E.; parallèlement, et présentes dans tous les dialectes, les formes de fut. et de cond. de souffrir en 18:31, 93:8, 105:31 et recouv[r]eroient 76:10; acquer[r]oit 80:26; pour ces 3 cas, cf. respectivement Fouché § 199, § 213a, § 208b. Ces formes ne se rencontrent pas dans EGH.
- Participes passés féminins en -ie: par ex., brisié[e] 51:21. Ce trait dialectal (Fouché § 184a) se retrouve en 75:8, 75:12, 76:7, 87:6, 88:34, 96:27, et n'apparaît pas dans EGH (-ee ou -iee), excepté pour apaisie 103:35 (édité apaisié).
- Non-acccord du participe passé employé avec *avoir*: par ex., *ceux entre les autres que nous avons veu[s]* 45:26. Le cas se reproduit en 45:37, 80:6, 96:15. Ce relevé montre la possibilité de non-accord, le compl. dir. étant antéposé, même si, ailleurs (6:9, etc.), l'accord se réalise (cf. Marchello p. 325). Je modifierais donc en conséquence la traison que ce peuple avoit [faite] a son seigneur 96:10, d'après la leçon fait de EGH.
- Qu'i pour qu'il: regle et ordre gardee qu'i[l] y appertient 63:16, ce qu'i[l] lui diroit 102:11. Ces ex., à rapprocher de cellui que on scet qui est ennemi et que on scet qui est fraudulent 86:6 (E = quil est ennemi), montrent l'affaiblissement de l de il en position pré-consonantique (cf. Pope § 841), mais aussi ici en position pré-vocalique, ce qui est inhabituel. La correction de 63:16 est justifiée, celles de 102:11, 86:6 sont respectivement à commenter et à introduire.
- Expression tel y a: telles y a [qui] plus font leur [election] a volenté 93:3 à côté de telz y a se excusent 11:10 non corrigé, l'ajout du relatif est inutile (cf. Ménard § 33, 3°) comme le confirment les leçons de EGH.

<sup>(16)</sup> Sans tréma: ce signe diacritique n'apparaît jamais dans l'éd. Kennedy.

- Accord de l'adj. poss. *leur*: *leur[s]* deppendences 54:11. Ce cas de non-accord se retrouve en 57:28, 76:11 (cf. les inexactitudes dans l'établissement du texte *supra*). Bien qu'elle soit rare dans le texte, la forme invariable subsiste, et Marchello (p. 141) note que Christine l'emploie encore.

Par ailleurs, d'autres interventions de l'éditeur, décelables à la lecture des variantes et leçons rejetées, sont à considérer avec prudence. Une des raisons de la remise en question des corrections tient au fait que la copie F possède, comme on l'a déjà vu, une originalité linguistique qui la différencie souvent des autres mss. autographes. Les exemples suivants seraient à commenter(17): de volentiers ouir en 16:31 rej. pour de volentiers en ouir (EGH), mais la place du pron. adv., à rapprocher de de garder y drois 63:12 rej. pour de y garder droit (EGH), reste celle de l'afr. (Ménard § 51, 1°); contempter 28:3 rej. pour contenter, mais si cette forme n'est pas encore relevée dans les dict., elle existe en mfr., cf. Geste de G. M. en prose, contemptez f°37r, contempt f°61v; receptour 28:7 rej. pour recevoir (EG), mais il faut signaler la possibilité du subst., cf. FEW 10, 146b RECIPIRE, recepteur «celui qui donne asile à qqn» (15e s.); violantes 35:24 rej. pour violences (EGH), mais on peut lire violances (confusion des graphies c et t) et le texte présente l'alternance graphique an/en, cf. par ex. hante 69:7/ henter 69:15; souvent avient aux princes par leurs mauvais fais de quoy souventes fois et le plus <del>que</del> les seigneurs nen scevent riens 39:7-8 rej. pour souvent avient aux princes par leurs mauvais fais, et le plus des seigneurs n'en scevent riens (A), mais la suppression de de quoy souventes fois (EFGH) et le remplacement de les seigneurs (EFGH) par des seigneurs, ne s'imposent pas; ses .ii. 52:8 rej. pour ces .ii. (EG), mais l'échange des graphies c et s, à rapprocher de ce entendre 99:14 rej. pour se entendre (EGH), est possible en mfr. (Pope § 722); sont 57:16 rej. pour sofie]nt (EGH), mais si la loc. conj. combien que est habituellement suivie du subj. dans le texte, elle peut aussi l'être de l'ind. au XVe s. (cf. Marchello p. 299); en 58:16, Kennedy lit porroient et édite portoient d'après EGH, alors que pour ||roient permet d'éditer pourtoient (traitement habituel de o initial dans F); aussi que 59:8, 94:5 rej. pour ainsi que (EGH), mais aussi que est attesté (par ex. 20:37) et les emplois de aussi et ainsi identiques dans le texte; sugugoit 62:3 rej. pour subjugoit (EGH) et susjuguee 81:34 pour subjuguee (EGH), mais pour ces formes préfixées, F emploie su(s)- et EG ou EGH sub- (par ex. susside/subside 17:16, suversions/subversions 35:24), même si par ailleurs sub- est attesté (cf. les formes de subjuguer 31:2, 70:34); revelloient 67:38 rej. pour rebelloient (EGH), mais malgré l'attestation de rebeller dans le texte (par ex. 79:35), reveler réfl. «se révolter» est acceptable; et il tant y fu decouppez que son espee fu grasse 74:16 rej. pour et il tant y ffelri de coups que son espee fu grasse (EGH), mais la leçon de F avec decoupper impers, est recevable, et de toutes manières le problème vient des 2 éléments toniques avant fu; mensongne 75:13 rej. pour mensonge (EGH), mais il faut voir là une orthographe possible de -oigne pour la forme mençoigne, qu'explique Pope (§ 465) et que l'on retrouve avec besongnes 100:19; il ot desconfi une bataille et grant ost de 76:16 rej. pour il ot desconfi [en] une bataille grant ost de (EGH), mais et suscrit entre bataille et ost (relevé dans les variantes et signalé par un caret) peut être maintenu en donnant le sens de «corps de troupes» à bataille; affebloient 81:30 rej. pour affeblissent (affoiblissent EH), mais affebloier existe en mfr., cf. FEW 3, 616b

<sup>(17)</sup> Entre parenthèses les mss. sur lesquels s'appuient les corrections.

FLEBILIS; faist 87:20 rej. pour feist (EGH), par ailleurs forme habituelle du texte (87:6), mais cette ouverture de -e-, vraisemblablement pour maintenir le hiatus, estelle dialectale, ou relève-t-elle de l'influence d'une forme telle que chai 89:13?; rellceus d'iceulx 88:23 rej. pour seurs d'iceulx (E), mais la leçon de F conforme à celle de GH et A est acceptable; a unir 91:4 rej. pour et venir (A), mais la leçon se retrouvant dans EGH, aunir n'est pas à exclure, cf. par ex. Gdf I 500c; moins 93:6, 95:14, 107:23 rej. pour mains (EGH ou EH), mais on a une forme dialectale (cf. FEW 16, 512b \*MANIGIBÔ-, nam. moint), maint devenant moint sous l'influence de la cons. labiale qui précédait ai (cf. Pope, Eastern region, § 1322, xix et Bourciez § 38, IV); conseuls 93:9 rej. pour conseils (E conseilz), mais cette évolution de l'afr. conseuz, avec réduction de l'affriquée finale et réintroduction de -l-, est possible; m'entente 96:25 rej. pour mon entente, mais l'élision de ma devant voy. est toujours possible au début du XIVe s. (Marchello, p. 139) et, par ailleurs, m'entente est la leçon de EGH; chas||ca 95:34 rej. pour cacha (GH), sastifier 103:26 rej. pour satisfier (EH), premis 105:13 (EFGH) rej. pour permis (A), sostifiquier 105:21 (et non sostifiquer comme les variantes l'indiquent) rej. pour sophistiquer (EGH) montrent la récurrence de formes avec interversion et l'intérêt de les signaler; criesmes 104:23 rej. pour crimes (EH), mais la forme est attestée, cf. TL 2, 1060 et Gdf 9, 250b; diffame 104:24 rej. pour diffamee (EGH), cependant TL 2, 1922 (et lui seul) donne cet adj. épithète de vice (masc.) dans un ex. tiré de Ren. Contref. Rayn. 6258; faicent 108:26 rej. pour facent (EGH), mais l'effet dialectal fermant des consonnes palatales sur a tonique «gagne la capitale au cours du mfr.» (Zink p. 237) et cf. par ex. saichant 110:29. Il serait donc intéressant de signaler par une marque quelconque (ou en bas de page) les interventions de l'éditeur. En effet, Christine forge des mots, et par conséquent, les formes rejetées doivent apparaître clairement pour attirer l'attention des lexicologues: par exemple, ne pourrait-on faire remonter l'adj. acte en a. r. 60:16 (EFH condicion plus acte et pronte en toute pitié), rej. pour aperte (A), au p. passé latin ACTA «mue vers, poussée à», et voir en palus 79:2, à côté de palis 79:4, un retour à l'étymon? Enfin, un classement et une révision générale des corrections, dont la liste n'est pas exhaustive ici, rendraient l'établissement du texte plus assuré.

Les notes sur le texte, autre apport de la présente édition, sont suivies de la Concordance<sup>(18)</sup> entre l'éd. Constant de Valère Maxime et le ms. B. N. f. fr. 282 [145-177]. Elles s'attachent principalement, et de façon remarquable, aux sources du Livre, et accordent moins d'importance à l'étude de problèmes linguistiques, comme on l'a vu supra. D'autre part, si un certain nombre de passages obscurs y sont élucidés, d'autres le restent, en particulier en raison de la constance du tour elliptique, par ex.: plusieurs y a qui sans occire et bouter feu les ennemis pis ne pourroient faire 14:28-29 (les ennemis compl. du comparatif non introduit par que); Ne scey qu'il n'ont paour que la fierté des deables d'enfer les ravisse en la cité infernale 27:6-7 (un mot tel que fors ou que sous-ent. devant qu'il); et le couronnoient de palme se il meismes avoit combatu et vaincu en combatant, pour ce que la palme a aguillons

<sup>(18)</sup> Permettant au lecteur «de répérer l'incipit latin de chaque section traduite et glosée par Hesdin/Gonesse dans le ms. B. N. f. fr. 282 (par exemple, on trouvera l'incipit de la section 'Annotatu dignum' (Constant I, p. 40) au f. 30c du ms. 282» (éd. Kennedy, p. 173) et de mesurer l'ampleur du travail effectué pour l'identification des sources.

49:35-37 (soit il faut comprendre «parce qu'il avait fait cela, ils le couronnaient de...», soit «pour cette raison, ils ne le couronnaient que de...» puisque *la palme a aguillons*<sup>(19)</sup> semble un honneur inférieur à *la couronne de laurier* 49:39); *Se en mine bien se feust combatus ou corps a corps ou faittes aucunes propres armes* 50:13-15 (fussent ou eust sous-ent. devant faittes «ou si quelques exploits particuliers avaient été faits» ou «s'il avait fait...»); *Et ainsi est le siecle servi de toutes diverses choses, et sans faille ceulx qui en ce faisant pratiquent loyaument* 105:9-11 (de sous-ent. avant ceulx qui ou le servent après sans faille).

La table des noms propres répond, dans une certaine mesure, à l'attente du lecteur [193-203]. Elle fournit le relevé complet de toutes les occurrences d'un nom propre donné, mais ne va pas plus loin. L'absence de tout commentaire<sup>(20)</sup> accompagnant le nom oblige le lecteur désireux d'avoir les informations élémentaires à se reporter aux notes ou, par leur intermédiaire, à l'éd. Constant, ce qui est possible, mais peu commode. De surcroît, une telle politique conduit l'éditeur à créer deux entrées pour un même personnage (*Tonolon/Tonolanus*), une entrée pour des personnages différents (*Scipio*), à placer *Samite* 20:22, une ville, entre *Samistes* 20:29 et *Samites* 20:22, ses habitants, à corriger *curius* 20:28 (ma lecture), *turius* 20:38 en *Tur[n]ius* d'après *turnius* 20:20 alors que le personnage historique Marcus Curius existe. Pour aider le lecteur, il serait peut-être intéressant de noter que, par la confusion des graphies, les formes de certains noms s'écartent des modèles latins (ainsi *Municius* 37:18 pour *Minucius*, *Muniance* 79:37 pour *Numance*, *Ponpeuis* 95:27 pour *Ponpeius*).

Le glossaire, tant attendu pour ce texte, rend compte d'un grand nombre de mots d'interprétation délicate pour un lecteur moyen. Cependant, certains choix surprennent, et cela d'autant plus que Kennedy ne précise pas ses objectifs. En examinant les entrées et leur entourage: présence d'entrées doubles (par ex., atrempé adj. et p. passé/atremper v.; com(m)unement adv./communelment adv.; delicter (se) v./delitter v., par ailleurs non signalé réfl.; maistier, mestier n. m./mestier n. m.); lemmatisation variable (par ex. et en suivant les règles qui se déduisent à la lecture des entrées, vacquier, vaquer serait à remplacer par va(c)quier, va(c)quer, cf. vacquer 9:6 et vaquier 104:35; les parenthèses ne signalant pas les formes reconstituées de l'inf., une politique claire concernant les désinences des verbes à rad. palatalisé reste à définir; nombre variable des occ., généralement réduit à 1 pour un sens donné (la 1re occ., mais pas toujours), parfois nul (par ex., ains, combien que) ou exhaustif (poson que); relevé inexistant, excepté poson que, des formes verbales intéressantes; introduction variable pour les mots de même famille (par ex., cautelle/cautelleux/cautelleusement, cure/curieux, mais absence de desserte à côté de deservir, amendement à côté de amender). L'examen du choix des mots et du contenu des articles montre ensuite que le glossaire pourrait être élargi pour permettre de mesurer la richesse lexicale du texte, les apports propres au mfr. et/ou à Christine.

1° Des articles seraient à compléter, les mots à rattacher aux syntagmes dont ils font partie (par ex., aguillon n. m. 49:37 «aiguillon (feuille, tige)» à palme a aguillons<sup>(21)</sup>;

<sup>(19)</sup> Voir infra l'étude de ce mot.

<sup>(20)</sup> Une exception pour Paulus (Lucius Emilius).

<sup>(21)</sup> Difficile à préciser. Le syntagme est inconnu des dict.; FEW 24, 123a \*ACULEO ne donne pas à *aiguillon* le sens de feuillage; le chap. de Valère Maxime DE JURE TRIUMPHANDI (Constant I p. 164), cité comme source du passage par Ken-

arguer v. 43:2 «discuter» à arguer a. de a. r. «blâmer qqn de qqch.»; enforcier v. 73:34 «presser, attaquer» à la construction non attestée enforcier sur a. probablement «accentuer sa pression sur qqn») ou à voir dans leurs emplois divers (par ex., loc. adv. en appert 52:23 à ajouter à apert adj. 60:16; ainçois adv. adversatif 28:19 à ainçois temporel; nourri n. m. 73:30 à nourrir v. 3:11; par si que loc. conj. 76:3 à si (ce que) loc. 106:7.

2° D'autres articles seraient à créer. Puisque le seul critère de l'interprétation pour le lecteur semble retenu, et que des mots «faciles» tels que corpulence, couvoiteux, ex(c)ens, vituperer font partie du glossaire, pouvaient mériter d'être enregistrés(22): (acqueillir) v. a. avec un sujet de pers. 29:29, «attaquer», «assaillir»; aidier v. soi d'a. r. 67:26, 98:38, «se servir d'une ch., en tirer parti»; alaittant n. m. 3:19, «nourrisson»; art n. m. 53:25, «ruse, artifice, subtilité»; artifice n. m. 106:24, «profession d'artisan»; (assignier) v. - les causes 99:7, «déterminer, fixer les causes ou les raisons»; bienfait n. m. 68:31, 78:2, 82:7, «haut fait»; bonté n. f. 50:22, «vaillance, mérite»; cerchier v. avec le champ pour rég. 30:23, 30:27, «parcourir en tout sens, fouiller»; cheoir v. – a 70:7, «aboutir à, servir à»; clamour n. f. faire sa – 100:33, «déposer plainte en justice; faire des doléances»; comme conj. (+ subj.) 47:7, 57:29, 92:30, 98:14, 103:2, 103:13, etc., «puisque», fréquent dans le Livre (cf. Marchello, p. 291); comment que loc. conj. ( + subj.) 44:10, «quoique, bien que» (combien que dans le gloss.); convalessence n. f. 91:27, 94:8, «bonne santé»; decevoir, (dechevoir) v. a. 31:32, 42:12, 77:15, 85:17, etc., «tromper, duper, abuser»; (declairier) v. a. 75:8, «tirer au clair, résoudre (une question)»; delit n. m. 21:32, 21:34, «plaisir, joie, délice» (delicter se dans le gloss.); de(s) serte n. f. 19:30, 23:8, 25:16, etc., «mérite» (deservir dans le gloss.); dessus adv. venir au - de + inf. 27:1, «réussir à»; droit adj. 11:14, 98:22, «vrai, véritable».

Tous ces mots ou loc., connus déjà en afr. et/ou mfr., bien répertoriés dans les dict. et les gloss. d'éd. parues, ne présentent pas d'intérêt lexicologique nouveau. Leur relevé, dont le seul but est de montrer certains manques, se limite donc aux lettres A-D. En revanche, l'étude qui suit s'attache à quelques mots ou loc., absents<sup>(23)</sup> du

nedy, fait seulement allusion à LAUREAM (*ibid.* p. 172, § 7), la couronne de laurier portée par le triomphateur. Selon Daremberg t. 5, 490a TRIUMPHUS, cette couronne était celle du triomphe solennel et pour l'OVATIO, triomphe plus modeste, elle était en myrte (*ibid.* p. 491b), et correspondrait à la *palme a aguillons*. Elle pouvait être aussi faite de feuilles d'or (*ibid.* t. 1², 1522a CORONA). Attribuer un caractère piquant à une couronne de métal est une interprétation peu plausible. Christine connaît peut-être imparfaitement les modalités d'une fête très complexe et, en particulier, les différents ORNEMENTA du triomphateur, entre autres la tunique PALMATA dont il était revêtu et le rameau de laurier qu'il tenait dans une de ses mains (Daremberg t. 5, 490a), et confond probablement les termes.

<sup>(22)</sup> Avec les conventions suivantes: formes d'inf. restituées mises entre parenthèses, occurrences citées en fonction de mes propres relevés incomplets, genre des mots donné par les dict.

<sup>(23)</sup> Par conséquent, n'est pas entré dans cette liste un mot tel que *inemendable*, que Kennedy mentionne dans son gloss. sans signaler que les dict. ne le connaissent pas.

présent gloss. - 1) dont les attestations sont signalées par les dict. (24) à des dates sensiblement égales à celle du Livre (1400) ou postérieures - 2) qui ne sont pas attestés par les dict. ou le sont mal(25): - aimeur, ameur adj. 22:3 «qui aime», n. m. 63:8, «celui qui aime», inconnu des dict. et attestations antérieures à celles données par FEW 24, 387b pour le nom «1857, 1880, JournGonc» et pour l'adj. «1900, TLF»; armeures n. f. pl. dans - par noblesce: il emporta .xxx. despouilles des ennemis /../, c'est a dire leurs armeures par noblesce ou leurs escus ou tonnicles 68:13-14: le syntagme n'apparaît pas dans les dict.; Christine pense-t-elle aux épopées homérique et virgilienne dont les chefs portent des armures parlantes qui ajoutent à la dignité du guerrier qui réussit à les enlever, ou possède-t-elle des notions précises de l'armement romain? Par ex., la cuirasse droite de deux pièces était «réservée aux officiers qui exerçaient un haut commandement, aux TRIBUNI, aux LEGATI, surtout à l'IMPE-RATOR.» (Daremberg t. 3<sup>2</sup>, 1314a LORICA). Traduction proposée: «armures marquant leur rang»; - cause n. f. rendre - a a. r. «donner la raison de qqch. ou expliquer qqch.»: et rendoit cause a tout quanque il disoit 98:2; expression inconnue des dict.; - chevalereux n. m. synonyme de chevalier, 1:26, 47:38, 48:9, 49:7, etc., emploi inconnu des dict.; - compassionnablement adv. 17:25, 24:27, «avec compassion, avec sympathie, avec pitié», sens et forme apparaissant avec Christine, FEW 2, 973b et Gdf 2, 205a; - cultivement n. m. 17:1, 104:30, «culture, soin donné à une terre», cf. FEW 2, 887a (ca 1400) [= ChrPiz ds Li] et Hug 2, 680b; - desduire v. a. «dire avec ordre, avec suite, exposer, raconter»: - et demener ce qu'il veult dire 46:7; cf. FEW 3, 171a, «15° s.», et Hug 2, 740b (demener dans le gloss.); - de(s)serte n. f. il y a de + n., «il est juste d'accorder»: ceulx jugoient s'il i avoit deserte de trionphe 49:28; à ajouter à DiStefLoc 246a; - dessus adv. venir a son -, «vaincre, triompher»: Mais quant venoit a son dessus et que ses ennemis se humilioient devant lui 26:30; cf. FEW 12, 464b signalant l'apparition de la loc. précédée de en chez Froiss., et ajout. à DiStefLoc 248a, venir a son dessus de; - devise n. f. (de joyaux) 68:25, «insigne ou décoration militaire» (ornées de joyaux), d'après FEW 3, 109a, apr. devisa «insigne distinctif placé sur un vêtement»; - dissimulacion n. f. porter soubz - 83:36, «fomenter, faire sous le manteau ou à couvert»: laquelle ils portoient soubz dissimulacion, sans autre pais (laquelle = la guerre); expression non attestée dans les dict.; - dont adv. pour ce que loc. conj. 105:27, «dès lors que» ou, style elliptique, «entre autres raisons parce que»?: Veritables en bouche et en promesse doivent /../ estre /../ les marchans, dont pour ce que en plusieurs lieux et pais tant acoustument a dire et tenir verité que la simple promesse ou parole d'un marchant sera creue 105:25-29; - droiturier adj. tenir serimonies et ordonnances droiturieres 102:20: en donnant à ordonnance le sens de «conseil» qu'il a en 93:9 dans le gloss. (sans doute d'après «délibération» de Gdf 5, 620c dans un ex. de Froiss.), droiturier signifierait peut-être «concernant le droit», «en matière de droit» (acception inconnue des dict.); - embelir v. réfl. «se complaire»: Lepidius /../ prist l'introducion d'armes si a certes, et tant s'i embeli et delicta qu'il volt estre armé en une bataille 60:10 (texte de l'éd. corrigé), et probablement le

<sup>(24)</sup> Les ouvrages de référence cités de préférence sont le FEW, le DEAF et le TLF, plus faciles à manier pour les datations.

<sup>(25)</sup> Tout en pouvant déjà figurer dans le gloss. d'éd. modernes, comme c'est le cas, par ex., pour *aimeur* (*Bouciq.*, 191:40, 412:43) et *soi embelir* (*ibid.*, 243:11), mon but étant de montrer ici que de tels mots ou loc. auraient leur place dans l'éd. Kennedy.

même sens en 94:5; construction réfl. et sens attestés seulement dans le Dict. du mfr. [< Bouciq.]; - embuche n. f. «troupe de gens armés qui se cachent pour surprendre l'ennemi», cf. FEW 15<sup>2</sup>, 29b, «Mon 1636»: par quoy une embuche qu'il avoit fait ordonner sailli hors et couru sus aux Rommains 87:7; - encontre adv. aler a l'-, «s'opposer»: il eslut la mort avant que il alast a l'encontre 76:12-13; cf. FEW 2, 1115a, mfr. nfr., «dep. Est 1538»; l'ex. le plus ancien donné par DiStefLoc 293a est tiré de Honoré Bonet, Arbre des batailles, éd. E. Nys, Bruxelles, 1883, donc probablement légèrement antérieur au Livre, et comporte un régime; - entencion n. f. venir a son -, «parvenir à son but»: pour lesquelles choses feust venus a son entencion Hanibal, se les Rommains n'eussent si bien congneu la loyauté de Fabius 85:2-4; attestation antérieure à celles de Gdf 10, 24a (ex. tirés de Marg. d'Ang., Hept., XIV et de Lariv., Nuits de Strap., V, IV); - force n. f. faire forces de corps (les uns contre les autres) 37:2-4, «lutter»; loc. inconnue des dict.; - fraudelleux n. m. 85:31, «trompeur, perfide», Hug 4, 201b; normalement adj. «où l'on emploie la fraude (par ex. marché)», FEW 3, 769b, afr. mfr.; aucun ex. de Gdf 9, 657c ne le donne épithète d'une pers.; - frodulent adj. (d'une pers.) 85:18, «trompeur, perfide», Hug 4, 201b; se rapporte à des ch. dans tous les ex. de Gdf 4, 133a, sauf dans un ex. où il est appliqué à vaultour (Guill. Haudent, Apol., 1re p., CLXXVIII, Lormier); attestation antérieure à celle de FEW 3, 769b fraus, mfr. (Est 1549); - (hurter) v. soi - d'a.r., «se heurter à qqch.» et non a a. r., construction habituelle (FEW 16, 272a): on les doit guarder qu'ilz ne se hurtent d'aucun empeschement, pour ce que de leur hurt pourroit venir au corps trop pereilleuse choite 106:13-15 (les = les piez); (hurt dans le gloss.); - laboureux n. m. – (de terre) 106:11, 108:17, 108:29, etc., «cultivateur, laboureur», seul Hug 4, 747b atteste ce mot en mfr. [- (des champs)]; FEW 5, 105b le signale dans des dialectes mod.; -labourieux adj. 98:22, «qui travaille beaucoup, appliqué», FEW 5, 107a (dep. ca 1370); les dict. ne donnent pas d'ex. de cet adj. accompagné d'un compl. (- de sapience); -laissier v. réfl. oncques pour ce ne s'en laissa 29:1 (en = de sauver et acroistre le bien publique), cf. FEW 5, 221a, ne pas laisser de «ne pas cesser de, ne pas s'abstenir de, continuer néanmoins à», «dep. Comm», et construction inconnue avec le réfl.; - mine n. f. se en - bien se feust combatus 50:14 (le passage traite de situations de combat concrètes); les expressions estre en la -, «être en très mauvaise situation, courir un grand risque» (TL 6, 59 et Gdf 10, 155a), estre mis a mine, «jouer sa vie» (Gdf 5, 335a), qui se rattachent soit au jeu de ce nom, soit au «terrain d'où l'on extrait des minéraux» («cavité souterraine pratiquée sous un bastion, sous un roc, pour le faire tomber» en mfr.), permettent de proposer pour en mine le sens de «dans une situation critique»; - net adj. (d'une pers.) - de 52:30, «débarrassé de (d'un défaut)», attestation antérieure à celles données par FEW 7, 149a (Sév; Bossuet); «exempt» conviendrait aussi; - opposite n. m. par l'- loc. adverbiale 57:21, «réciproquement», différant de a ou par l'opposite «au contraire», TL 6, 1157, DiStefLoc 612b; FEW 7, 375b ne relève que la loc prép. par l'opposite de «contrairement à»; - par prép. par de + subst. 93:11, «par la volonté de», loc. prép. inconnue des dict., à côté de de par 110:34; - (passionner) v. a. passionné (de choses mortelles) 9:21, probablement «martyrisé, tourmenté», cf. FEW 7, 731b, mfr. (15. jh.-1544, Gdf; Destrees), cependant «sujet aux attraits de», «qui éprouve un vif désir pour», sens apparaissant respectivement au XVIe et XVIIe s. (FEW ibid. 733a) ne sont pas à exclure; - pis n. m. avoir du -, «avoir le dessous»: les Macedonois, qui doubterent par aventure que il n'eust du pis de la bataille, se departirent de l'ost 88:17-18; à ajout. à DiStefLoc 690a, «souffrir les pires maux, s'en trouver mal», le sens de «avoir le dessous» n'étant donné que par Hug 5, 799b; - propre adj. 37:2, «particulier, spécial» (place -, «place spécialement destinée à cet usage») et p.-ê. aussi 50:15 (propres armes, «faits d'armes particuliers»); attestation(s) antérieure(s) à la datation de FEW 9, 457b (dep. 1562); - quant adv. - en 98:35, «pour ce qui est de, en ce qui concerne (qqn)», loc. prép. inconnue des dict.; quant en celle fourme 57:32 «ainsi, de cette manière», loc. adv. inconnue des dict.; - reverence n. f. sauve leur - 78:11, «sans porter atteinte au respect qui leur est dû», cf. sauve sa - (1467, OvMorPrB 307) et sauf votre - que TLF 14, 1088a date de 1615 (PASQUIER, Recherches de la France, 520), et FEW 10, 354b de 1649; - (subjuguer) v. a. il subjugoit .xxii. langages de pais 62:3-4: le texte de Valère<sup>(26)</sup> permettrait de donner au v. le sens de «maîtriser» et à langage celui de «langue», en remarquant que «maîtriser (une passion)» n'est relevé par FEW 5, 62a qu'à partir de Trév 1704; cependant, l'autre interprétation pour ces 2 mots («assujettir par les armes» et «peuples») est possible; - surnom n. m. 100:7, «nom de famille», FEW 8, 177a (1425, Thierry 1, 97), ou déjà «titre de noblesse», FEW ibid. (1587, Malherbe); - victoire n. f. 68:27, 68:31, «victoire», décoration militaire en récompense de hauts faits, acception inconnue des dict. et de Valère Maxime (Constant I, p. 222); selon Daremberg t. 5, 481a, le buste de VICTORIA, une des divinités de l'armée, «avec les attributs de la palme et de la couronne, orne les médaillons de certaines décorations militaires»; dans le passage, ces victoires sont portées par un héros qui suit le char triomphal et peuvent être rapprochées des PHA-LERAE «décernées aux simples soldats et aux PRINCIPALES jusqu'au grade de centurion» (Daremberg t. 41, 427a); - vif n. m. sus le - 107:7, «d'après nature», cf. sur le - (GuillTardifApologuesR, JMichelPassJ 26784) et FEW 14, 583a, «dep. ca 1870, voir

En conclusion, l'éd. critique de Kennedy apporte «les compléments nécessaires» à l'édition Lucas, mais ces compléments suscitent certaines réserves. Elle a surtout le grand mérite de faire connaître une nouvelle version du *Livre*, qui, même incomplètement exploitée, est d'un intérêt certain pour la connaissance du mfr.

## Marie-Jane PINVIDIC

**Abréviations** utilisées: celles du TLF, 16 t. (Paul IMBS, puis Bernard QUEMADA, dir., *Trésor de la Langue Française. Dictionnaire de la langue du XIX<sup>e</sup> et du XX<sup>e</sup> siècle (1789-1960)*, Paris, Éditions du C.N.R.S., 1971-1994, 16 vol.), à l'exception de:

- 1) ouvrages, auteurs: Bouciq. = Le Livre des fais du bon messire Jehan le Maingre, dit Bouciquaut, mareschal de France et gouverneur de jennes. Éd. critique par Denis Lalande, Droz, Paris-Genève, 1985; Bourciez = E. et J. BOURCIEZ, Phonétique française. Étude historique, Paris, Klincksieck, nouveau tirage 1982; Christ. de Pizan = CHRISTINE DE PIZAN; Constant I ou II = VALÈRE MAXIME, Actions mémorables. Traduction nouvelle avec notice et notes par Pierre Constant, Paris, Garnier, sans date, t. I et II; Daremberg = Ch. DAREMBERG et Edm. SAGLIO, dir., puis MM. POTTIER et G. LAFAYE, Dictionnaire des antiquités grecques et romaines d'après les textes et les monuments /../, 5 t., Paris, Hachette, t. I (sans date),

<sup>(26)</sup> Constant II, p. 226, § 16, «Mithridates duarum et vigenti gentium, quae sub regno ejus erant, linguas ediscendo» (*ibid.* p. 227, «Mithridate savait les langues des vingt-deux nations soumises à sa domination»).

- t. V (1913); Dict. du mfr. = A. J. GREIMAS, T. M. KEANE, Dictionnaire du moyen français, Larousse, Paris, 1992; éd. Lucas = CHRISTINE DE PIZAN, Le Livre du corps de policie. Édition critique par Robert H. Lucas, Genève/Droz, Paris/Minard, 1967; Fouché = Pierre FOUCHÉ, Morphologie historique du français. Le Verbe, 2º édition refondue et augmentée, 2º tirage, Paris, Klincksieck, 1981; Geste de G. M. en prose = La Geste de Garin de Monglane en prose. Éditée par H. E. KELLER, Publications du CUER MA, 1994; Livre = Le Livre du corps de policie; Ménard = Philippe MÉNARD, Syntaxe de l'ancien français, 3º édition revue et augmentée, Bordeaux, éditions Bière, 1988; Marchello = Christiane MARCHELLO-NIZIA, Histoire de la langue française aux XIVe et XVe siècles, Paris, Bordas, 1979; Zink = Gaston ZINK, Phonétique historique du français, Paris, PUF, 1986.
- 2) Autres abréviations courantes utilisées dans ce compte rendu: a. = actif; ajout. = ajouter; a. = aucun; afr. = ancien français; a. r. = aucune rien; cf. = confer «rapprochez»; c. r. = compte rendu; f. = fonds; mfr. = moyen français; neut. = neutre; nfr. = nouveau français; rej. = rejeté; v. = verbe.

**Signes conventionnels**: en caractères italiques les citations d'ancien ou de moyen français; en petites capitales les mots de latin ou les lettres latines apparaissant isolément; /../ indique une coupure dans mes sources.

Jean MOLINET, Les Pronostications joyeuses, édition critique par Jelle KOOPMANS et Paul VERHUYCK, Genève, Droz (Textes Littéraires Français, 496), 1998, 256 pages).

Jean Molinet a retrouvé un public et il le mérite bien. J. Lemaire avait découvert des témoignages inédits (Meschinot, Molinet, Villon, témoignages inédits, 1979; puis Un témoignage curieux sur Molinet en 1500 ds R 101, 106-115), J.-P. Chambon a proposé de lui attribuer Un sermon plaisant (Koopmans n° 23) ds DW 19/20, 81-98, J. Devaux a retrouvé une moralité inédite ds Revue du Nord 78, 35-47, puis publié une belle synthèse (Jean Molinet, indiciaire bourguignon, 1996).

Koopmans et Verhuyck, auxquels on doit maintes redécouvertes dans la vie littéraire de la période 1450-1550 (Sermons joyeux v. ici 49, 249 et 53, 256, Ulespiegle (v. ici 53, 261), Repues franches (v. ici 59, 641), Condamnation de banquet (v. ici 55, 285), Mystère de saint Remi (v. ici 62, 304), etc.), publient ici le corpus des Pronostications joyeuses de Molinet, au total 8 pièces (1 en vers, 7 en prose), déjà éditées par N. Dupire, mais qui sont ici l'objet d'un soin attentif. L'importance de ce corpus, largement antérieur à la Pantagrueline Pronostication pour l'an 1533 de Rabelais, réside dans le fait qu'il est le fruit d'une activité qui s'étend sur plus de vingt ans (1476-1498) et qu'il offre le plus ancien témoignage connu de ce genre répandu dans toute l'Europe.

Après un inventaire critique soigneux des témoins qui nous ont transmis les *Pronostications* de Molinet [15-21], on trouvera une introduction générale parfaitement informée [21-48].

Chaque pièce est ensuite éditée, avec introduction, variantes et notes qui essayent d'éclairer le texte dans tous ses détails. L'ensemble donne toute satisfaction

et le texte a été scruté avec beaucoup de soin, sans exclure une bonne dose d'imagination, souvent heureuse.

Quelques remarques à propos du premier texte: NC 12 relever Se monnoye ne se remue «s'il n'y a pas de transaction» cf. l'argent se remue «il se fait beaucoup de payements et d'acquisitions» (Fur 1690 - Ac 1878) ds FEW 6, 3, 288b; - 21-27 le texte du ms. A pourrait être conservé: Le Sagittaire entre deux buttes Et le Picq sus les bestes bruttes. Même si l'on peut voir dans Picq une approximation pour Pisces (le signe zodiacal des poissons), il paraît que pic «pointe de la flèche» complète bien le Sagittaire d'où un sens littéral: «Le sagittaire entre deux cibles avec sa flèche (= Pisces) [règnera] sur les bêtes sauvages» et un sens second, érotique: «Le porteflèche entre deux boules avec son dard (cf. jouer de pic en pance ds Gdf 6, 141a) sur les bêtes (cf. monter sur beste crestiane ds DiStefLoc 79a)»; - 23-26 je comprends: «Les jours auront plus de nones/nonnes que d'abbesses et de chanoines et ainsi ils seront plus dangereux; prenez soin des gens morveux!» Mais on entrevoit un sens érotique pour ce dernier vers (Pourvoiés aux gens mousquilleux!) jouant sur mou («peu vigoureux») et quille «membre viril»; - 37-38 Se le croissant nonte en Virgo, La belle sera plaine, montre bien la richesse des jeux de mots: «Si le croissant de lune grandit sous le signe de la Vierge, ce sera la pleine lune» et le jeu n'est possible que pour des gens qui connaissent le sens «lune» du mot belle (v. ici 62, 133); sur ce sens littéral se greffe un sens second: «Si le phallus (celui qui croît) ou le «foutant» (de croistre) chevauche la Vierge, la belle sera enceinte»; - 68 et 72 j'avoue ne pas voir dans landes et passions «l'allusion à la grossesse» évoquée dans la note ni dans haire «le fardeau de la paternité»; - 87-88 Aubert est expliqué comme signifiant «argent» ce qui n'est pas impossible mais haubert signifie aussi «les parties sexuelles de la femme» et donc les vers, qui se traduiraient au sens premier par «Nous aurons véritablement Saint Aubert devant N.D. à Cambrai», peuvent signifier aussi «nous aurons la sainte motte véritablement sur le devant de notre dame dans une chambrette».

Mettons maintenant le doigt sur le point faible du travail: le vocabulaire régional. A plusieurs reprises, nous le verrons (et cf. aussi supra belle), cette édition marque à ce point de vue une régression par rapport à l'édition de Dupire, qui connaissait bien le picard. Dressons donc une liste des mots régionaux: avant «partout dans» cf. avant la ville v. ici RLiR 61, 603; - buhotter est glosé par «bobiner» à la suite de Dupire; sur le mot buhote v. MélJung 309; - Candeler «Chandeleur» v. ici RLiR 49, 307; - eclistres «éclairs» (Gdf 3, 407ab; TL 3, 927; FEW 17, 151a aj. Huon SQuentL 481; ContPerc4TO: JerusT 5247 et 5255; CharlChauveC; MystPass-ArrasR 22429; MystVengNSArrasC 782; JTinctorVauderieBD); esclistrer «faire des éclairs» (Gdf 3, 470b; TL 3, 927-28; FEW 17, 151a [où l'on corrigera esclistrant «brillant» (Chartres 1250) v. esclingder «glisser de la main» (Chartres 1262) ds FEW 17, 147a; et esclistrant «retentissant» (norm. 1443) où les meilleurs mss. de Martin Le Franc donnent esclatans (éd. Piaget et éd. Deschaux)]; aj. ReinbertW 176; TristPrM (t. 8 et 9); ContPerc4TO; PamphGalM; GodBouillPrR; AlexPrWauqH; ChastCoucy-PrP; JTinctorVauderieBD - cf. aussi esclitrement m. ds LeVerM 97b76; - esparpillis «éparpillement» (FEW 7, 487a; aj. JAvesnesPropQ; MystPassArrasR 20262; AlexPr3L); - gravet «crochet, crampon» où Dupire a vu juste, alors que l'interprétation par «grabat» est invraisemblable (sur grabat v. DEAF G 7, 1109). Dans le passage en question il s'agit de vider les sacs de blé en leur crevant les ouvertures (c'est le sens que je donne ici a yeux cf. ueil «bonde d'un tonneau») puis en tapant dessus pour les vider et en les renversant à l'aide d'un crochet. Pour gravet / grauet v. DEAF G 8, 1438; aj. AnticlLudR 1672; – haions «échoppes mobiles» (DEAF H 1, 31); – muyaulx «muets» (v. ici RLiR 62, 147 muiel); – tranlines «trèfles», où Dupire a vu juste. La glose «lignes transversales» repose sur une mauvaise interprétation de mot par Gdf. Dans le passage en question il y a un jeu de mots sur tranline / trembler (de froid) du même type que tremble «(arbre)/(verbe trembler)». Pour tranline v. FEW 13, 2, 245b; TL 10, 531, 41; aj. PercefR(4) et YsayeTristeG ds RLiR 54, 341.

Signalons enfin que *batisons* «mercredi des cendres» méritait au moins un point d'interrogation. Le texte dit: *Les cendres, se nous ratisons, Aurons le jour des batisons*. Et Gdf 1, 601b n'a pas hésité à gloser l'expression par le «mercredi des Cendres». Il a été suivi par Cohn 132, FEW 1, 291b et Dupire; mais ce dernier a exprimé une certaine hésitation dans R 65, 5-6. Comme il s'agit d'une plaisanterie («nous aurons les Cendres, si nous attisons le feu, le jour des *batisons*»), on peut interpréter *batisons* de diverses façons: (= *bat-tisons*) «où l'on bat les tisons»; «baptêmes» (de *baptoier* «baptiser» cf. *batizeson, baptization* ds Gdf 1, 575bc; cf. aussi FEW 1, 291b); «rixes» (de *batre* cf. TL 1, 872; cf. «battement d'ailes; bruit» ds Gdf 1, 601b = JerusT 6254); «battage des grains» (cf. alorr. *baitison* (Toul 1298 ds Scott 375); Poitou *battaisons* Gdf 1, 601b et cf. FEW 1, 294a).

Gilles ROQUES

Nicolas DENISOT, L'Amant resuscité de la mort d'amour, édition critique par Véronique DUCHÉ-GAVET, Genève, Droz (Textes Littéraires Français, 491), 1998, 421 pages.

Nicolas Denisot a sombré dans l'oubli. Pourtant il mérite mieux que d'être un anonyme dans le décor de la «Brigade». Certes il fut l'un des joyeux participants de ces Bacchanales (tel le voyage d'Arcueil, immortalisé par Ronsard) mais il avait déjà alors une carrière multiforme. Né au Mans en 1515, ce qui le mit en relation avec Pierre Belon et Jacques Peletier du Mans, il fréquenta Marguerite de Navarre et Bonaventure des Périers, au point qu'on lui a attribué une part dans la rédaction des Nouvelles récréations. Mais il brille aussi dans le dessin et la peinture et s'adonne aux mathématiques. Ce jeune homme de 20 ans, touche-à-tout, trop pressé sans doute, commet une première erreur: il prend parti pour Sagon dans sa querelle avec Marot. Ce dernier l'attaque dans un rondeau railleur, qui joue sur la dernière syllabe du nom de Denisot (en latin Denisotus). Du coup, il change de nom de plume et devient Conte d'Alsinois. Mais il reste ancré dans le Maine, calligraphiant les noms de la carte gravée de la province (1539) et participant aux obsèques de Guillaume Du Bellay, au Mans (1543), où il a sûrement rencontré ses cadets Joachim Du Bellay et Pierre de Ronsard. Auteur de Noelz, il monte à Paris en 1545. L'année suivante une aventure l'oblige à se sauver en Angleterre où il devient précepteur des trois filles du duc de Somerset. Probablement agent secret, il doit regagner précipitamment en 1549 la France où Henri II lui attribue la charge de «valet de chambre du roi». Il fréquente alors le collège de Coqueret où l'on admire en lui le portraitiste. A ce titre il est l'illustrateur du Tombeau de la Royne de Navarre, dont il est aussi l'éditeur.

Peu après, il publie sa première grande œuvre des *Cantiques* (1555), qui seront un événement littéraire. Il mène alors conjointement la composition de l'*Amant resuscité* (publié en 1557) et une opération d'agent de renseignements à Calais (où le dessinateur dresse les plans des défenses anglaises). Serviteur fidèle du roi Henri II, il ne lui survivra que quelques semaines.

L'Amant est une compilation dont la structure rappelle celle de l'Heptaméron, et l'on verra dans l'édition une étude littéraire d'une œuvre vraiment indéfinissable. L'éditrice est seulement sévère pour la langue que j'ai trouvé élégante et faite d'un mélange harmonieux d'archaïsmes et d'innovations.

On peut dire la même chose du vocabulaire de l'auteur. Et d'ailleurs son intérêt n'a pas échappé au premier de nos grands lexicographes historiques, La Curne, qui a utilisé l'œuvre sous le titre de l'*Amant resuscité*, citations parfois reprises dans Gdf puis ds FEW (avec une datation assez fantaisiste, souvent ca 1500).

L'édition permettra d'avoir accès à ce texte. Le glossaire est loin de réunir les matériaux lexicaux que l'on peut extraire du texte. Certes on trouvera tomber en quenouille (voir aussi RLiR 56, 651) ou cette queue n'estoit de ce veau (v. aussi ZrP 106, 281) mais on pouvait aussi bien ajouter y perdre son latin «employer son discours en pure perte» 84 (cf. TLF 10, 1028a et ajouter plusieurs exemples dans les Sermons Joyeux), tenir souz ses pates 235 (cf. tenir qn sous sa patte «être en état de le molester» dep. Ac 1694 ds FEW 8, 30a) ou fauser compagnye (av. 1565 ds TLF 8, 691b). On trouvera çà et là des premières attestations comme celle de barbarie «infériorité de civilisation» 216 (dep. Montaigne ds TLF 4, 163b).

On s'attend à trouver quelques régionalismes de la région mancelle. J'ai relevé coupeau «sommet» (FEW 2, 1555a; BHR 50, 31 n. 3; FrançaisPréclassique 5, 46); – jase «moquerie» (FEW 4, 73a); – remuer «nettoyer un enfant et lui changer ses langes» 121 (cf. RLiR 47, 34; aj. Mist 22454). Par contre bessie «égout qui porte au dehors les eaux sales d'une maison» (définition tirée de Gdf 1, 592c; cf. FEW 1, 199ab) me paraîtrait plutôt une faute pour vessie.

Quelques menues remarques: 404 n. 133 la note qui a raison de corriger Gdf contient par ailleurs plusieurs approximations et même des contradictions; – *carnassier* non «cruel, meurtrier» mais «vulgaire, peu distingué»; – *detorse* non «entorse» mais «action de se fourvoyer».

Gilles ROQUES

Kurt BALDINGER, Dictionnaire étymologique de l'ancien français, publié sous la dir. philologique de Frankwalt MÖHREN, fasc. H 2, Tübingen, Niemeyer, Presses de l'Univ. Laval, Québec, 1998, col. 189-381.

Le fascicule H 2 du *DEAF* ne le cède pas en qualité à ceux qui le précèdent, au contraire. On ne sait ce qu'il faut admirer le plus: la richesse exceptionnelle de la documentation, la cohérence du projet, le soin exemplaire de la critique philologique. A bien des égards, ce dictionnaire renouvelle la connaissance que nous pouvons avoir de l'ancien et du moyen français. Une des pratiques favorites de ses auteurs est de corriger les prédécesseurs – le Gdf, le TL, le FEW et d'autres. Souvent la réussite est incontestable. Que l'on en juge par des articles comme *hardie* 

(198); hardieux (198) (ajouter peut-être que lecheur qui traduit ardelio dans AalmaR 559, confirme le sens de «gourmand», cf. Gdf IV, 752a, lechier «vivre dans la débauche et la gourmandise»); hardos (202); haré (205); herance (357) et beaucoup d'autres. On est sensible plus encore aux données nouvelles que le DEAF produit. Certes une grande partie des exemples vient de Gdf et de TL: mais toutes les sources sont patiemment vérifiées, et il s'y ajoute une importante documentation issue du dépouillement de revues, d'études et des glossaires d'éditions critiques. Au total, la masse documentaire est impressionnante. Le plus novateur peut-être tient à la perspective que le DEAF adopte: le regroupement étymologique confère à l'analyse sémantique une appréciable cohérence. Le souci des rédacteurs est de s'en tenir strictement à ce qui relève de la langue et de ne pas attribuer au vocable ce qui est l'effet du contexte. Il faut certes reconnaître que la limite est bien difficile à tracer; il est même permis de penser que le rigorisme en la matière peut être dangereusement réducteur. Dès la première page, sous hardïece, on est frappé par l'unique définition «qualité de celui qui est hardi, de ce qui est hardi, hardiesse», définition reprise sous hardement (190), hardité et hardiance (191). Assurément, c'est là l'essentiel. Mais ne faut-il pas ajouter tout de même que tous ces mots peuvent être pris en bonne ou en mauvaise part? Rien dans cette définition dépouillée ne permet de le prédire. Effet contextuel? Peut-être. Mais la langue autorise ici des effets qu'ailleurs elle interdit: corage, fermeté, fierté... ne produisent pas de semblables valeurs. La même chose vaut pour les effets métonymiques: il n'est pas indifférent que hardement puisse désigner aussi un acte de hardiesse ou une parole hardie comme dans CourLouisLe 595 (190, 53). Un tel effet peut être impossible pour d'autres vocables (corage). Un dictionnaire gagne donc à le mentionner. Mais il est tout à fait légitime aussi de se borner aux traits fondamentaux. C'est ce que fait le DEAF, avec beaucoup de rigueur.

Le *DEAF* corrige avec une belle assurance toute la littérature disponible; si on lui appliquait la même critique exacerbée, il se pourrait que l'on y trouve également des défauts. Examinant dans un esprit inquisiteur (une fois n'est pas coutume...) les familles (excellentes, disons-le) HASLE et HASTE, je pourrais par exemple m'acharner sur *hastif* (258-260):

- 260, 14, Waldef 20038. Ne s'agit-il pas d'une personne? C'est apparemment classé parmi les choses (sinon, il faut préciser que l'opposition personne/chose utilisée jusque-là ne vaut plus en l'occurrence); même question pour 260, 20 (LatourLandryE 32, 13);
- peut-on confondre sous une même définition hastif comme propriété transitoire d'une personne ou d'une chose («qui est pressé»; «qui est caractérisé par une grande rapidité»...) et une propriété permanente liée à la nature, au caractère même des êtres? Le roy de Surie (...) moult estoit colerique et hastif (260, 21): hastif ne peut assurément pas se traduire ici par «qui est caractérisé par une grande rapidité», rubrique où il est mis; le roi en cause est un être impétueux, et la qualification vaut en dehors d'une circonstance particulière;
- hastif talent (260, 9): n'est-ce pas un «désir impatient» plutôt qu'un désir «caractérisé par une grande rapidité»; à force de généralité, les définitions ne sont plus du tout adéquates au contexte; ainsi pour 260, 27-28: Gegolite... De garir ume est bien hastive; «qui est marqué d'une grande intensité»? l'idée n'est-elle pas plutôt celle d'un remède qui agit vite et conséquemment dont on mentionne l'efficacité?

- ne serait-il pas utile de relever plus systématiquement les constructions possibles? Ainsi sous le 1° (259, 8) estre hastif de qqc., estre hastif de + inf.? Peut-être même prendre/donner hastif + subst. (259, 35; 37; 42; 48)?

Arrêtons là une telle approche critique; elle serait non seulement pusillanime, mais injuste parce qu'elle donnerait de l'ouvrage une impression faussée. Le *DEAF* se propose un objectif ferme; il l'atteint avec une rigueur méthodique tout à fait incontestable.

Un autre procédé, plus facile encore, consisterait à produire toutes sortes d'attestations complémentaires (prises éventuellement en dehors des textes recensés par la Bibliographie du DEAF). Il suffirait, par exemple, d'ouvrir les tiroirs du DMF pour trouver sans peine:

- tel sens non enregistré (que les rédacteurs du *DEAF* jugeraient peut-être «contextuel», mais qu'il faut tout de même pouvoir loger quelque part): *Pour le* haste *de mon passage Qu'il me convient faire oultremer* (CH. D'ORLEANS, *Ball.* C., 140), «pour l'impatience que j'ai; ung moult vaillant escuyer bourguignon, hastif et diligent en armes (LA MARCHE, *Mém. II, 16*), «empressé, actif (?)»; ... pour les merveilleuses et hastives joustes qu'elles veirent, car ce ne sambloit point esbatement, ainçois fait de guerre (Percef. IV R. , 453, 1477), «impétueux, violent»;
- tel emploi grammatical non mentionné; ainsi hastif en emploi subst.: le pesant maintieng actrempe le hastif (DAUDIN, De la erudition H., 250);
- d'autres prov. (266, 13-16: Tant se haste on que mal advient, VILLON, Poèmes variés R.H., 52) ou d'autres loc. (257, 28: a toute haste, Percef. IV, 250; CHASTELL., Chron. K., t. 3, 420);
- des formes non recensées (asler/aslé, 244: RecueilRiomL., 72, 74, 75, 76, 78, 79, 80, 83; hastieve FroissChron D., XVII, 31; (pain) hazé MénagB 246, 31...);
- des attestations supplémentaires de collocations rares (par ex. pour hasler 245, 21: hallé appliqué à estomac, Myst. Viel test. R., 35284);
- des attestations plus récentes que la dernière qui est fournie, p. ex. pour *hastement* (258), qui apparaît encore au milieu du XVe s. (*Pac. Job M.*, 4328).

Si je donne de tels exemples (parmi un grand nombre d'autres également possibles), c'est uniquement, s'il en est besoin, pour dissiper l'illusion de l'exhaustivité. Mais tout cela n'apporte pas grand-chose. Il faut juger d'un projet par l'apport qu'il représente: celui du *DEAF* est considérable.

Au fil du texte, quelques doutes peuvent cependant naître. En voici deux ou trois que je soumets à la critique de nos Collègues:

- hargoter (214); pour un étymon ergo, le h initial fait difficulté, d'autant plus qu'il a l'air d'avoir, en versification, le comportement d'un h aspiré (DrouartB 412 Que s'aucuns s'amie hargote; il est vrai que s'amie argote se rencontre également); toujours est-il que l'argument de h initial est invoqué ailleurs (242, \*haster) pour le refus de l'étymon \*asare < \*arsare < ardere;
- \*haricot (217, 23): on ne comprend pas, compte tenu de toutes les réserves, justifiées, que renferme la parenthèse, comment cette explication peut être «vraisemblable»:
- harke (221): la confusion c/t est en effet banale; mais sous hart, 229, aucune forme en -e n'est mentionnée (le e final me fait observer à juste titre F. Möhren est cependant très répandu en agn.);

- hardillon (235, 7): ce hardiloun qui passe par un trou a tout l'air d'illustrer le mot ardillon au sens moderne;
- dehasler (249, 20): le sens de «brutaliser» se rattache bien difficilement au reste; autre hypothèse: «tirer, traîner», FEW XVI, 131b, \*halon, plutôt que FEW XXV, 580a, \*assulare (on essaie de faire avancer l'âne en le battant ou en le tirant);
- harigoter (219, 48) «pratiquer une fente dans un vêtement», non dans une «robe»;
- reharper (225, 18) plutôt «jouer de son côté de la harpe»;
- des mots de mangl. comme have², have³, hengwite, henxman, her... ou bien de mnéerl. comme heet, hefmoder, helpe... ont-ils droit de cité dans un dictionnaire d'afr.? Qu'on ne dise pas que leur contexte est français. A cette aune, la lecture d'un texte pharmacologique ferait admettre à la nomenclature un nombre impressionnant de mots latins. La nomenclature du DEAF suscite parfois une impression d'étrangeté.

Coquilles diverses ou maladresses: 216, 20 l. refléter; 217, 6 à la fin, l. tout compte fait; 223, 30 à une forme triangulaire supprimer une; 228, 9 l. il n'y a trace de; 230, 29 l. débarrasser; 237, 45 le conditionnel de se trouverait est inintelligible; 246, 11 rôtir ne convient pas pour du pain: griller; 265, 53 complément d'objet (?); 293, 12 nous croyons donc de pouvoir postuler supprimer de; 294, 12 Gdf l'a de... (?); 297, 49 font paire avec (?); 301, 3 le français d'Anglais (?); 318, 17, l. résout; 328, 49 l. sur la seule foi d'une...; 365, 23 donner un logement à qn.

Comme c'est la première fois que je consacre un compte rendu à un fascicule du DEAF, je voudrais ajouter une ou deux remarques d'ensemble. L'admiration qu'inspire le DEAF se mêle inévitablement d'une réelle inquiétude, partagée par la plupart des recenseurs de l'ouvrage. L'ampleur du projet est en effet telle qu'il serait hasardeux d'en prévoir le terme - sauf à augmenter considérablement les moyens. Le premier fascicule a presque 30 ans d'âge, puisqu'il remonte à 1971. Certes le rythme du DEAF s'est beaucoup accéléré; on peut en juger par les dates: G 1, 1971; G 1 -G 2 - G 3, 1974; G 4, 1982; G 5, 1988; G 6, 1989; G 7, 1993; G 8, 1994; G 9 -G 10, 1995; H 1, 1997; H 2, 1998. Il reste que l'on n'ose pas imaginer le temps encore nécessaire, d'autant plus que les premiers fascicules ne correspondent évidemment plus aux normes actuelles, en dépit des addenda et corrigenda. Au fil des années, le champ n'a cessé de s'élargir. Avec beaucoup de sagesse, Kurt Baldinger avait initialement fixé à 1350 le terminus ad quem, éliminant ainsi, «en principe», tel ou tel exemple venu du TL, mais pris à Gace de la Buigne, à Froissart ou au Ménagier de Paris (c'est dit explicitement dans G 1 p. XIII). Depuis, quelque 250 textes de mfr. ont été ajoutés. Et le XVIe siècle pointe à l'horizon, pour l'instant par une quinzaine de textes situés entre 1504 et 1561. Le titre de l'ouvrage (Dictionnaire êtymologique de l'ancien français) convient-il encore? Le projet est devenu gigantesque. A en juger par les 12 fascicules parus, il y faudra au bas mot de 120 à 150 au total. A raison d'un fascicule (ou même de deux) par an, on reste songeur. Loin de moi l'idée de formuler ici aucun conseil. Mais au passage je voudrais tout de même défendre une conception assez différente de la technique lexicographique. Cette technique, me semble-t-il, est profondément modifiée par l'évolution de l'informatique. Dès lors que la version sur papier se double d'une version électronique, il devient possible de progresser par étapes. Dans un premier temps, on peut se donner un objectif limité, destiné à former le noyau du dictionnaire, un noyau suffisamment important pour être représentatif de la langue à décrire et déjà utile en soi, mais aussi suffisamment circonscrit pour être réalisé dans un délai prévisible. Ce noyau est ensuite peu à peu élargi, précisé, enrichi, en même temps rectifié et rendu plus fiable. Bref, dans l'océan lexicologique, l'ouvrage suggère à tout moment la cohérence d'un objet apparemment achevé en même temps que l'ouverture d'une constante évolution. On soupçonnera, non sans raison, que je plaide ici pour ma boutique. Il est vrai que l'un des reproches dès à présent adressés au DMF – en écho au volume expérimental de 1998 – est celui de l'incomplétude. Mais c'est une incomplétude assumée. L'essentiel, dans une lexicographie évolutive, est que les insuffisances ne soient pas irrémédiables. A l'exhaustivité, toujours illusoire, il est permis de préférer désormais la visée plus humble, mais à terme plus efficace, d'une progression perfectible.

Un mot encore sur les sigles du *DEAF*: ils ont l'avantage, considérable, de l'univocité, et l'on comprend qu'ils soient adoptés par des revues comme la *Zeitschrift* ou la *RLiR*. Leur caractère très hermétique ne permet pas cependant d'en étendre l'usage à des publications dont on voudrait qu'elles aillent au-delà du cercle restreint des philologues. Les sigles du *DEAF* donnent le vertige. Ils ont aussi un inconvénient technique: dès lors qu'un dictionnaire s'accompagne d'une version électronique, les critères de recherche doivent inclure les auteurs (ou traducteurs), les titres ou les dates. Ces informations font alors obligatoirement l'objet de champs séparés. Leur présentation compacte à la DEAF complique inutilement les repérages et les traitements. Ces deux raisons font qu'en dépit de leur valeur, les sigles du *DEAF* ne sont pas adoptés dans le *DMF*. Bien entendu, il est toujours possible d'établir des équivalences entre les systèmes d'abréviation, ce qui permet, dans la version électronique, de substituer automatiquement l'un à l'autre, au gré des souhaits et des habitudes de l'utilisateur.

Redisons, pour finir, le plus important: l'apport du *DEAF* est dès maintenant de très grande importance, aussi bien par les matériaux et par les analyses qui en sont faites que par la méthodologie savamment mise en œuvre.

Robert MARTIN